

I. 2. b. 10

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

GRÈCE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

FÉVRIER 1971

STATISTIQUES DE BASE DE LA GRECE

LE PAYS

Superficie (milliers de km ²)	131.9	Principales agglomérations (recensement de 1961)	
Terres cultivées (milliers de km ²)	39.1	Grand Athènes (y compris le Pirée)	1 853 000
		Salonique	378 000

LA POPULATION

Population (1969)	8 835 000	Population active (1969)	3 866 000
Densité au km ² (1969)	67	Agriculture (%)	47.8
Taux d'accroissement moyen (moyenne 1964-1969 en pourcentage)	1.0	Industries extractives et manufacturières, électricité, gaz et eau (%)	15.1
Émigration moyenne (en pourcentage de la population 1964-69)	0.3	Construction (%)	6.0
		Services (%)	31.1

LA PRODUCTION

Produit national brut en 1969 (millions de drachmes)	252.2	Origine du PIB au coût des facteurs (1969, millions de drachmes)	209.8
PNB par habitant (1969, dollars EU)	952	Agriculture (%)	20.3
Formation brute de capital fixe (navires exclus) 1969		Industries extractives et manufacturières (%)	7.7
en pourcentage du PNB	26.2	Construction (%)	8.5
par habitant (dollars EU)	249	Services (%)	53.5

L'ETAT

Dépenses courantes de l'Etat en 1969 (en pourcentage du PNB)	23.6	Recettes courantes de l'Etat en 1969 (en pourcentage du PNB)	27.2
Investissements de l'Etat en 1969, (en pourcentage du total des investissements fixes, navires exclus)	16.6		
Investissements publics, entreprises publiques incluses, en 1969 (en pourcentage du total des investissements fixes, navires exclus)	28.3		

LE COMMERCE EXTERIEUR

Exportations de biens et services (1969) (% du PNB)	12.9	Importations de biens et services (1969) (% du PNB)	19.5
dont :		Principaux produits importés (en pourcentage des importations totales (1969))	
Recettes du tourisme (1969) (% du PNB)	1.8	Machines, sauf machines électriques	17.0
Remises d'émigrants (1969) (% du PNB)	3.3	Pétrole et produits dérivés	7.7
Principaux produits exportés en pourcentage des exportations totales (1969)		Machines et appareils électriques	6.7
Tabac	18.6	Véhicules automobiles routiers	6.3
Sidérurgie	8.8	Viande	4.7
Fruits secs	8.2		
Aluminium	6.8		
Fruits frais	6.8		
Coton	5.5		

LA MONNAIE

Unité monétaire : la drachme		Nombre d'unités monétaires par dollar des Etats-Unis	30
------------------------------	--	--	----

NOTE : On trouvera en Annexe, au tableau K une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

CORRIGENDUM

Page 17 Amend 1970 figures in Table 7 as follows :

	1970
Trade balance f.o.b./c.i.f.	-1 092.3
Exports	612.3
Imports	1 704.6
Services, net	328.7
Transportation	227.7
Foreign travel	138.6
Investment income	-44.4
Government	-12.7
Transfers, net	344.7
<i>of which</i> : Emigrants' remittances	342.9
Current balance	-418.9
Non-monetary capital, net, errors & omis.	319.7
Long-term, net	278.5
Government	0.9
Public enterprises	4.8
Technical companies	80.0
Private other than real estate and supplier's credit	67.4
Real estate investment	74.2
Suppliers' credit	51.2
Short-term, errors and omissions	41.2
Current and non-monetary capital transactions	-99.2
Monetary institutions	65.5
<i>of which</i> : Foreign exchange deposits	49.7
Balance on official settlements	-33.7
Gold and foreign exchange reserves	-16.4
SDR's drawings	-16.8
Other, including transfers of gold ¹	0.5
Official reserves (outstanding, end of period)	275.6
Suppliers' credit (outstanding, end of period)	516.7

Page 21 Figure in 2nd line should read £ 34 million in 1970.

Page 55 Add following footnote at bottom of page :

¹ Yugoslavia, Spain and Turkey have trade agreements with the EEC and Portugal is a member of the EFTA.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

GRÈCE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;*
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;*
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.*

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

L'examen annuel de la situation de la Grèce par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement de l'OCDE a eu lieu le 18 février 1971.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I Evolution économique en 1969 et 1970	5
La demande	6
La production et l'emploi	10
Les salaires et les prix	14
Le commerce et les paiements extérieurs	17
II Politique économique à court terme	22
Politique budgétaire	23
Politique monétaire	26
III Perspectives pour 1971	31
IV Politiques, problèmes et perspectives de développement	33
Développement régional	36
Epargne et financement de l'investissement	40
V Conclusions	46

Annexes

I Liste chronologique des mesures de politique économique	53
II Evolution des exportations	59

TABLEAUX

(a) **Texte:**

1 Formation brute de capital fixe	7
2 Origine et utilisation des ressources	9
3 Production agricole	10
4 Origine du produit intérieur brut	11
5 Population active et emploi	14
6 Prix et salaires	16

7	Balance des paiements	18
8	Exportations et importations (sur la base des statistiques douanières)	19
9	Recettes et dépenses de l'Etat (dans l'optique des comptes nationaux)	24
10	Recettes et dépenses de l'Etat (dans l'optique de l'Administration)	25
11	Crédit bancaire	28
12	Epargne et financement de l'investissement (hypothèses et objectifs du plan)	45

(b) Annexe statistique :

A	Produit national et dépense nationale	68
B	Formation brute de capital fixe (prix courants)	69
C	Formation brute de capital fixe (prix de 1958)	70
D	Revenu et dépense des ménages et des institutions privées à but non lucratif	71
E	Production industrielle	72
F	Exportations par groupe de produit	73
G	Importations par groupe de produit	74
H	Commerce de marchandises par zone	75
I	Revenu et dépense du Gouvernement (sur la base des comptes nationaux)	76
J	Masse monétaire et crédit bancaire	77
K	Statistiques de base : comparaisons internationales	78

GRAPHIQUES

1	Indicateurs de l'investissement fixe et de la consommation privée	8
2	Production industrielle, emploi et chômage	12
3	Prix et salaires	15
4	Commerce extérieur (statistiques douanières c.a.f./f.o.b.)	21
5	Masse monétaire et crédit bancaire	29
6	Nouvelles émissions sur le marché des capitaux	30
7	PIB et dépense. Objectifs du Plan et tendances passées	34
8	Balance des paiements. Objectifs du Plan et tendances passées	35
9	Indicateur des disparités régionales	37
10	Croissance démographique et emploi industriel par région (1961-1969)	39
11	Epargne intérieure et importations de capital. Objectifs du Plan et tendances passées	42
12	Recettes et dépenses publiques. Objectifs du Plan et tendances passées	43

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières années, la croissance économique globale de la Grèce a été satisfaisante, grâce notamment à la grande fermeté des exportations et des principales recettes invisibles. Toutefois, la progression des importations s'est accentuée sous l'effet de la vigueur accrue de l'activité économique et de la hausse des prix à l'importation, de sorte que le déficit des opérations courantes de la balance des paiements a augmenté surtout en 1969. L'expansion de l'activité tant à l'intérieur qu'à l'étranger a contribué à résorber l'excédent de main-d'œuvre, mais le marché du travail n'a été soumis à aucune pression générale. Les prix et les coûts ont été relativement stables.

Les trois premières parties de la présente Etude sont consacrées à l'évolution à court terme de l'économie intérieure et de la balance des paiements de la Grèce, la Partie II traitant plus particulièrement de la politique budgétaire et monétaire tandis que la Partie III examine les perspectives pour 1971. Toutefois, la solution des problèmes de structure qui se posent à plus long terme doit également figurer au premier rang des préoccupations d'un pays comme la Grèce. A cet égard, les autorités se proposent en particulier de réformer les structures et d'offrir une base solide à la poursuite du développement économique. C'est ainsi que des résultats ont déjà été enregistrés dans le domaine de la diversification des exportations. La Partie IV de l'Etude est donc consacrée à l'examen de certaines mesures, questions et perspectives de moyenne période se rapportant en particulier aux aspects financiers du Plan à moyen terme et au développement régional. Enfin, on trouvera dans la Partie V quelques grandes conclusions qui se dégagent de l'analyse. Outre l'annexe statistique habituelle, la présente Etude comprend une annexe récapitulant les principales mesures de politique économique prises au cours des deux dernières années et une annexe analysant l'évolution des exportations.

I EVOLUTION ECONOMIQUE EN 1969 ET 1970

Au cours des deux dernières années, le taux de croissance du PNB a été voisin de l'objectif prévu dans le Plan de développement 1968-1972 et la composition de la demande a été à peu près alignée sur celle que l'on souhaitait obtenir à moyen terme. En particulier, l'investissement fixe est devenu moins tributaire de la construction de logements et, l'an dernier, l'accroissement de la construction privée qui avait eu précédemment tendance à être très en retard sur les objectifs, s'est accéléré. La hausse des

prix a pu être maintenue pendant un certain temps à l'intérieur des limites prévues par le Plan, mais à mesure que l'effet des tensions inflationnistes étrangères et de la réévaluation du Deutschemark gagnait l'économie grecque, la tenue des prix intérieurs est devenue un peu moins satisfaisante. La balance des paiements a également évolué moins favorablement que ne l'avaient prévu les autorités. Toutefois, les premières estimations officielles donnent à penser que l'accroissement du déficit du compte des opérations courantes s'est modéré l'année dernière et qu'une amélioration est peut-être en cours en ce qui concerne la composition des importations de capitaux.

La demande

Les investissements fixes, principal facteur de la reprise enregistrée en 1968 par la demande intérieure finale, sont restés dynamiques en 1969 et semblent avoir été plus diversifiés. Il ressort des estimations disponibles que si les investissements dans les secteurs de l'industrie et des services ont connu une reprise très vigoureuse dès 1968, l'essor des investissements enregistré au cours de l'année en question paraît avoir, au départ, intéressé surtout le logement et d'autres activités de construction, principalement de caractère privé, tandis que les investissements en équipement et outillage ne progressaient que modérément¹. La forte augmentation de ces derniers en 1969, bien qu'accentuée dans une certaine mesure par d'importants achats d'aéronefs, témoigne d'une reprise plus générale des investissements fixes des entreprises. On constatait parallèlement une forte augmentation des investissements de l'Etat et des entreprises publiques, tandis que la construction de logements restait très vigoureuse bien que moins dynamique qu'en 1968.

Le mouvement d'expansion rapide des investissements fixes du secteur privé semble avoir pris fin en 1970, principalement à la suite d'une modification profonde de l'activité dans le secteur de la construction résidentielle. Les chiffres provisoires, qui sont fondés dans une large mesure sur les permis de construire et font apparaître un fléchissement en termes absolus, ont peut-être pour effet d'exagérer ce changement de tendance. Toutefois, le coût élevé de la construction et des terrains, une politique de crédit au logement un peu moins favorable et, peut-être, une certaine saturation du marché des constructions neuves sont autant de facteurs qui pourraient avoir contribué à freiner l'activité dans ce domaine. En même temps que la phase d'essor de la construction de logements prenait fin, la tendance de l'investissement en équipement et outillage, tout en restant ferme, s'est ralentie. Cette évolution n'est imputable qu'en partie à une diminution des achats d'aéronefs. La progression des investissements des entreprises publiques a marqué le pas mais les investissements de l'Etat ont encore augmenté fortement.

En 1970, le tassement de la tendance des investissements fixes a exercé sur la demande intérieure un effet qui a renforcé le ralentissement enregistré par la progression de la consommation publique. En revanche, la

¹ On notera qu'au cours d'une période donnée, les chiffres relatifs aux investissements peuvent être sensiblement influencés par le démarrage ou l'achèvement de certains projets revêtant une ampleur particulière.

Grèce

Tableau 1 FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE
Navires exclus

	1969 Milliards de drachmes	1966 1967 1968 1969 1970 ¹				
		Pourcentage de variation en volume aux prix de 1968				
Bâtiment et travaux publics	44.3	9.2	- 2.1	24.2	14.7	3.5
Logements	20.9	10.2	-10.6	30.6	19.5	- 8.1
Autres constructions	9.3	18.9	0.4	31.8	12.5	11.5
Travaux publics et génie civil	14.1	3.1	7.2	13.4	10.2	13.7
Equipement et outillage	21.7	16.2	0.5	7.9	30.5	14.9
Equipement	15.3	- 3.4	9.4	8.6	27.6	22.2
Matériel de transport	6.4	70.2	-13.6	6.4	36.6	1.1
Secteur privé	47.4	11.6	- 7.0	25.2	19.6	4.7
<i>dont</i> : logements exclus	38.0	12.8	- 4.2	21.3	19.6	14.8
Secteur public ²	18.7	10.0	12.7	7.0	17.8	12.4
Etat	11.0	n.d.	5.3	6.4	17.4	20.3
Entreprises publiques	7.7	n.d.	28.0	8.0	18.4	1.3
Agriculture, sylviculture, pêche	6.9	- 2.8	13.2	13.3	4.8	
Industries extractives et manufacturières	8.1	- 0.8	- 8.9	18.6	12.8	
Transports, communications, gaz, élec- tricité, eau	19.7	20.5	7.1	13.0	22.2	
Locaux d'habitation	20.9	10.2	-10.6	- 30.6	19.5	- 8.1
Autres	10.5	20.6	- 3.5	16.9	28.9	
Formation totale brute de capital fixe (navires exclus)	66.1	11.2	- 1.4	19.3	19.1	6.9

1 Estimations provisoires.

2 Y compris les entreprises publiques.

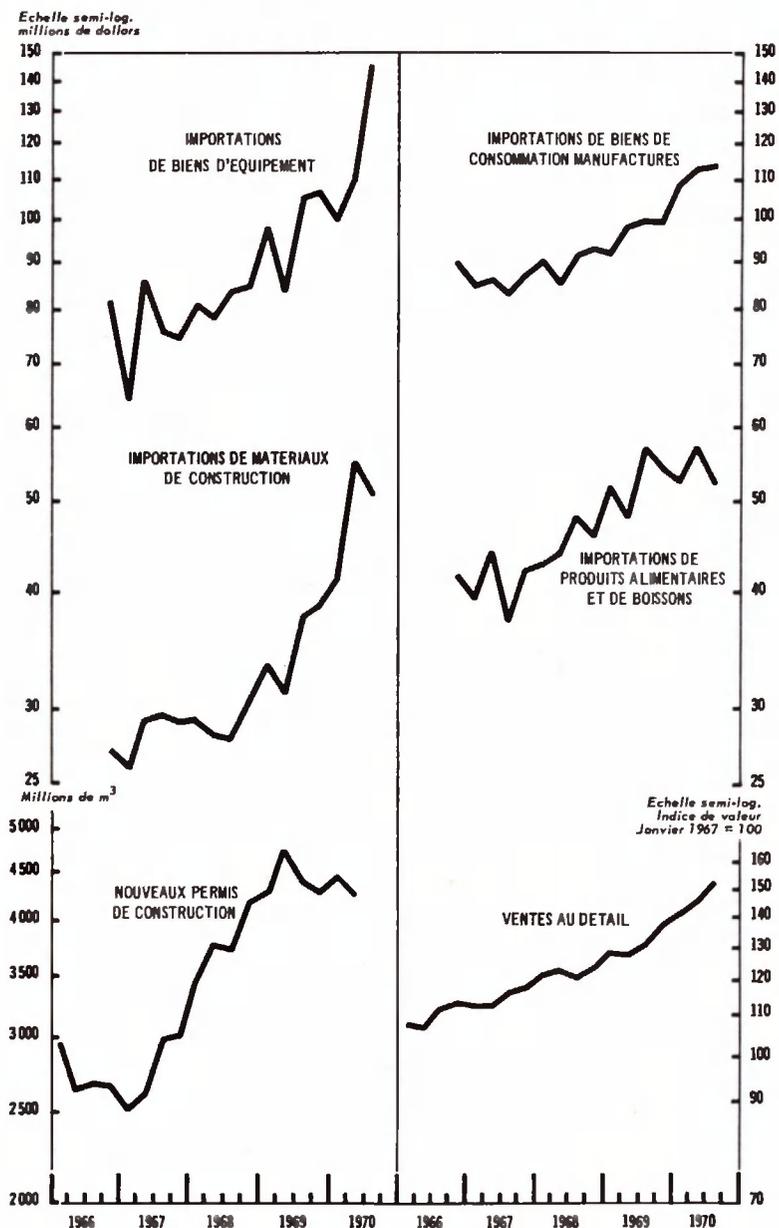
Source : Tableaux B et C de l'Annexe et chiffres communiqués directement à l'OCDE.

tendance de la consommation privée réelle a connu une assez forte amélioration. Celle-ci contraste avec l'évolution observée depuis le milieu des années 60 et qui, d'après les estimations officielles, a été marquée par une augmentation régulière du volume de la consommation privée dont le taux annuel a été d'environ 5½ à 6 %. Il semble que les variations du taux de croissance du revenu disponible des particuliers (sous l'effet des fluctuations des récoltes, mais aussi de divers autres facteurs) aient été dans une large mesure amorties par le jeu du taux de l'épargne privée. L'an dernier, le lien entre revenu disponible et taux d'épargne, que l'on pouvait a priori croire assez faible, étant donné le niveau peu élevé du revenu moyen en Grèce, paraît s'être relâché. Le changement d'attitude des consommateurs en matière d'épargne explique dans une large mesure le raffermissement de la consommation privée. Néanmoins, le taux d'accroissement de la consommation privée est resté inférieur au taux annuel de 8 % prévu dans le Plan de développements 1967-1972 (et effectivement enregistré en moyenne pendant la première moitié des années 60).

Comme la plupart des pays Membres, la Grèce ne dispose guère de données statistiques permettant d'apprécier l'activité de stockage. Il n'est donc pas certain que les opérations de ce type aient été aussi faibles que les

Graphique 1 INDICATEURS DE L'INVESTISSEMENT FIXE ET DE LA CONSOMMATION PRIVEE

Moyennes trimestrielles corrigées des variations saisonnières



NOTE Les données relatives aux importations sont établies sur la base des règlements et tiennent compte des variations des crédits de fournisseurs en cours.

Source: Bulletin Mensuel de Statistique de la Banque de Grèce; Bulletin Mensuel de Statistique de l'Institut National de Statistique; la correction des variations saisonnières a été opérée par le Secrétariat.

Tableau 2 ORIGINE ET UTILISATION DES RESSOURCES

	1969 Milliards de drachmes ¹	1966	1967	1968	1969	1970 ¹
		Pourcentage de variation en volume (aux prix de 1958)				
Consommation du secteur privé	169.4	5.5	5.5	6.1	5.9	7.2
Consommation du secteur public	33.2	5.0	10.1	-3.1	9.9	5.5
Formation brute de capital fixe	66.2	11.2	-1.4	19.3	19.1	6.9
Secteur privé	47.4	11.3	-6.7	25.2	19.6	4.7
Secteur public ²	18.7	11.0	11.8	7.0	17.8	12.4
Demande intérieure finale	268.8	6.6	4.5	7.9	9.2	7.0
Variation des stocks ³	0.1	-4.0	1.0	-0.1	-0.5	0.6
Demande intérieure totale	268.9	2.3	5.4	7.8	8.7	7.6
Solde extérieur, y compris les revenus des facteurs ³	-16.7	4.2	-0.4	-1.7	-1.6	-0.2
Exportations	32.6	30.8	5.9	2.1	11.3	11.1
Importations	49.3	—	5.8	8.3	14.9	15.6
Produit national brut aux prix du marché	252.2	7.3	5.4	6.6	7.8	8.0
Produit intérieur brut aux prix du marché	247.2	7.3	5.7	6.4	8.1	

1 Estimations provisoires.

2 Y compris les entreprises publiques.

3 Les chiffres de la première colonne indiquent le montant en termes absolus des opérations de stockage et du solde extérieur en 1969; dans les autres colonnes, les variations des stocks et du solde extérieur sont exprimées en pourcentage du PNB de l'année précédente.

NOTE Les estimations relatives à la formation de capital fixe et au solde extérieur ne couvrent pas les navires enregistrés sous le pavillon grec.

Sources : Tableau A de l'Annexe et chiffres communiqués directement à l'OCDE.

estimations récentes l'indiquent. En fait, la constitution de stocks a représenté en moyenne quelque 2½ % du PNB) pendant la première moitié des années 60, avant de tomber à moins de 1 % pendant les trois dernières années de la décennie, en dépit de récoltes très abondantes qu'il n'a certainement pas été possible de commercialiser immédiatement².

Les exportations ont marqué une nette reprise en 1969, mais compte tenu de l'augmentation rapide des importations, le solde extérieur, évalué dans l'optique de la comptabilité nationale, s'est dégradé comme l'année précédente. Grâce cependant à la tendance plus ferme de la demande intérieure, la croissance du volume du PNB serait passée, d'après les estimations, de 6,6 % en 1968 à 7,8 % en 1969. Les premières estimations officielles donnent à penser que le taux plus élevé a été maintenu l'an dernier. La situation de la balance extérieure s'est beaucoup moins détériorée que précédemment, et cette tendance a compensé l'incidence d'une demande intérieure moins ferme sur le taux de l'expansion économique.

2 D'après les Autorités grecques, une sous-estimation de cette composante de la demande impliquerait une surestimation de la consommation privée et vice versa. Comme il se pourrait fort bien qu'au cours des dernières années, les opérations de stockage aient été plus dynamiques que les chiffres ne le donnent à penser, on peut se demander si la consommation privée n'a pas été inférieure aux estimations officielles.

La production et l'emploi

Le redressement partiel de la production agricole, qui avait baissé en 1968 sous l'effet de conditions atmosphériques défavorables, a été la principale cause d'amélioration du taux d'expansion de l'économie en 1969. L'an dernier, la campagne agricole a été à nouveau excellente. Grâce à ces deux années successives de bonnes récoltes, les résultats se sont rapprochés des objectifs fixés par le Plan de développement 1968-1972 ; la progression du secteur agricole pendant les trois premières années d'application du Plan a cependant été modeste (1,6 % par an en moyenne) par rapport au taux de 5,2 % prévu. Il est par ailleurs difficile de savoir si, en ce qui concerne la structure de la production agricole, les changements fondamentaux se sont opérés au rythme attendu. La production de céréales fourragères et de plusieurs cultures non traditionnelles (betterave sucrière, fruits et légumes frais, par exemple) a bien augmenté ces dernières années, mais les objectifs fixés par le Plan pour l'accroissement de la production animale n'ont pas été atteints. Le système prévoyant un soutien des prix et le versement des subventions, principal instrument utilisé pour susciter de nouvelles orien-

Tableau 3 PRODUCTION AGRICOLE

	1970 ¹	1967	1968	1969 ¹	1970 ¹
	Milliers de tonnes	Indices de volume, 1965/66 = 100			
Blé	1 970	94.6	76.7	83.1	96.3
Orge, avoine et maïs	1 417	142.4	104.9	109.9	162.8
Foin	2 075	120.9	114.8	125.7	143.0
Fruits frais	1 603 ²	98.3	104.8	107.5	
Légumes	2 045	82.2	90.7	136.0	171.2
Raisins de Corinthe et raisins secs	166	82.8	108.3	104.4	92.2
Huile d'olive, à usage alimentaire	190	106.5	83.0	81.3	99.0
Betteraves	1 300	124.7	99.6	152.0	188.1
Coton	280	116.8	93.4	134.8	114.8
Tabac	95	99.1	77.4	68.7	82.6
Viande	297	110.6	110.8	118.7	130.0
Lait	1 322	110.0	108.9	110.2	115.0
Beurre	7	103.2	96.3	102.9	102.9
Œufs	100	103.6	101.8	104.1	118.3

1 Provisoire.

2 1969.

Source : Bulletin mensuel de statistiques, Service national de statistiques.

NOTE La répartition par principaux groupes de produits de la valeur ajoutée totale dans le secteur agricole était la suivante en 1965/1966 (en pourcentage) :

Céréales	19.7
dont : blé	13.6
Cultures industrielles	10.0
Fruits (y compris les raisins secs et les raisins de Corinthe)	13.4
Olives et produits dérivés	8.1
Autres produits végétaux	23.1
Total de la production végétale	73.3
Production animale	26.7
dont : viande	12.2

tations de la production, a été modifié en 1967-1968 : pour un certain nombre de produits, les subventions et les prix de soutien dont le niveau était élevé, ont été remplacés par des prix minimums d'intervention et par le versement de compléments de revenus. Il est difficile d'apprécier l'importance réelle de ce changement, mais il semble qu'il ait permis une évolution progressive des niveaux relatifs de revenus encourageant les producteurs à abandonner la culture du blé et à s'orienter vers les céréales fourragères. Des transferts directs de revenus contribueraient sans doute encore plus efficacement à produire les changements de structure souhaités, mais les Autorités grecques sont tenues de veiller à ce que le système adopté puisse être progressivement harmonisé avec la politique agricole commune de la CEE.

En dehors du secteur agricole, le rythme d'expansion de l'activité s'est ralenti en 1970, après n'avoir guère changé en 1969. Ce ralentissement s'explique surtout par le fait que la phase d'essor exceptionnel observée précédemment dans le secteur de la construction a pris fin. Après une reprise marquée en 1969, la production industrielle, corrigée des variations saisonnières est ensuite demeurée pratiquement stationnaire jusqu'au moment où, en septembre 1970, l'indice en a fortement augmenté. Le niveau moyen de la production s'est accru presque aussi rapidement de 1969 à 1970 que de 1968 à 1969. Dans le secteur des services, l'activité s'est aussi développée à une cadence satisfaisante, la progression étant particulièrement vigoureuse dans l'industrie touristique et les activités annexes.

Tableau 4 ORIGINE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1969 Milliards de Dr.	1966 1967 1968 1969 1970 ¹				
		Pourcentage de variation en volume (aux prix de 1958)				
Agriculture, sylviculture, pêche	42.7	—	5.9	-7.7	5.0	8.0
Activités non agricoles	167.1	8.5	3.9	8.5	8.7	7.6
Industrie	41.3	12.3	2.8	8.3	9.9	9.5
dont : industries manufacturières	34.1	11.3	2.3	7.4	9.2	9.0
Bâtiment et travaux publics	17.8	6.3	2.6	20.1	13.8	3.5
Services	108.0	7.2	4.6	6.7	7.3	7.4
Produit intérieur brut au coût des facteurs	209.8	6.5	4.3	4.8	8.0	7.7

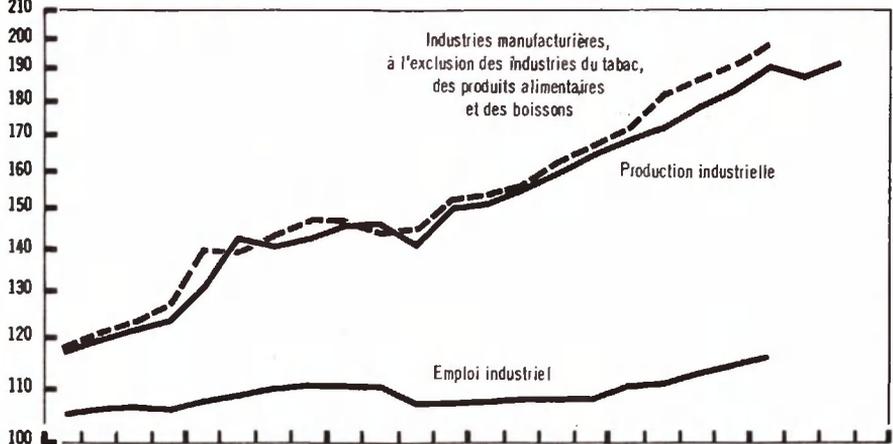
¹ Chiffres provisoires.

Source : Tableau A de l'Annexe et chiffres communiqués directement à l'OCDE.

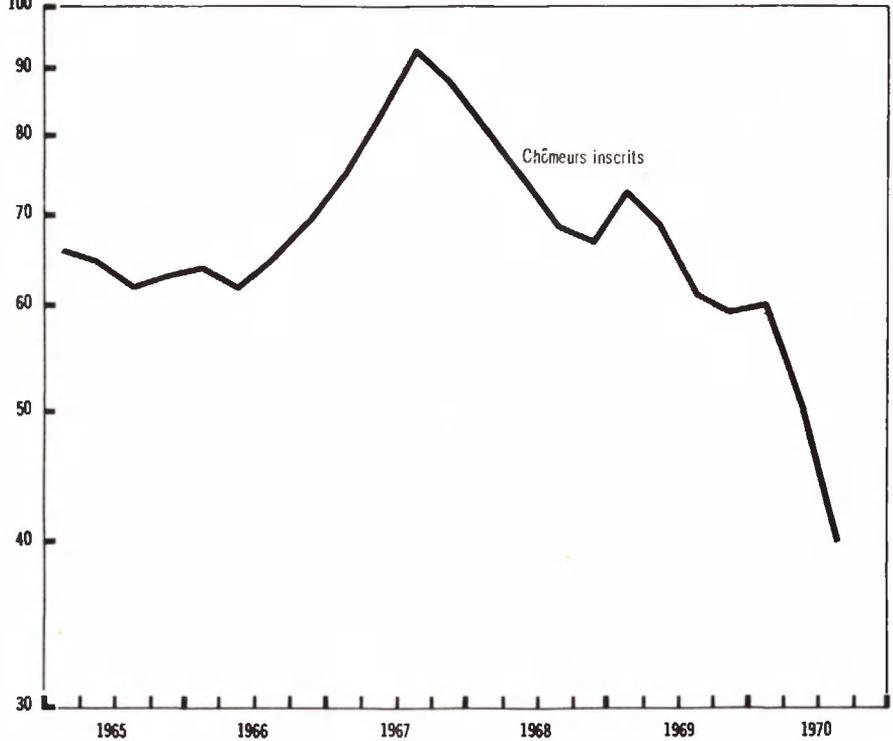
Le taux d'utilisation des capacités était peu élevé au moment où s'est amorcée la reprise de l'activité industrielle, ce qui a permis d'accroître sensiblement la production sans main-d'œuvre supplémentaire. De fait, l'emploi dans l'industrie s'est même légèrement réduit de 1967 à 1968, bien que l'indice de la production industrielle ait marqué une progression de 8 % et

Graphique 2 PRODUCTION INDUSTRIELLE, EMPLOI ET CHOMAGE
Moyennes trimestrielles corrigées des variations saisonnières

Echelle semi-log,
Indices, 1963 = 100



Echelle semi-log,
Milliers



Source: Bulletin Mensuel de Statistique de l'Institut National de Statistique; la correction des variations saisonnières a été opérée par le Secrétariat.

que le nombre moyen d'heures travaillées n'ait guère varié³. La productivité a continué de s'améliorer fortement en 1969, année où l'on relève une progression de 12 % de l'indice de la production pour un accroissement de moins de 4 % de l'emploi dans l'industrie. Bien que l'on ne dispose pas d'indicateurs pour 1970, il semble probable que l'emploi industriel a continué d'augmenter à un rythme assez satisfaisant. Il convient sans doute de noter que, malgré le fléchissement de l'activité dans le secteur de la construction, le nombre de chômeurs inscrits a rapidement diminué jusqu'à la fin de l'été 1970. Le mouvement d'émigration qui a fortement progressé en 1969 et s'est poursuivi à un rythme un peu moins rapide l'année dernière, a sans doute grandement contribué à l'amélioration des conditions sur le marché du travail⁴.

Si, au cours des dernières années, la demande de main-d'œuvre, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger, a pu être à l'origine de pénuries dans certaines spécialités, elle ne semble pas avoir provoqué de très fortes tensions sur le marché du travail. Bien que, depuis les années 60, la main-d'œuvre agricole ait cessé d'augmenter et ait même amorcé un mouvement inverse, près de la moitié de la population active se trouve encore dans l'agriculture de sorte que les réserves de main-d'œuvre rurale inutilisées ou sous-employées sont encore certainement assez importantes. En ce qui concerne la main-d'œuvre non agricole, la situation est moins claire, mais les excédents sont certainement plus importants que ne le donnent à penser les statistiques établies sur la base du nombre de chômeurs inscrits. Même ces chiffres témoignent de l'existence d'une réserve de main-d'œuvre dans ce secteur, puisqu'ils font apparaître qu'environ 2,5 % de la population active non agricole était en chômage à l'automne dernier. Qui plus est, la lenteur avec laquelle se creuse l'écart entre les salaires de la main-d'œuvre qualifiée et ceux de la main-d'œuvre non qualifiée révèle qu'il n'y a pas que des manœuvres dans les travailleurs en surnombre. Cependant, les réserves de main-d'œuvre inemployée sont de plus en plus constituées, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines, de main-d'œuvre peu qualifiée, de sorte que leur intégration dans le processus de production dépend dans une très large mesure des possibilités de formation ou de réadaptation professionnelle et qu'il faut également tenir compte des problèmes régionaux. Les Autorités grecques ont parfaitement conscience de ces besoins particuliers, et elles s'efforcent actuellement d'améliorer les moyens de formation

3 Les chiffres relatifs à l'emploi couvrent uniquement les entreprises industrielles et artisanales qui emploient au moins 10 personnes; ils ne sont donc pas totalement compatibles avec l'indice de la production industrielle. Il est possible que la progression de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie ait été légèrement plus rapide que dans les seules entreprises de grande dimension.

4 Les statistiques grecques disponibles ne permettent pas de déterminer les sorties nettes de travailleurs émigrants ou de personnes ayant une activité économique, et les données publiées par les pays qui emploient de la main-d'œuvre étrangère sont incomplètes. L'Allemagne paraît avoir été le principal pôle d'attraction des travailleurs grecs partant à l'étranger. De juin 1968 à septembre 1970, l'effectif recensé des ressortissants grecs employés en Allemagne est passé de 136 000 à 242 000. Cet accroissement correspond non seulement au mouvement d'émigration à partir de la Grèce, mais probablement aussi à l'arrivée d'un certain nombre de Grecs qui avaient d'abord émigré vers d'autres pays, et à une certaine diminution du nombre des travailleurs grecs en chômage sur le marché du travail allemand.

Tableau 5 POPULATION ACTIVE ET EMPLOI
Millions

	1951 ¹	1961	1969
Population active	3.28	3.64	[3.8]
Emploi	3.10	3.42	[3.7]
Agriculture, sylviculture, pêche	1.86	1.93	[1.8]
Secteur non agricole	1.24	1.49	[1.9]
Industrie et bâtiment	0.53	0.64	[0.8]
dont : industrie manufacturière	0.43	0.45	[0.50]
Autres activités	0.89	0.85	[1.1]
Chômage	0.18	0.22	[0.1]
dont : chômeurs inscrits		0.08	[0.07]

1 Les chiffres indiqués pour chaque secteur comprennent les chômeurs du secteur considéré et leur total ne correspond donc pas au chiffre indiqué pour l'emploi total, dans lequel les chômeurs ne sont pas comptés.

NOTE Les chiffres indiqués sont tirés des recensements de la population; toutefois, ceux de 1969 ont été estimés par le Secrétariat à l'aide de données fournies par les autorités grecques. La construction est englobée dans l'industrie. Les chiffres indiqués ne comprennent pas les travailleurs grecs émigrés. Le nombre total net d'émigrants (familles comprises) a été en moyenne de 20 000 par an pendant les années 50 et de 30 000 par an pendant les années 60.

Sources : Statistiques de la population active 1957-1968, OCDE; renseignements communiqués directement à l'OCDE et estimations du Secrétariat.

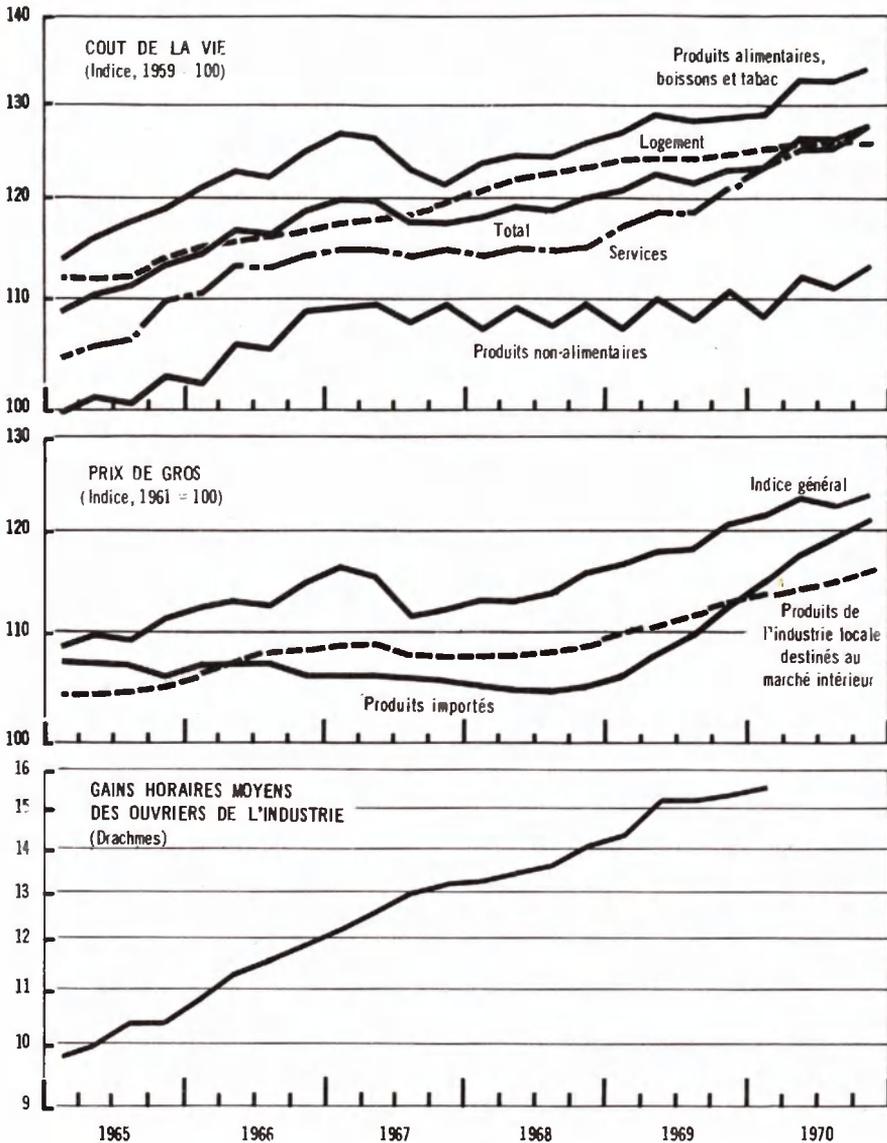
offerts et d'encourager le développement industriel des provinces (voir Partie IV de la présente Etude).

Les salaires et les prix

La persistance d'une relative détente sur le marché du travail a aidé les autorités à contenir assez facilement les hausses de salaires dans la limite des progrès de la productivité. Le salaire minimum fixé par le gouvernement constitue la base du barème des rémunérations. Les négociations collectives — généralement au niveau de la profession plutôt qu'au niveau de l'industrie — sont soumises à l'examen du gouvernement qui préfère cependant de façon générale, pour influencer sur l'évolution des salaires, ajuster le salaire minimum et recommander l'adoption d'ajustements analogues pour les accords particuliers. Le salaire minimum légal a été relevé de 7 % à l'automne 1968 et de 8 % au printemps 1969, et il n'a plus été modifié depuis lors. Le taux de progression annuelle des gains horaires moyens des ouvriers de l'industrie a été compris entre 8 et 10 % ces trois dernières années. D'après les indicateurs partiels dont on dispose, cette augmentation est allée de pair avec une amélioration rapide de la productivité, de sorte que les coûts unitaires de main-d'œuvre ont évolué de façon relativement favorable. Les traitements paraissent ainsi avoir progressé plus lentement que les salaires des ouvriers de l'industrie au cours des deux dernières années. Un relèvement de 5 % a eu lieu chaque année depuis 1968 dans la fonction publique et un ajustement à peu près similaire a été enregistré dans les principales branches du secteur privé.

Graphique 3 PRIX ET SALAIRES

Echelle semi-log.



Source: Bulletin Mensuel de Statistique de l'Institut National de Statistique.

L'absence de hausse inflationniste des salaires explique peut-être dans une certaine mesure que la Grèce ait réussi ces dernières années à contenir la hausse des prix (bien que l'on ne puisse écarter la possibilité d'une relation causale inverse). Les prix à la consommation, pratiquement stables

en 1968, ont étonnamment peu progressé en 1969. Même la tendance plus prononcée de ces derniers temps (augmentation de 3,7 % du coût de la vie, par exemple, pendant l'année 1970) peut être considérée, dans les circonstances présentes, comme relativement satisfaisante. En raison du caractère très ouvert de l'économie grecque, la concurrence des importations a contribué à modérer la hausse des prix intérieurs. Cependant, les prix ont rapidement augmenté ces dernières années dans la plupart des pays Membres, et étant donné que le montant des importations de biens et de services représente près d'un quart du PIB de la Grèce, on aurait pu s'attendre à voir l'inflation à l'étranger exercer une incidence importante sur l'évolution des prix intérieurs. Comme par ailleurs plus d'un quart des produits manufacturés importés sont achetés en Allemagne, la réévaluation du Deutschemark représentait une cause autonome et non négligeable d'inflation importée. L'accélération de la hausse des prix en 1970 est sans doute largement imputable à ces influences extérieures, auxquelles il faut ajouter la montée plus rapide des prix alimentaires (malgré des récoltes satisfaisantes) et la forte progression des prix des services autres que les loyers (en raison principalement d'un ajustement des tarifs de nombre de services publics).

L'indice du coût de la vie actuellement utilisé est fondé sur la structure des dépenses de consommation de 1957 et l'on pouvait penser que la hausse des prix s'en trouvait dans une certaine mesure sous-estimée. Cependant, l'indice révisé qui sera prochainement publié et dont la pondération est fondée sur les dépenses de 1965-1967, fait aussi apparaître pour ces der-

Tableau 6 PRIX ET SALAIRES
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1966	1967	1968	1969	1970
Prix à la consommation, total	5.0	1.7	0.3	2.5	3.2
Denrées alimentaires, boissons, tabac	5.4	1.3	—	2.9	3.0
Produits non alimentaires	4.4	3.3	-0.6	0.6	1.9
Logement	3.0	2.1	3.3	1.7	1.1
Services	5.5	1.9	1.9	3.5	5.5
Prix de gros, total	3.1	0.6	—	3.9	3.9
Produits de l'industrie locale destinés au marché intérieur	2.6	0.8	-0.1	2.8	3.1
Produits importés	—	-0.9	-0.9	4.0	8.5
Gains journaliers moyens des ouvriers de l'industrie ¹	12.9	11.4	7.9	10.2	8.0 ²
Nombre hebdomadaire moyen d'heures payées dans l'industrie ¹	-1.0	0.6	0.3	0.2	3.2 ³

1 Sur la base d'enquêtes trimestrielles auprès des entreprises industrielles et artisanales employant au moins 10 ouvriers.

2 Janvier-août 1970 par rapport à janvier-août 1969.

3 Février 1970 par rapport à février 1969.

Sources : Bulletin mensuel de statistiques, Institut national de statistiques, Bulletin de la Fédération des industriels grecs, Athènes.

nières années des prix à la consommation nettement plus stables en Grèce que dans la plupart des pays Membres. Les raisons n'en sont pas totalement claires, mais il semble qu'outre la modération des revendications de salaires et le contrôle direct exercé sur les prix de quelques produits et services, on peut y voir l'effet de l'absence de pressions générales sur les ressources disponibles, aussi bien du côté de la capacité que de celui de la main-d'œuvre. Le taux d'utilisation des capacités s'est certainement accru dans les secteurs qui ont participé à la grande activité des exportations industrielles. Cependant, la marge de capacité inemployée est peut-être restée importante dans de nombreux secteurs industriels travaillant surtout pour le marché intérieur. Il faut encore rappeler que la part des ressources affectées à l'économie intérieure s'est élargie aux dépens du secteur de l'exportation et aussi que deux bonnes récoltes successives ont contribué à freiner la hausse des prix.

Les mécanismes de contrôle direct des prix jouent un rôle de moins en moins important. Ils ont été progressivement assouplis, et ceux qui sont encore en vigueur visent surtout divers produits alimentaires de base, certains services (transports urbains et interurbains, coiffeurs, cinémas, etc.) et des produits sur lesquels l'Etat exerce un monopole (allumettes, sel et mazout). Les biens et services soumis au contrôle des prix sont classés en plusieurs catégories, en fonction notamment de l'état des stocks et des besoins saisonniers, la police du marché étant chargée de faire respecter les réglementations en vigueur. Ce système qui s'est révélé complexe du point de vue administratif, ne vise qu'un éventail désormais réduit de biens et services et il a entraîné dans certains cas une compression des marges bénéficiaires des commerçants. C'est notamment pour ces raisons que les autorités mettent actuellement au point une nouvelle formule : la police du marché serait supprimée et le gouvernement ne pourrait intervenir dans la formation des prix que s'il y avait manifestement « spéculation concertée et profit excessif au détriment de la collectivité ».

Le commerce et les paiements extérieurs

L'évolution de la balance des paiements au cours des deux dernières années a été marquée par une nette reprise des exportations de marchandises et des principales recettes invisibles courantes. Le dynamisme du commerce mondial, les résultats satisfaisants du secteur agricole et la mise en service d'importants équipements nouveaux dans les industries exportatrices sont les principaux facteurs qui expliquent la tenue remarquable des exportations de marchandises. Le net renversement en 1969 de la tendance des recettes touristiques, qui avaient fléchi au cours des deux années précédentes, a aussi été, dans une large mesure la conséquence de la haute conjoncture économique à l'étranger. De même, l'augmentation considérable des envois de fonds des travailleurs émigrés — qui, jointes aux recettes touristiques, représentent désormais une source de devises aussi importante que les exportations — a reflété la progression rapide des salaires et le niveau de la demande de main-d'œuvre à l'étranger, notamment en Allemagne. Toutefois, ces facteurs favorables n'ont pas suffi à compenser les effets exercés par l'augmentation plus rapide des importations, par le renversement du solde des opérations invisibles courantes de l'Etat qui est devenu déficitaire, et par le plafonnement des recettes nettes au titre des

transports. En fait, les estimations officielles relatives à la balance des paiements font apparaître, après la détérioration modérée enregistrée en 1968, une nette aggravation du déficit des opérations courantes en 1969. Le déficit des opérations courantes, (environ 4 % du PIB au cours des deux dernières années) a été presque totalement financé par des importations de capitaux privés et des emprunts publics à l'étranger. Ces importations de capitaux, par le secteur public ou par le secteur privé, étaient souvent de nature à alourdir exagérément la charge à court terme du service de la dette.

Tableau 7 BALANCE DES PAIEMENTS
Sur la base des règlements et crédits de fournisseurs
Millions de dollars

	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Balance commerciale f.o.b./c.a.f.	-702.0	-749.2	-708.6	-783.6	-903.3	-1 092.3
Exportations	330.9	403.5	452.6	464.9	530.3	612.3
Importations	1 032.9	1 152.7	1 161.2	1 248.5	1 433.6	1 704.6
Services, net	210.1	252.3	249.7	292.1	274.1	328.7
<i>dont</i> : Transports	145.5	149.8	183.8	212.6	211.9	227.7
Tourisme	66.1	102.9	86.1	77.9	101.6	138.6
Revenu d'investissements	-9.9	-16.8	-24.5	-28.6	-33.9	-44.4
Etat	-2.6	14.5	6.1	11.0	-23.0	-12.7
Transferts, net	223.5	239.7	236.5	239.5	277.7	344.7
<i>dont</i> : Remises d'émigrants	206.9	235.0	232.1	239.4	277.0	342.9
Balance des paiements courants	-268.4	-257.2	-228.4	-252.0	-351.5	-418.9
Capitaux non monétaires, net, erreurs et omissions	231.7	247.4	191.4	211.7	259.3	319.7
Capitaux à long terme, net	203.7	219.3	171.4	203.0	202.9	278.5
Etat	25.4	69.3	10.7	14.1	18.3	0.9
Entreprises publiques	24.8	2.0	19.2	7.8	16.8	4.8
Sociétés techniques	-	-	-	-	-	80.0
Secteur privé, à l'exception des investissements immobiliers et des crédits de fournisseurs	140.7	73.2	68.1	70.8	80.6	67.4
Investissements immobiliers	-	57.0	40.1	50.9	58.6	74.2
Crédits de fournisseurs	12.8	17.8	33.3	59.4	28.6	51.2
Capitaux à court terme, erreurs et omissions	28.0	27.2	20.0	8.7	56.4	41.2
Opérations courantes et opérations en capital non monétaires	-36.7	-9.8	-31.0	-40.3	-92.2	-99.2
Institutions monétaires	4.0	12.4	18.7	30.0	37.3	65.5
<i>dont</i> : Dépôts en devises	3.2	13.2	8.2	21.3	27.2	49.7
Balance des règlements officiels	-32.7	1.7	-12.3	-10.3	-34.9	-33.7
Réserves d'or et de devises	-31.0	12.4	13.5	35.8	-4.9	-16.4
Utilisation des DTS	-	-	-	-	-	-16.8
Autres (transferts d'or compris) ¹	-1.7	-10.7	-25.8	-46.1	-50.0	0.5
Réserves officielles (encours, fin de période)	235.3	247.6	261.1	296.9	292.0	275.6
Crédits de fournisseurs (encours, fin de période)	239.8	285.2	309.4	378.7	434.1	516.7

1 Transferts des comptes des souverains-or au compte de devises de la Banque de Grèce.

Source : Bulletin mensuel de statistique, Banque de Grèce.

L'aggravation du déficit des opérations courantes s'est poursuivie l'an dernier, mais à une cadence plus modérée. Les exportations se sont encore un peu affermies, mais la progression des importations s'est accentuée, entraînant une détérioration de la balance commerciale plus marquée que précédemment. Toutefois, celle-ci a été largement compensée par l'évolution très favorable des principales recettes invisibles courantes et par la diminution des paiements de l'Etat au titre des opérations invisibles courantes.

Les estimations officielles concernant la balance des paiements sont établies sur la base des règlements, compte tenu des variations des crédits à l'importation accordées par les fournisseurs. En faisant exactement la part de ces crédits, on devrait en principe pouvoir éliminer du montant des importations la quasi-totalité de l'effet exercé par les variations des termes de paiement. Toutefois, cela risque de ne pas être facile du fait que les systèmes de licence d'importation et de dépôt préalable obligatoire sont complexes et mouvants. Les statistiques douanières, dans lesquelles les transactions sont recensées en fonction de leur date d'expédition et de livraison, devraient constituer une bonne base pour estimer la balance commerciale dans l'optique des transactions. Les chiffres que l'on obtient ainsi donnent à penser que le déficit commercial s'est aggravé beaucoup plus en 1968 et un peu moins en 1969 qu'il n'apparaît dans les estimations relatives à la balance des paiements. De fait, sur la base des transactions, la détérioration

Tableau 8 EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS
Sur la base des statistiques douanières

	1969 Millions de \$	1966	1967	1968	1969	1970 Janv.-Juin
		<i>Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente</i>				
<i>Exportations f.o.b.</i>	553.6	23.9	22.0	- 5.5	18.3	24.5
Produits agricoles	308.2	16.6	19.8	-16.1	1.2	8.3
Minerais et métaux	39.1	9.8	-4.4	28.0	14.3	18.7
Produits manufacturés	198.0	71.0	41.8	21.7	63.2	53.5
Ciment, fer, acier et métaux non ferreux	95.4	207.7	107.5	7.4	113.9	44.8
Produits finis	102.6	45.0	15.7	32.0	33.7	61.3
Produits pétroliers et poissons frais	8.3	218.7	19.6	26.2	6.5	17.8
<i>Importations c.a.f. (navires exclus)</i>	1,404.5	7.6	0.4	9.2	13.4	5.3
Biens de consommation	556.9	4.8	5.9	3.0	9.6	6.4
dont: produits non alimentaires	368.3	9.3	7.2	5.1	9.5	9.7
Biens d'équipement (navires exclus)	418.8	13.0	-3.7	21.7	13.5	0.5
dont: aéronefs non compris	367.6	2.1	6.2	14.9	5.7	17.3
outillage industriel en majeure partie	262.3	-4.4	7.0	10.7	15.8	n.d.
Matières premières	310.0	10.0	-5.9	7.3	18.8	13.3
Pétrole, produits pétroliers et produits non spécifiés	118.8	-5.3	4.3	6.9	17.5	-3.9

Source : Institut national de statistique de la Grèce.

de la balance courante paraît s'être atténuée en 1969. Cette tendance s'est certainement poursuivie en 1970 ; il se pourrait que l'écart entre les statistiques douanières et les estimations établies sur la base des règlements se révèle plus faible pour 1970 que pour les années précédentes.

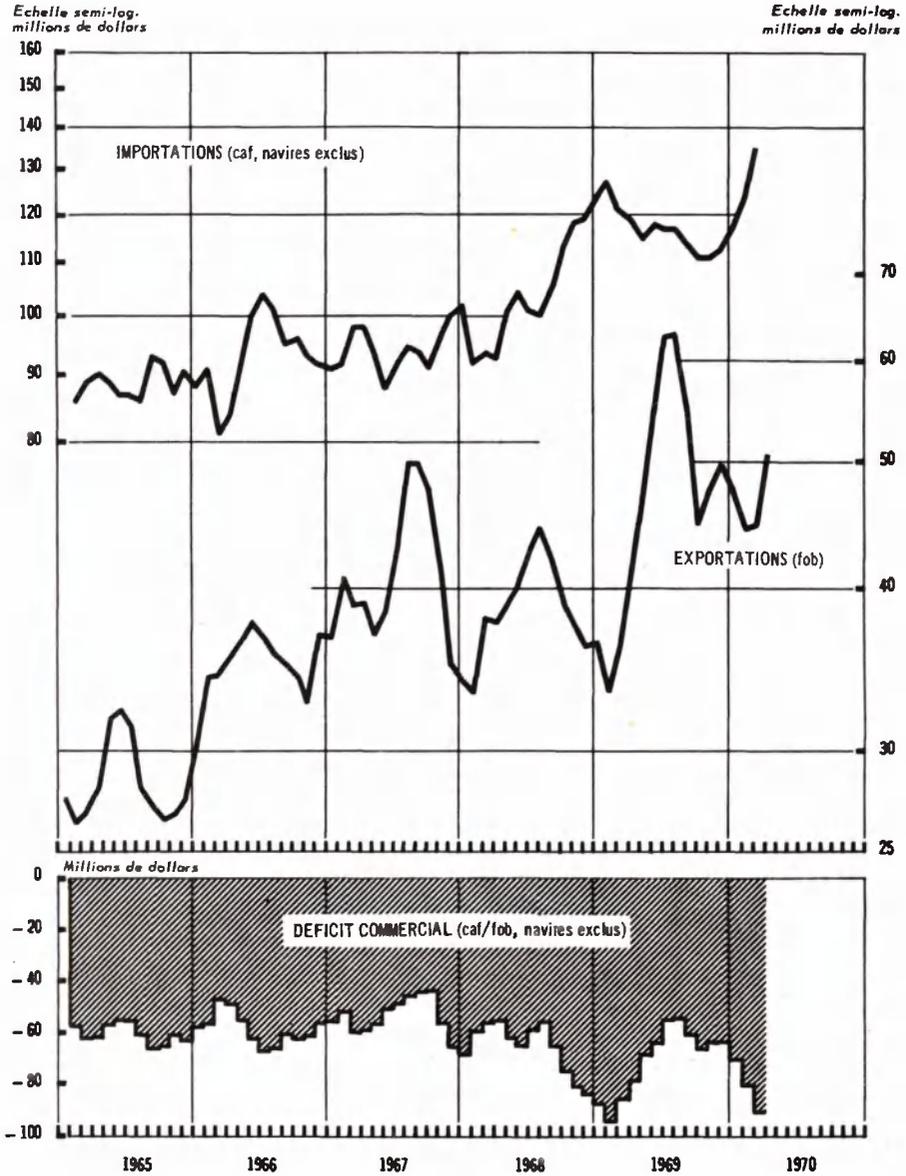
Les exportations, évaluées sur la base des statistiques douanières, connaissent d'importantes fluctuations en cours d'année et aucune tendance précise ne peut être dégagée même si l'on s'efforce d'éliminer les facteurs saisonniers. Il est cependant évident, tant d'après les statistiques douanières que d'après les chiffres de règlements, que 1969 a été marquée par une nette reprise, grâce à laquelle la Grèce a pu conserver sa part des marchés étrangers (voir Annexe II). Cette reprise tient pour beaucoup à l'amélioration des récoltes, mais il faut signaler aussi la croissance nettement plus rapide des exportations de produits non agricoles. Les ventes de certaines matières premières industrielles ont notamment progressé de façon spectaculaire, et les exportations de produits manufacturés plus élaborés sont restées excellentes. La fermeté des exportations industrielles a persisté l'an dernier et pour la première fois la valeur des exportations de produits industriels a dépassé celle des produits agricoles. A titre comparatif, la part des produits industriels dans le total des exportations de marchandises n'était que de 15 % en 1959, ce qui montre bien les progrès accomplis ces dernières années dans le sens d'une diversification des exportations. Au demeurant, le secteur agricole a de son côté mis au point des variétés et des types de produits mieux adaptés à la demande étrangère.

Il ressort des statistiques douanières corrigées des variations saisonnières qu'après une forte progression en 1968, les importations (à l'exclusion des navires) ont diminué jusque vers la fin de 1969 et qu'elles ont alors amorcé une reprise vigoureuse qui s'est poursuivie au cours des premiers mois de 1970. Dans l'ensemble, le relèvement du niveau annuel moyen a été plus fort que l'augmentation enregistrée entre les deux années précédentes : l'accroissement des importations de matières premières industrielles et de biens de consommation non alimentaires s'est fortement accéléré et les importations alimentaires ont marqué une reprise — sans doute liée aux mauvaises récoltes de l'automne précédent. Les importations d'outillage industriel en majeure partie ont vu leur croissance se renforcer, mais les importations d'équipement de transport autre que les aéronefs ont diminué fortement, de sorte que les importations de biens d'équipement (non compris les aéronefs) n'ont augmenté que modérément. On ne dispose pas de données statistiques suffisantes pour déterminer la tendance des principales catégories d'importation en 1970. Les statistiques douanières relatives aux importations du premier semestre font apparaître une accélération pour les biens d'équipement (non compris les aéronefs), peu de changements pour les biens de consommation non alimentaires et une augmentation nettement ralentie pour les produits alimentaires et les matières premières industrielles.

Les crédits de fournisseurs, les emprunts du secteur public et les importations de capitaux effectués par les sociétés techniques⁵ semblent avoir

5 Il s'agit d'entreprises chargées surtout d'effectuer des travaux d'infrastructure pour le compte des Autorités grecques, lesquelles financent ces travaux par des emprunts à l'étranger garantis par la Banque de Grèce.

Graphique 4 COMMERCE EXTERIEUR (Statistiques douanières c.a.f. f.o.b.)
Moyennes mobiles trimestrielles corrigées des variations saisonnières



Source: Bulletin Mensuel de Statistique du Commerce Extérieur, Institut National de Statistique ; la correction des variations saisonnières a été opérée par le Secrétariat.

financé les deux-cinquièmes environ du déficit courant de ces dernières années. Il s'agit là essentiellement de crédits assortis de conditions commerciales, avec des périodes de remboursement relativement courtes et des taux d'intérêt élevés. Les autres entrées de capitaux non monétaires qui paraissent avoir été affectées pour l'essentiel à des investissements immobiliers ont couvert à peu près un quart du déficit courant. Les importations de capitaux participant vraiment aux risques des entreprises sont restées faibles ces dernières années, mais d'après des chiffres partiels relatifs à 1970, il se serait produit un certain redressement de la tendance. Le nombre de demandes présentées en application de la loi régissant les investissements directs étrangers en Grèce a continué d'augmenter. Malgré le long délai qui s'écoule entre la réception de ces demandes (ou leur approbation) et l'importation effective des capitaux, l'augmentation régulière du nombre de demandes donne à penser que les investisseurs étrangers sont maintenant plus volontiers disposés à placer des capitaux en Grèce en s'associant aux risques de l'entreprise. L'année dernière a notamment été marquée dans ce domaine par les accords conclus avec les groupes Onassis et Niarchos, pour des projets représentant au total quelque 800 millions de dollars. Les entrées de capitaux comptabilisés dans les apports aux institutions monétaires privées ont très fortement augmenté ces dernières années. Les diverses mesures prises pour inciter les travailleurs émigrés, les marins et les autres ressortissants grecs résidant à l'étranger à confier leurs gains et leur épargne au secteur bancaire intérieur n'ont certainement pas été étrangères à cette progression.

La balance des règlements officiels s'est soldée par un déficit de 55 millions de dollars en 1969 et de 34 millions en 1970. En 1969, la quasi-totalité du déficit a été financée par des emprunts à l'étranger de la Banque de Grèce, tandis qu'en 1970 le déficit a, dans une large mesure, été couvert par l'utilisation de droits de tirage spéciaux et par une certaine diminution des réserves en or et en devises.

II POLITIQUE ECONOMIQUE A COURT TERME

Comme c'est normalement le cas pour les pays en voie de développement, il est difficile de faire pour la Grèce une distinction précise entre les mesures de politique économique à court et à long termes. La politique budgétaire ne constitue pas encore un instrument vraiment bien adapté aux besoins de la régulation de la demande à court terme, et, lorsqu'on a voulu employer certains mécanismes fiscaux pour agir à long terme sur les structures, les résultats obtenus n'ont pas été parfaitement satisfaisants. La politique monétaire revêt surtout la forme de mesures sélectives également destinées à favoriser l'évolution structurelle. Une autre grande préoccupation des autorités monétaires est de préserver la position extérieure du pays, ce qui explique qu'elles aient recours à des mesures intéressant directement la balance des paiements. Cependant, la politique budgétaire, aussi bien que la politique monétaire ont forcément une incidence sur la demande à court terme, et il faut tenir compte dans une certaine mesure de l'ampleur et de la nature de cette incidence au moment où l'on décide de la politique à suivre.

De façon très générale, on peut dire que l'objectif des autorités au cours des deux dernières années a été de freiner suffisamment l'expansion de la demande afin de prévenir les pressions sur les coûts et les prix et d'éviter un déséquilibre extérieur excessif. Il semble cependant au total que les mesures budgétaires aient eu un net effet expansionniste en 1969, auquel a succédé une tendance plus restrictive en 1970. Dans le domaine de la monnaie et du crédit, une aisance relative semble avoir été maintenue au cours de ces deux années : la plupart des mesures prises avaient des objectifs particuliers plus qu'elles ne visaient précisément à assouplir ou à durcir les conditions monétaires générales.

Politique budgétaire

La politique budgétaire n'étant guère utilisée aux fins de régulation de la demande, les autorités ont surtout agi sur la monnaie et le crédit (de manière notamment à encourager la construction de logements) pour assurer la reprise de la demande intérieure en 1968. Le budget de l'Etat semble avoir eu une nette influence restrictive au cours de l'année en question. La part de l'Etat dans l'utilisation des ressources réelles a cessé d'augmenter, et la charge fiscale des ménages s'est accrue, surtout du fait de la diminution de l'évasion fiscale. La situation s'est profondément inversée en 1969, mais pas uniquement sous l'effet de mesures de caractère délibéré. La consommation comme les investissements fixes de l'Etat ont fortement augmenté en volume, mais les versements courants de subventions par l'Etat ont été substantiellement réduits. En matière de recettes, la situation est moins nette. Le produit des impôts directs autres que l'impôt sur les sociétés a augmenté un peu moins vite qu'en 1968. Les taux et les règles d'imposition n'ont pas été modifiés depuis les mesures d'assouplissement prises à la fin de 1967, qui comprenaient notamment un abaissement du taux maximum ramené de 49 à 44 %, et un relèvement du plafond des revenus non imposables⁶. Bien que l'accroissement des revenus des particuliers se soit sans doute légèrement accentué en 1969, le produit des impôts directs autres que l'impôt sur les sociétés a augmenté moins vite au cours de l'année. Cela tient peut-être, en grande partie, au fait que les efforts déployés en vue de réduire l'évasion fiscale ont eu moins de résultats que l'année précédente. La même cause pourrait aussi expliquer en partie la progression nettement moins rapide du produit des impôts indirects et la diminution en termes absolus du produit de l'impôt sur les sociétés. Mais cette dernière s'explique surtout par la baisse du niveau des bénéfices imposables des sociétés, provoquée à la fois par l'accroissement de leurs dépenses d'équipement et par le renforcement des incitations fiscales à l'investissement. Le montant total des recettes courantes de l'Etat a augmenté moins vite que le PIB nominal, alors que les dépenses réelles consacrées par les administrations publiques à l'acquisition de biens et de services s'accéléraient très nettement ; on peut en déduire qu'en 1969, les opérations du secteur public ont eu un effet nettement expansionniste.

6 Ce pourcentage ne tient pas compte de la surtaxe perçue pour le financement du régime de retraites agricoles, dont le taux est égal à 15 % du montant de l'impôt en principal.

Tableau 9 RECETTES ET DEPENSES DE L'ETAT
 Dans l'optique des comptes nationaux
 En milliards de drachmes

	1967	1968	1969	1970 (chiffres provisoires)
<i>Administration centrale</i>				
Recettes courantes	33.2	39.1	42.5	48.0
<i>dont</i> : impôts directs	5.7	6.7	7.5	9.0
impôts indirects	26.1	30.8	33.6	37.0
Dépenses courantes	32.2	36.3	40.0	44.4
Biens et services	21.5	22.9	26.7	30.5
Militaires	10.0	11.3	13.3	
Civiles	11.6	11.6	13.4	
Intérêt de la dette publique	1.5	1.8	2.1	2.4
Subventions et transferts courants	9.2	11.6	11.3	11.5
Epargne courante nette	1.0	2.8	2.5	3.6
Formation brute de capital fixe	6.2	7.7	8.9	11.0
<i>Compte consolidé de l'Etat</i>				
Recettes courantes	54.0	62.1	68.7	
Dépenses courantes	51.0	55.0	59.6	
Epargne courante nette	3.0	7.1	9.1	
Formation brute de capital fixe	8.2	9.1	11.0	13.5
<i>Source</i> : Comptes nationaux des pays de l'OCDE (1950-1968); Mémoire de la Grèce à l'OCDE.				

D'après les estimations provisoires établies dans l'optique de la comptabilité nationale, il ressort des dépenses en biens et services de l'Etat et des recettes de l'administration centrale que les autorités ont donné un tour plus restrictif à leur politique en 1970. Selon ces estimations provisoires, le volume de l'investissement fixe aurait augmenté encore plus vite qu'en 1969, mais l'expansion de la masse plus importante que représentent les dépenses de consommation se serait considérablement ralentie (tableaux 1 et 2). Si l'on en juge par les statistiques concernant seulement l'Administration centrale, il semblerait que la progression des recettes courantes de l'Etat se soit en même temps notablement accélérée (tableau 9). L'accélération a été particulièrement marquée pour les recettes provenant des impôts directs ; les recettes perçues à ce titre par l'Administration centrale ont augmenté d'un cinquième, entre 1969 et 1970. Comme l'assiette et le taux des impôts étaient encore restés sans changement et que l'activité économique et les revenus n'ont progressé que lentement, on ne s'explique pas très bien les raisons de cette accélération apparente.

Les prévisions budgétaires pour 1971 n'étant pas disponibles dans l'optique de la comptabilité nationale, il est difficile d'apprécier l'incidence probable du budget sur la demande et la production. Par rapport à celles de l'année dernière, les prévisions de recettes, fondées sur l'hypothèse du maintien des taux et règles d'imposition actuellement en vigueur, indiquent un

ralentissement de la progression des recettes ordinaires totales. Les dépenses ordinaires devraient continuer d'augmenter à peu près au même rythme, de sorte que l'on prévoit un nouvel accroissement de l'excédent du budget ordinaire, moins rapide cependant qu'en 1970. Les dépenses inscrites au budget des investissements (qui, outre les investissements au sens de la comptabilité nationale, couvre certaines subventions et dépenses administratives) devraient augmenter beaucoup moins vite que l'année dernière. Le résultat net serait une aggravation d'environ 0,4 milliard de drachmes du déficit budgétaire global dans l'optique de l'administration, qui atteindrait ainsi 8,5 milliards de drachmes, alors que l'accroissement du déficit prévu l'année dernière était de 1,1 milliard de drachmes.

Comme cela a déjà été le cas ces dernières années, le déficit de 1971 doit être pour l'essentiel financé par le marché intérieur. La part des capitaux étrangers dans le total des emprunts du secteur public, qui avait été de l'ordre d'un tiers en 1968/69, doit être ramenée à un niveau à peine supérieur à un cinquième. Les conditions généralement avantageuses dont s'accompagnent les émissions d'obligations publiques (allègements fiscaux plus importants, notamment) ont permis à l'Etat de couvrir une fraction croissante de ses besoins d'emprunt par le placement de titres sur le marché intérieur. On espère que cette tendance se poursuivra pendant l'année en

Tableau 10 RECETTES ET DEPENSES DE L'ETAT
Dans l'optique de l'Administration
En milliards de drachmes

	1968	1969	Janvier-Novembre		1969	1970	1971 ¹
			1969	1970			
Recettes du budget ordinaire	44.8	50.4	44.6	48.7	51.1	57.5	63.2
Impôts directs	8.2	9.5	8.2	9.5	9.5	11.1	13.1
Impôts indirects	32.1	36.1	32.1	35.1	36.7	41.0	44.8
Autres	4.5	4.8	4.3	4.1	4.9	5.3	5.3
Dépenses du budget ordinaire	42.9	47.7	39.5	45.1	48.6	53.8	58.9
Excédent du budget ordinaire	2.0	2.7	5.1	3.6	2.5	3.7	4.3
Déficit du budget des investissements	-8.5	-10.0	-8.4	-9.8	-9.5	-11.8	-12.8
Déficit budgétaire global	-6.5	-7.3	-3.3	-6.2	-7.0	-8.1	-8.5
Financé par :							
Emissions d'obligations sur le marché intérieur	1.8	2.0	1.4	1.7	2.0	2.2	2.4
Bons du Trésor	2.5	3.0	2.4	3.2	3.0	3.6	4.4
Sources étrangères	2.2	2.3	1.6	2.9	2.0	2.3	1.8
Opérations financières non spécifiées	—	—	-2.1	-1.6	—	—	—

1 A l'exception des recettes et dépenses des services postaux (0.7 milliard de drachmes) qui ont un statut autonome depuis 1970; toutefois, les chiffres relatifs à ces services sont inclus dans les données budgétaires pour 1970 et les exercices précédents.

NOTE Les données correspondent aux opérations effectuées au cours de l'année civile en exécution des budgets votés pour l'exercice en cours et les exercices précédents, sauf pour 1969 où elles englobent la prolongation de l'exercice jusqu'à juin 1970. Les chiffres pour janvier-août 1970 ne comprennent pas les opérations afférentes au budget de 1969 effectuées pendant la prolongation de l'exercice.

Sources : Bulletin statistique mensuel et Rapport annuel 1969, Banque de Grèce.

cours, grâce notamment au rôle accru des investisseurs institutionnels. L'émission de bons du Trésor restera cependant la plus importante source de financement du budget. En mars 1969, le plafond fixé pour les avances que la Banque centrale accorde à l'Administration centrale dans l'attente de recettes au titre de l'aide ou de prêts a été relevé. Toutefois, cette facilité ne paraît guère avoir été mise à profit, si même il en a été fait usage, que pour couvrir des retards très courts dans la perception des recettes.

Politique monétaire

Du point de vue de l'action conjoncturelle, le meilleur qualificatif qui puisse s'appliquer à la politique monétaire des deux dernières années est sans doute celui de « neutre ». Trois séries de mesures générales impliquant par leur nature un certain effet restrictif ont été prises ; toutefois, elles faisaient intervenir d'autres considérations et il n'en est finalement pas résulté de durcissement des conditions monétaires. En premier lieu, le taux de l'escompte a été porté de 5 à 6,5 % en trois étapes, au cours de 1969. En deuxième lieu, dans la période de 19 mois qui a pris fin en juillet 1970, le pourcentage minimum d'effets publics dans les avoirs des banques a été relevé à quatre reprises et est ainsi passé de 27 à 34,5 % du volume des dépôts à vue et des dépôts d'épargne privés. En troisième lieu, les conditions d'octroi par les banques d'avances sur titres ont été rendues nettement plus rigoureuses pendant l'été et l'automne de 1969. Les modifications du taux de l'escompte n'ont pas d'incidence sur les taux d'intérêt bancaire dont le plafond est fixé par la Commission de la Monnaie, et l'activité de réescompte de la Banque centrale ne semble pas avoir été affectée par ces relèvements qui avaient essentiellement pour objet d'agir sur le climat psychologique. L'obligation faite aux banques d'accroître le pourcentage des effets publics dans leurs avoirs s'inspirait plus de la nécessité de couvrir les besoins d'emprunts de l'Etat que du souci de freiner l'expansion du crédit bancaire au secteur privé. Quant à l'institution de modalités plus rigoureuses pour les avances sur titres, elle était motivée par des considérations touchant le marché des capitaux et, en particulier, par les préoccupations que suscitait la spéculation excessive sur les valeurs mobilières.

Ces trois mesures mises à part, la politique monétaire a fait fond, comme par le passé, sur des dispositions sélectives conçues dans une large mesure de manière à détourner les crédits bancaires des secteurs à faible priorité (importations, commerce intérieur et activité de construction, notamment) et à les orienter vers d'autres activités et principalement vers les exportations (voir Annexe I). La nature de ces dispositions sélectives s'est toutefois modifiée. Depuis 1966, les dispositions et réglementations spécifiques et détaillées ont progressivement cédé la place à un système général de taux d'intérêt et de coefficients de réserve différenciés⁷. Les taux d'intérêt ban-

⁷ De façon générale, le crédit bancaire n'est plus soumis à des plafonds quantitatifs que lorsqu'il est destiné au financement d'activités commerciales intérieures. Il est totalement interdit aux banques de financer des opérations portant sur des biens de consommation non alimentaires importés et de financer les entreprises qui accordent des facilités d'achat à tempérament d'une durée supérieure aux limites fixées par la Commission de la Monnaie. Les banques ne sont tenues de consentir des crédits de type particulier

caires sont soumis à des plafonds différents suivant les catégories d'emprunteurs, afin d'agir sur le coût et la demande de crédit. Parallèlement, on s'efforce d'uniformiser le taux de rémunération des banques en différenciant les coefficients des réserves obligatoires en fonction des catégories de prêts⁸.

Cet instrument de politique monétaire de caractère général, combinant variations des taux d'intérêt bancaire et modifications des coefficients de réserves obligatoires, n'a cependant pas été grandement utilisé au cours des deux dernières années. En fait, les autorités ont eu surtout recours à des mesures plus spécifiques pour modifier la composition du crédit bancaire dans le sens souhaité. C'est ainsi qu'à l'été de 1969, la part maximum du financement bancaire a été ramenée de 50 à 40 % du montant du coût de la construction et que la Banque centrale a cessé de réescompter les crédits à la construction. Plus tard dans l'année, le plafond global des crédits bancaires pour le financement du commerce intérieur a été réduit de 10 % tandis que le plafond applicable à chaque prêt était abaissé de moitié. Diverses règles visant la constitution de dépôts préalables bloqués ont été appliquées pour agir sur le financement des importations par les banques. Des considérations relatives à la balance des paiements ont aussi inspiré un certain nombre d'autres mesures monétaires ayant en particulier pour objet d'inciter les travailleurs émigrés, les marins et autres ressortissants grecs résidant à l'étranger à déposer leurs gains ou leur épargne auprès de banques grecques.

Les modifications intervenues dans la composition des prêts bancaires, qui apparaissent au tableau 11, doivent sans doute beaucoup à ces diverses mesures de politique monétaire. Les faits les plus caractéristiques sont le ralentissement progressif du crédit au logement, après l'expansion exceptionnellement forte enregistrée en 1968, et l'accroissement accéléré des crédits ouverts au secteur du commerce et aux secteurs « divers »⁹. Les prêts bancaires aux industries manufacturières et extractives se sont aussi accélérés ces deux dernières années, et l'on a observé avec satisfaction un accroissement relatif du crédit à long terme. Toutefois, de janvier à novembre 1970, la progression des prêts à long terme aux industries manufacturières et extractives est restée beaucoup plus lente que celle des crédits au tourisme, au logement, et à diverses autres activités de service.

qu'en vertu des dispositions spéciales concernant leurs réserves obligatoires en effets publics, et de la règle générale stipulant qu'elles doivent faire en sorte que 15 % au moins du montant de leurs dépôts soient affectés à certaines catégories de crédits à moyen et à long termes ou soient placés en valeurs mobilières nouvellement émises.

8 Les banques sont ainsi tenues d'effectuer à la Banque de Grèce des dépôts non rémunérés représentant 5 % de leurs prêts à court terme à l'industrie et 35 % des crédits accordés au commerce intérieur et au commerce d'importation, mais elles peuvent, en contrepartie, procéder à des retraits correspondant à 35 % de leurs crédits à l'exportation, 15 % de leurs crédits aux entreprises publiques et 5 % de leurs autres prêts à moyen et long termes qui ne sont pas assujettis à la constitution de dépôts obligatoires. Les crédits non énumérés ci-dessus ne donnent lieu à aucune obligation de dépôt et à aucune autorisation de retrait.

9 La reprise apparente des crédits accordés au secteur agricole ne doit pas faire illusion, car leur niveau avait été artificiellement réduit en 1968 du fait de la prise en compte des remises de dette consenties aux agriculteurs.

Tableau 11 CREDIT BANCAIRE
Pourcentage de variation au cours de la période considérée

	En cours			Janvier-Novembre	
	fin 1969	1968	1969	1969	1970
	Milliards Dr.				
Organismes d'achat de l'Etat, organismes publics et entreprises publiques ¹	18.6	32.2	17.7	12.7	8.6
Secteur privé	92.4	12.6	21.6	19.7	19.7
Agriculture	15.0	-11.2 ²	11.1	9.6	14.7
Industries manufacturières et extractives	40.1	16.1	18.6	15.4	17.9
Court et moyen terme	28.6	16.7	16.7	13.5	16.1
Long terme	11.5	14.8	23.6	20.4	22.6
Commerce	13.3	7	18.7	21.4	11.3
Logement	14.0	61.7	44.3	44.3	24.3
Tourisme	4.5	37.5	36.4	30.3	37.8
Divers	5.5	—	22.2	17.7	40.0
Total	111.0	15.6	20.9	18.5	17.8
Fourni par: banques commerciales ³	50.4	14.3	19.2	17.0	16.1
institutions de crédit spécialisées ⁴	28.4	0.1	37.9	36.9	19.7
Banque de Grèce	32.2	31.4	11.4	7.6	18.9

1 A l'exclusion des crédits à l'Administration centrale.

2 La diminution constatée en 1968 s'explique par l'annulation des dettes agricoles opérée la même année; l'Etat a pris en charge à ce titre 6 441 millions de drachmes.

3 Y compris les fonds publics destinés au financement de prêts à long terme par l'intermédiaire des institutions de crédit spécialisées (encours à la fin de 1969=987 millions de drachmes).

4 Non compris les fonds de la Banque de Grèce destinés au financement des crédits des banques commerciales (encours à la fin de 1969=4.1 milliards de drachmes).

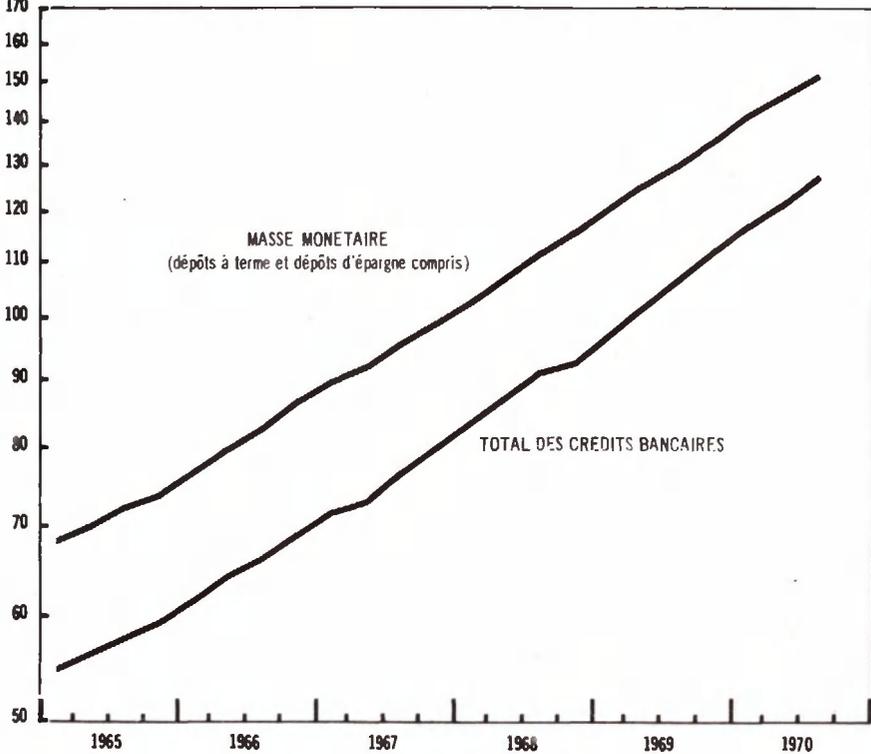
Source : Bulletin mensuel de statistiques, Banque de Grèce.

Malgré les mesures de politique monétaire dont on aurait pu attendre au total un effet légèrement restrictif, l'expansion du crédit des banques commerciales a été beaucoup plus rapide en 1969 que l'année précédente, et la tendance ne s'est guère modifiée en 1970. Le volume total du crédit bancaire, y compris les prêts de la Banque de Grèce et des institutions de crédit spécialisées, a suivi une évolution analogue. D'après les chiffres trimestriels désaisonnalisés, le volume total du crédit bancaire aurait augmenté assez régulièrement depuis le printemps de 1967. Il en va de même de la masse monétaire au sens large, corrigée des variations saisonnières, qui a progressé ces dernières années à un taux relativement constant (17 à 18 % par an). En revanche, les disponibilités monétaires ne se sont que modérément accrues ces dernières années, leur niveau moyen n'augmentant que de 6,5 % entre 1968 et 1969, soit à un rythme nettement plus lent que le PNB nominal.

Les emprunts sur le marché financier ont fortement diminué lorsque, en 1969, les entreprises publiques, qui assuraient jusque là 40 à 50 % des nouvelles émissions, ont cessé leurs opérations sur ce marché. Une reprise partielle est intervenue l'année dernière, le volume total des nouvelles émissions retrouvant à peu près le niveau de 1967, qui était cependant bien inférieur à celui de 1968. Cette amélioration a été uniquement provoquée par l'accroissement des emprunts de l'Etat et par le montant plus important

Graphique 5 MASSE MONETAIRE ET CREDIT BANCAIRE

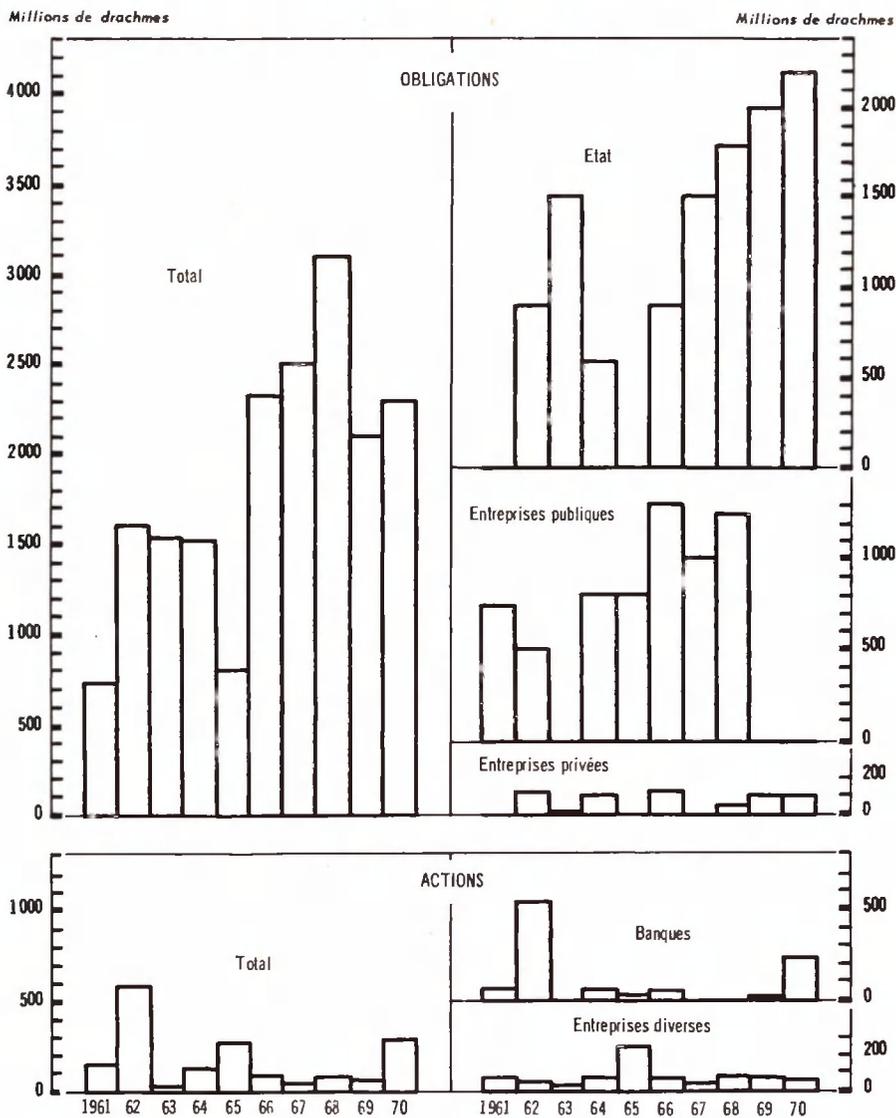
Après correction des variations saisonnières

Echelle semi-log.
Millions de drachmes, fin de période

Source: Bulletin Mensuel de Statistique de la Banque de Grèce; la correction des variations saisonnières a été opérée par le Secrétariat.

des émissions d'actions auxquelles ont procédé les banques. Le marché est absolument dominé par les emprunts de l'Etat et des entreprises publiques. D'août 1968 à août 1970, le montant net des effets publics détenus par les banques s'est accru de 8 milliards de drachmes ; ce gonflement, qui correspond à peu près exactement au relèvement de la part de leurs avoirs que les banques sont tenues de détenir sous cette forme, a absorbé environ les trois quarts du volume brut des émissions d'obligations de l'Etat et de bons du Trésor au cours de cette période. Bien que certaines habitudes et divers obstacles expliquent peut-être que le secteur privé ne lance pas d'emprunts importants sur le marché des capitaux, il est possible que l'obligation faite aux banques de consacrer une part importante et croissante de leurs ressources à des achats d'effets publics aille, sur un marché de dimensions réduites, à l'encontre des efforts déployés pour encourager les émissions privées.

Graphique 6 NOUVELLES EMISSIONS SUR LE MARCHÉ DES CAPITAUX



Source : Rapport 1969 de la Banque de Grèce ; renseignements communiqués directement à l'OCDE.

III PERSPECTIVES POUR 1971

La politique économique a pour objectif de croissance à court terme une augmentation d'au moins 7 $\frac{1}{2}$ % du PNB en termes réels entre 1970 et 1971, c'est-à-dire une augmentation légèrement inférieure à celle que font apparaître les estimations provisoires pour l'année dernière. Il semble difficile d'espérer une récolte beaucoup plus belle qu'en 1970 et le rythme d'expansion de la production agricole totale sera vraisemblablement plus modéré. Le taux de croissance globale ne pourra donc se maintenir à peu près au même niveau, comme l'indiquent les prévisions officielles, que si la tendance de l'activité non agricole s'améliore. Les pressions exercées sur les ressources disponibles varient certainement selon les secteurs, et peut-être même selon les régions, mais il subsiste néanmoins des réserves de capacité et de main-d'œuvre inemployées ou sous-employées, malgré l'expansion des dernières années. La mise en service des nouveaux équipements donnera encore plus de souplesse à la production en 1971. L'expansion de l'activité non agricole ne devrait donc pas être ralentie par une grave pénurie de moyens de production. Cependant, les autorités semblent peu disposées à adopter un objectif de croissance plus ambitieux, de crainte de compromettre la réalisation des objectifs qu'elles se sont assignés en matière de prix et de balance des paiements. Elles entendent en effet freiner la hausse des prix par rapport à l'année dernière et contenir l'expansion des importations dans la limite de la croissance des exportations et des recettes invisibles courantes.

Il est difficile de dire si, sans intervention des autorités, la demande atteindra un niveau suffisant pour assurer l'expansion voulue de la production ; on connaît mal en effet les tendances actuelles des principales composantes de la demande, et il faut en outre compter avec les développements à l'étranger. Les autorités prévoient une reprise de la construction de logements après le recul de l'année dernière. A cet effet, elles se proposent tout particulièrement d'assouplir les conditions du crédit à la construction pour les logements destinés aux catégories sociales à revenus faibles ou moyens. Quant aux logements destinés aux catégories à revenus supérieurs, il semble bien que les coûts élevés des terrains et de la construction, ainsi que la possibilité d'une certaine saturation du marché des constructions neuves, devraient contenir la reprise éventuelle dans des limites raisonnables. Les profits des entreprises semblent avoir favorablement évolué. Il est cependant possible que les perspectives moins dynamiques des principaux marchés étrangers et l'existence d'une marge de ressources inemployées dans certaines branches d'industrie exercent une influence défavorable sur les décisions d'investissement. Il est par ailleurs possible que le secteur privé (comme certaines branches du secteur public) ne puisse sans difficulté mener à bien la préparation et le contrôle techniques des projets d'investissement aux taux d'expansion actuels. Cependant, étant donné le lancement des différents projets prévus dans les industries du nickel, de l'habillement et de la chaussure, et la poursuite des projets déjà en cours dans un certain nombre d'autres branches, il ne semble pas que la progression des investissements fixes des entreprises risque de subir de nouveaux ralentissements. Pour les investissements privés (autres que dans le secteur du logement et

de l'industrie) les perspectives dépendent dans une large mesure de l'évolution de l'industrie touristique et des activités connexes. Les investissements déjà effectués dans cette branche ont à peine suffi, en dépit de leur ampleur (la capacité d'hébergement a augmenté de 25 à 30 % au cours des quatre dernières années), à faire face au développement de la demande. Ils pourraient donc se poursuivre à un rythme élevé, étant donné notamment que les réservations déjà enregistrées permettent de prévoir que 1971 sera encore une excellente année. On connaît mal les projets d'investissement du secteur public, mais aucune modification sensible de la tendance de l'année dernière n'est apparemment prévue, pas plus en ce qui concerne les investissements que la consommation de l'Etat. Dans ces conditions, l'expansion de l'investissement sera peut-être soutenue, mais il paraît peu probable que cette composante de la demande soit très active, en l'absence de toute intervention de l'Etat.

D'après les prévisions officielles, l'expansion de la consommation privée devrait se poursuivre au rythme plus élevé atteint l'an dernier, en partie du fait du niveau élevé des revenus agricoles en 1970. Toutefois, comme il est déjà arrivé à plusieurs reprises, ces dernières années, que la consommation privée se révèle nettement inférieure aux prévisions officielles, on peut se demander si les forces autonomes de la demande suffiront à assurer la réalisation des taux escomptés. Même en supposant que l'emploi intérieur non agricole continue d'augmenter au rythme de l'année dernière — ce qui n'est pas certain —, le marché du travail risque d'être moins soutenu si la demande de main-d'œuvre à l'étranger, et notamment en Allemagne, perd de sa vigueur. Une évolution de ce genre aurait vraisemblablement une influence défavorable sur les salaires intérieurs et sur la progression des envois de fonds des travailleurs émigrés. Ces envois ont augmenté à un rythme particulièrement élevé l'année dernière, en raison non seulement de l'ampleur des mouvements d'émigration, mais aussi du fait de la réévaluation du Deutschemark. Les perspectives pour l'année en cours des remises des travailleurs émigrés qui constituent désormais une source de revenu relativement importante, notamment dans les foyers à revenu faible et à consommation élevée, sont donc nettement moins favorables que l'année dernière. Par conséquent, tout bien considéré, l'accroissement de la consommation privée risque peut-être de se ralentir cette année.

Les perspectives du commerce mondial sont moins brillantes que l'année dernière mais il est difficile de dire quelles pourraient être l'ampleur et la durée d'un ralentissement éventuel. Les exportations industrielles de la Grèce pourraient cependant continuer d'augmenter rapidement pendant l'année en cours à la suite de la mise en service d'investissements nouveaux, notamment dans les industries de l'acier, de l'aluminium, du nickel et des textiles. Les exportations agricoles risquent de perdre un peu de leur vigueur si les récoltes sont moins favorables, mais dans l'ensemble, le taux d'expansion des exportations pourrait être satisfaisant, même s'il n'est pas tout à fait aussi remarquable que l'année dernière. Les autorités prévoient que le taux de progression des importations (sur la base des règlements et des crédits de fournisseurs) restera pratiquement inchangé. Si la demande intérieure, et notamment la consommation privée, était moins vigoureuse que prévu, la tendance des importations pourrait perdre de son dynamisme.

Même dans l'hypothèse d'un certain tassement de la tendance des exportations et des principales recettes invisibles courantes qui font peut-être, dans certains cas, l'objet de prévisions un peu optimistes, il ne serait pas impossible que le compte des opérations courantes de la balance des paiements ne se détériore que modérément. L'accroissement régulier du nombre de demandes présentées conformément à la loi régissant les investissements directs étrangers en Grèce laisse prévoir une accélération des entrées de capitaux participant aux risques des entreprises dans le proche avenir, ainsi qu'une amélioration, en 1971, du mode de financement du déficit courant.

Etant donné qu'il est difficile de prévoir quel sera cette année le dynamisme des facteurs autonomes de l'activité économique en Grèce, il importe que les autorités pratiquent une politique suffisamment souple pour pouvoir, en cas de besoin, stimuler la demande intérieure de manière à assurer au moins la croissance de 7½ % retenue comme objectif. Il devrait être possible de réaliser ce taux d'expansion (et peut-être même un taux légèrement supérieur), tout en maintenant une stabilité relative des prix et des coûts.

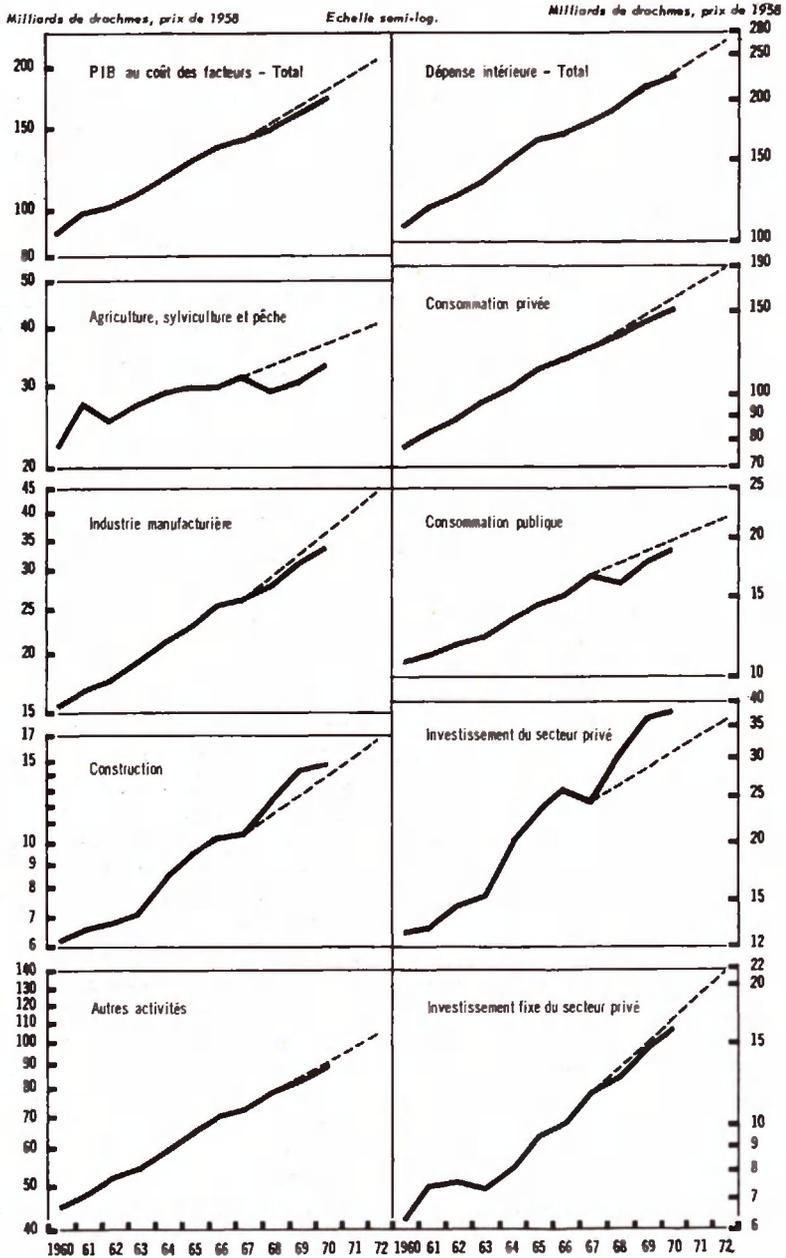
IV POLITIQUES, PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Ces dernières années, les méthodes utilisées en Grèce pour la planification du développement ont été améliorées à différents égards. Vers le milieu des années 60, des objectifs quantitatifs à moyen terme ont été fixés pour la première fois à l'aide d'un modèle global de l'économie, et l'exécution du plan a été prévue de façon beaucoup plus détaillée que ce n'était le cas jusqu'alors. Le Plan actuellement en vigueur qui couvre la période 1968-1972, contient une longue liste de mesures concrètes destinées à assurer la réalisation des principaux objectifs, et un certain nombre de ces mesures ont déjà été totalement ou partiellement appliquées. On travaille actuellement à l'élaboration d'un Plan à longue échéance pour la période 1985-2000 qui servira de cadre de référence à long terme pour la préparation des nouveaux plans à moyen terme. Il ne semble pas en revanche, que les Autorités grecques aient adopté la pratique suivie dans la plupart des pays Membres qui procèdent à intervalles réguliers, généralement tous les ans, à un examen de l'exécution du plan et aux ajustements qu'il convient d'apporter soit aux objectifs soit aux mesures pratiques que celui-ci prévoit. On ne constate aucun changement des objectifs initiaux du Plan de développement 1968-1972 et les mesures qui y sont proposées n'ont guère été modifiées bien que certains résultats (notamment dans l'agriculture et les investissements fixes du secteur privé) s'écartent sensiblement du profil prévu pour le développement.

Les objectifs du Plan actuellement en vigueur ont été analysés de façon relativement détaillée dans la dernière étude consacrée à la Grèce par l'OCDE¹⁰. Les Graphiques 7 et 8 font apparaître les objectifs fixés pour les principaux agrégats de la demande et de la production et pour la balance

10 Grèce, Etudes Economiques de l'OCDE, février 1969.

Graphique 7 PIB ET DEPENSE - OBJECTIFS DU PLAN ET TENDANCES PASSES

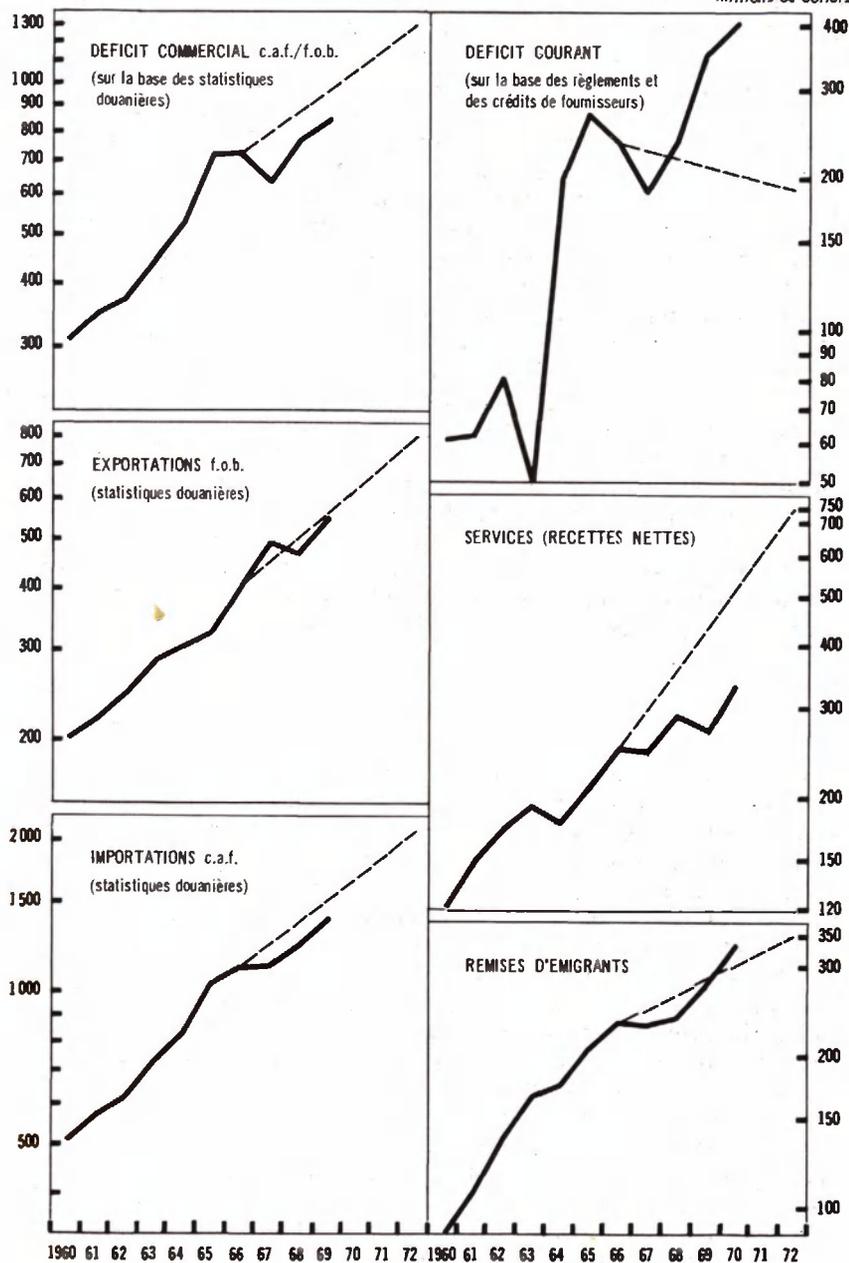


Source: Comptes Nationaux 1950-1968, OCDE; Plan de Développement Économique 1968-1972, de la Grèce; Ministère de la Coordination; renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Graphique 8 BALANCE DES PAIEMENTS - OBJECTIFS DU PLAN ET TENDANCES PASSES

Echelle semi-log.
Millions de dollars

Echelle semi-log.
Millions de dollars



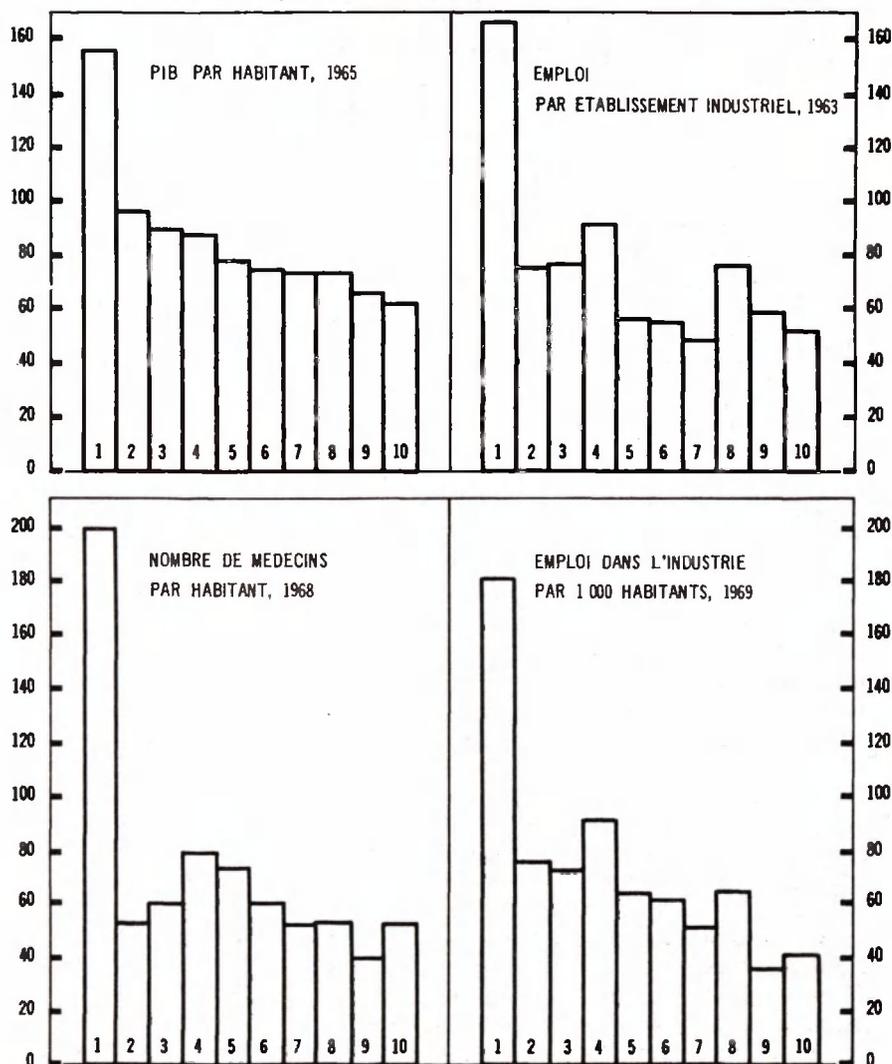
Source: Bulletin Mensuel de Statistique de la Banque de Grèce; Plan de Développement Economique (1968-1972) de la Grèce, Ministère de la Coordination.

extérieure, ainsi que les tendances enregistrées avant la mise en œuvre du Plan, et les résultats obtenus dans les deux ou trois premières années d'application de celui-ci. Jusqu'à présent, et malgré les écarts mentionnés plus haut, les résultats ont suivi dans l'ensemble d'assez près le profil prévu. Qui plus est, des données globales de ce type ne font pas apparaître certains progrès récents de caractère structurel. Des progrès ont, en particulier, été enregistrés dans le sens, d'une part, de la diversification des exportations (voir Annexe II) et, d'autre part, de l'orientation de la production industrielle vers l'exportation et le remplacement des importations. En revanche, les développements dans le secteur de l'agriculture ont été moins satisfaisants. Les nouvelles exportations agricoles ont certes pris un bon départ, mais aucun progrès vraiment important n'a encore été fait dans la voie du développement, très nécessaire de la production de viande et de produits laitiers aux dépens des cultures traditionnelles. En outre, malgré les bonnes récoltes de 1969 et 1970, les résultats d'ensemble de l'agriculture sont restés en-deçà des objectifs prévus. Il n'est guère possible d'imputer uniquement aux conditions atmosphériques le fait que pendant la période 1968-1970 la production agricole totale a été à peine supérieure au niveau enregistré pendant les trois années précédentes. Etant donné les résultats assez médiocres de l'agriculture, on ne pouvait guère espérer de réduction tout à fait satisfaisante des inégalités régionales en matière de niveau de vie et de revenu. Il ne semble pas davantage que de grands progrès aient été faits jusqu'à présent dans un deuxième domaine d'importance vitale pour le développement à savoir la modification de la structure de l'épargne et du financement des investissements.

Développement régional

En Grèce, le revenu par habitant et le niveau de vie varient dans de fortes proportions d'une région à l'autre, le « Grand Athènes » se détachant très nettement du reste du pays. Ces disparités sont dans une large mesure le reflet de différences historiques, économiques, et géographiques. Le développement industriel s'est fortement concentré sur la région d'Athènes : vers 1965, avec un quart seulement de la population totale, cette région offrait près de 60 % de l'emploi industriel total et le niveau moyen du PIB par habitant y était presque deux fois plus élevé que dans le reste du pays. Il faut ajouter à cela que les diverses activités de services, et notamment les activités financières, ont naturellement tendu à se rassembler à Athènes, centre administratif du pays. Les autres régions sont à prédominance agricole, bien qu'il existe quelques petites villes industrielles (dont certaines peuvent devenir des centres de développement), et que l'expansion du tourisme contribue dans une certaine mesure à la diversification des activités économiques. La productivité agricole est généralement faible, la mécanisation et la mise en œuvre de techniques agricoles modernes étant gênées par le morcellement des terres, par le relief, par la structure de la production végétale et par le fait que la population rurale est relativement peu évoluée. Les réserves de main-d'œuvre inemployée ou sous-employée sont particulièrement importantes dans les régions les plus défavorisées, bien que les migrations tant vers les zones urbaines du pays que vers l'étranger aient drainé une partie de cet excédent au cours des dernières années.

Graphique 9 INDICATEURS DES DISPARITES REGIONALES
Indices, moyenne pour l'ensemble de la Grèce = 100



Note: Les chiffres figurant dans les colonnes renvoient aux régions énumérées ci-dessous (les chiffres entre parenthèses indiquent la part de la région considérée dans la population totale de la Grèce en 1969).

- | | |
|---|-------------------------|
| 1. Région du Grand Athènes (25,9) | 6. Crète (5,6) |
| 2. Reste de la Grèce centrale et Eubée (11,4) | 7. Iles ioniennes (2,1) |
| 3. Péloponnèse (11,7) | 8. Thessalie (8,1) |
| 4. Macédoine (22,4) | 9. Thrace (4,2) |
| 5. Iles de la mer Egée (4,9) | 10. Epire (3,8) |

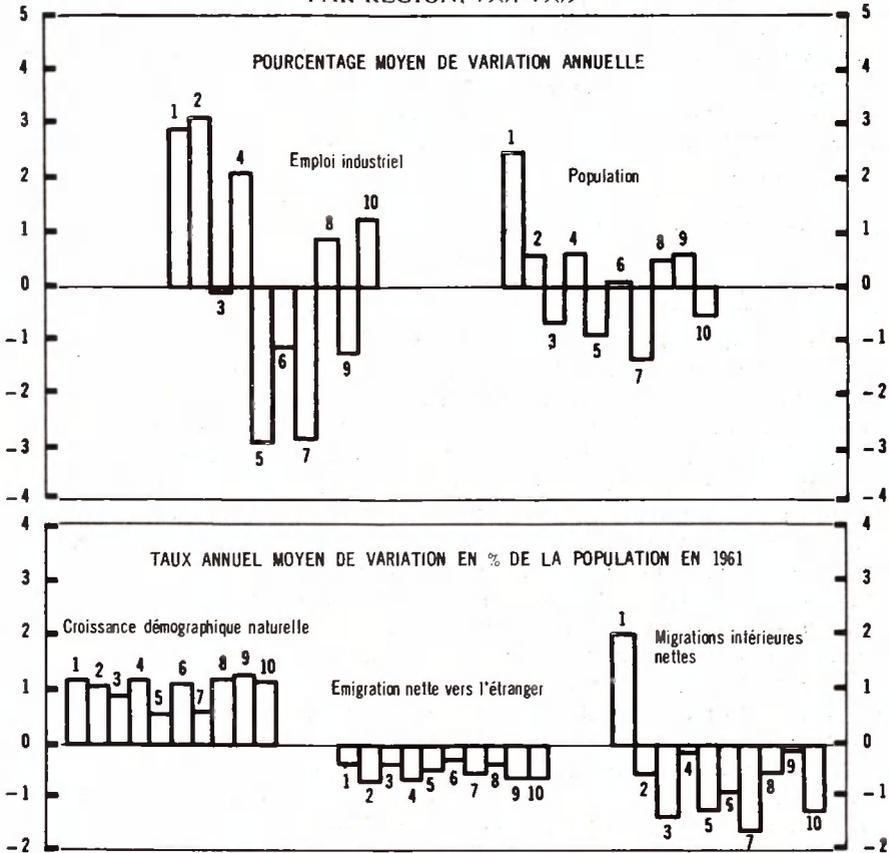
Source: Plan de Développement Economique (1968-1972) de la Grèce. Ministère de la Coopération; Annuaire statistique de Grèce; renseignements communiqués directement à l'OCDE.

L'un des principaux objectifs du Plan en cours est d'obtenir que les régions les plus défavorisées participent plus largement au processus de développement économique et social. Les objectifs fixés à cet égard ne sont pas quantifiés et le Plan ne donne pas d'indication sur l'ampleur de l'effort financier engagé par l'Etat pour le développement de ces régions. Toutefois, il existe un programme d'équipement public régional et l'on fait actuellement un effort de décentralisation intéressant divers domaines. On envisage en premier lieu d'améliorer les moyens d'enseignement et de formation technique pour mieux équilibrer l'éventail des qualifications dans la population active. Deuxièmement, la productivité de l'agriculture doit être stimulée notamment par un changement de structure de la production agricole en faveur de l'élevage et des cultures à rendement élevé, par l'amélioration de l'irrigation, le développement de la mécanisation, l'emploi accru des insecticides et de variétés de semences améliorées, ainsi que par la rationalisation des circuits de distribution. On prévoit enfin d'étendre l'industrialisation à l'ensemble du pays en décourageant l'implantation de nouvelles industries sur le territoire du Grand Athènes où se rencontrent déjà des problèmes d'encombrement, et en favorisant la création de nouvelles entreprises dans les régions qui semblent à même de devenir des « pôles dynamiques de développement industriel ». Il s'agit là soit de régions (autres que l'agglomération athénienne) dont l'industrialisation est déjà en cours, soit de certaines autres régions qui semblent offrir des perspectives particulièrement intéressantes de ce point de vue. Le Plan ne précise pas les différents types d'activités industrielles à développer dans telle ou telle région, mais il semble que l'on veuille, dans un premier temps, créer des industries de base (raffineries de pétrole, industries pétrochimiques, aciéries, etc.) qui font intervenir une forte proportion de capital. On escompte que celles-ci attireront à leur tour des activités industrielles complémentaires qui auront une plus forte incidence sur le marché de l'emploi. Le gouvernement doit financer l'infrastructure de base nécessaire au développement industriel des régions choisies, mais le détail de la planification et de l'exécution de ces projets doit être confié à des services administratifs décentralisés afin notamment d'inciter les régions et les centres de développement à rivaliser les uns avec les autres pour attirer de nouvelles industries.

On ne dispose pas de données statistiques suffisantes pour apprécier les modifications récentes des structures régionales. En dehors de la consommation d'électricité, qui a rapidement augmenté dans la plupart des provinces, les seuls indicateurs économiques publiés concernent l'emploi industriel en 1969. Les chiffres les plus récents que l'on puisse comparer avec cette série sont ceux de l'année 1958¹¹. Il semble en ressortir que, pendant les années 60, le développement de l'emploi industriel a été beaucoup plus lent dans les provinces (sauf pour Salonique et pour le « reste de la Grèce centrale et l'Eubée », région qui commence à 40 km du centre d'Athènes) que dans l'agglomération athénienne. Il y a lieu de penser que même les

11 Il existe aussi une ventilation régionale de l'emploi industriel pour l'année 1963. en ce qui concerne les petites entreprises, le champ couvert diffère de celui des séries de 1958 et 1969. Il semble néanmoins en ressortir que l'emploi industriel aurait progressé plus vite, en Macédoine et en Epire, au cours de la période 1963-1969, que ne l'indiquent les données concernant la période 1958-1969 dans le Graphique 10.

Graphique 10 CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET EMPLOI INDUSTRIEL. PAR REGION, 1961-1969



NOTE. Les colonnes correspondent aux régions indiquées au Graphique 9. Le Graphique concernant l'emploi industriel indique les variations de 1958 à 1969.

Source: Annuaire Statistique. Séries Statistiques de Grèce; renseignements communiqués directement à l'OCDE.

chiffres relevés pour le « reste de la Grèce centrale et l'Eubée » doivent être interprétés avec prudence, étant donné que de nombreuses entreprises nouvelles ont tendance à s'installer immédiatement au-delà des limites du Grand Athènes de façon à bénéficier des avantages fiscaux et autres dont l'objet est de favoriser la décentralisation, tout en restant aussi près que possible de la capitale. Cette tendance existe d'ailleurs toujours, ainsi qu'en témoigne le fait que la quasi-totalité des investissements d'un montant de 800 millions de dollars prévus par les groupes Onassis et Niarchos seront effectués dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres d'Athènes. Il existe cependant des exemples de grandes industries implantées nettement à l'écart de l'agglomération d'Athènes et de ses environs. Au premier rang, il faut citer l'ins-

tallation pétrochimique Esso-Pappas à Salonique, qui a été créée au milieu des années 60 et qui, en attirant diverses industries de moindre dimension, a fait de cette ville un centre industriel d'une certaine importance. Il faut aussi signaler l'usine d'aluminium située près de Delphes et l'usine de nickel de Larymna. Bien que l'effort d'industrialisation se soit certainement étendu aux autres régions, l'écart entre la structure économique des provinces et celle de la région athénienne, loin de s'atténuer, s'est sans doute encore aggravé ces dernières années.

Les mesures destinées à attirer l'industrie dans les provinces font une très large place aux stimulants fiscaux (montant élevé des provisions pour amortissement, exonération des cotisations patronales de Sécurité Sociale, régime particulièrement favorable pour certaines matières fiscales, exonération de droits sur les importations de biens d'équipement) et, dans une moindre mesure, à l'octroi de conditions préférentielles en matière de crédit bancaire. Sans être tout à fait centralisée, la délivrance de permis de construire des bâtiments industriels constitue encore un moyen permettant aux autorités d'orienter l'implantation de l'industrie ; il en va de même des politiques d'achat des pouvoirs publics. La politique d'investissement de l'administration est également inspirée entre autres préoccupations, par le souci de doter les régions hautement prioritaires de l'infrastructure industrielle de base (sous forme notamment de moyens de formation) et de répondre d'une façon générale aux exigences du développement régional. Les crédits d'un montant total de 5,2 milliards de drachmes versés au cours des trois dernières années dans le cadre du Programme spécial d'équipement public régional ont été principalement affectés aux régions les plus défavorisées. Cette somme ne représente guère plus du dixième des investissements totaux du secteur public, mais elle est loin de refléter l'ampleur réelle des dépenses effectuées par celui-ci au titre du développement régional. L'essentiel du budget normal d'équipement public est consacré à la création d'une infrastructure industrielle en vue notamment d'encourager le développement de certaines régions choisies (Salonique, Volos, Patras, etc.), et de nombreuses autres dépenses publiques, consacrées à l'enseignement, à la santé publique, au développement du tourisme, par exemple, sont dans une certaine mesure réparties en fonction des besoins régionaux. Les mesures de développement agricole jouent aussi un rôle déterminant, bien que la plupart des dépenses effectuées à ce titre n'apparaissent pas dans le Programme spécial d'équipement public régional. Quelques progrès ont été réalisés dans la mise au point d'arrangements visant à apporter des changements souhaitables à la structure de la production agricole, et, d'une façon plus générale, à améliorer les résultats de l'agriculture. Néanmoins, pendant les trois premières années du Plan en cours, les performances globales du secteur agricole ont été nettement inférieures aux objectifs fixés, ce qui a contribué à maintenir d'importantes disparités régionales en matière de revenu et de niveau de vie.

Epargne et financement de l'investissement

Les auteurs du Plan de développement 1968-1972 avaient estimé que les contraintes imposées par la balance des paiements et le risque de voir se créer une capacité de production excédentaire commandaient de ramener

le rythme de croissance du volume des investissements fixes un peu au-dessous du taux de 11 % par an enregistré au cours des cinq années précédentes. Tout en prévoyant une légère augmentation du taux d'investissement par rapport à son niveau de l'année de base (1967), qui n'était pas particulièrement élevé en regard des normes de l'Europe méridionale¹², on estimait qu'en 1972 il se situerait un peu au-dessous de la moyenne des années 1960 à 1965. Néanmoins, afin de rendre l'économie moins tributaire du financement extérieur, le Plan prévoit un accroissement de l'effort d'épargne intérieur. A cet effet, il table largement sur une augmentation de l'épargne publique, dont le niveau était anormalement faible durant l'année de base et qui, selon les prévisions, devrait atteindre environ 3½ % du PIB. Un taux d'épargne publique de cet ordre a été réalisé pendant un certain temps au début des années 60, mais ce sont des taux généralement plus faibles qui ont été enregistrés dans la plupart des années postérieures à 1955. En revanche, pour l'épargne intérieure privée qui, depuis le milieu des années 50 tend à augmenter plus vite que le PIB, le Plan n'envisage qu'une progression parallèle à celle du PIB.

A en juger par les résultats précédents, le Plan ne fixe donc pas d'objectifs particulièrement ambitieux en ce qui concerne le niveau de l'épargne intérieure. Les problèmes que pose son exécution dans le domaine de l'épargne et de l'investissement consistent essentiellement à modifier la structure de l'épargne intérieure privée, à faire en sorte que les entrées de capitaux aient une composition adéquate et à assurer une répartition des fonds d'investissement disponibles conforme au programme d'investissement prévu. Pour ce qui est du premier point, les Autorités grecques espèrent amener l'épargne intérieure privée à se détourner de ses orientations traditionnelles (notamment avoirs très liquides et investissements immobiliers) pour se porter vers les dépôts bancaires à échéances plus longues et les déplacements en valeurs mobilières. En ce qui concerne la fraction des entrées de capitaux correspondant à des emprunts publics ou privés, il importe de toute évidence que soient modifiées la répartition de la dette entre les diverses échéances, ainsi que les autres conditions d'emprunts, afin d'éviter que le service de la dette ne prenne des proportions intolérables. Mais il serait, en outre, souhaitable de rendre l'économie grecque moins tributaire de ces emprunts, et c'est l'une des raisons pour lesquelles le Plan souligne qu'il importe de faire davantage appel aux participations étrangères directes dans les entreprises grecques et à d'autres formules dans lesquelles les investisseurs étrangers acceptent de s'associer aux risques courus. La Grèce a d'ailleurs d'autres raisons de chercher à attirer les capitaux de cette nature, car ils tendent à s'accompagner d'apports de technologie qui peuvent contribuer à accélérer le progrès technique dans ce pays et à faciliter sa pénétration sur les marchés étrangers.

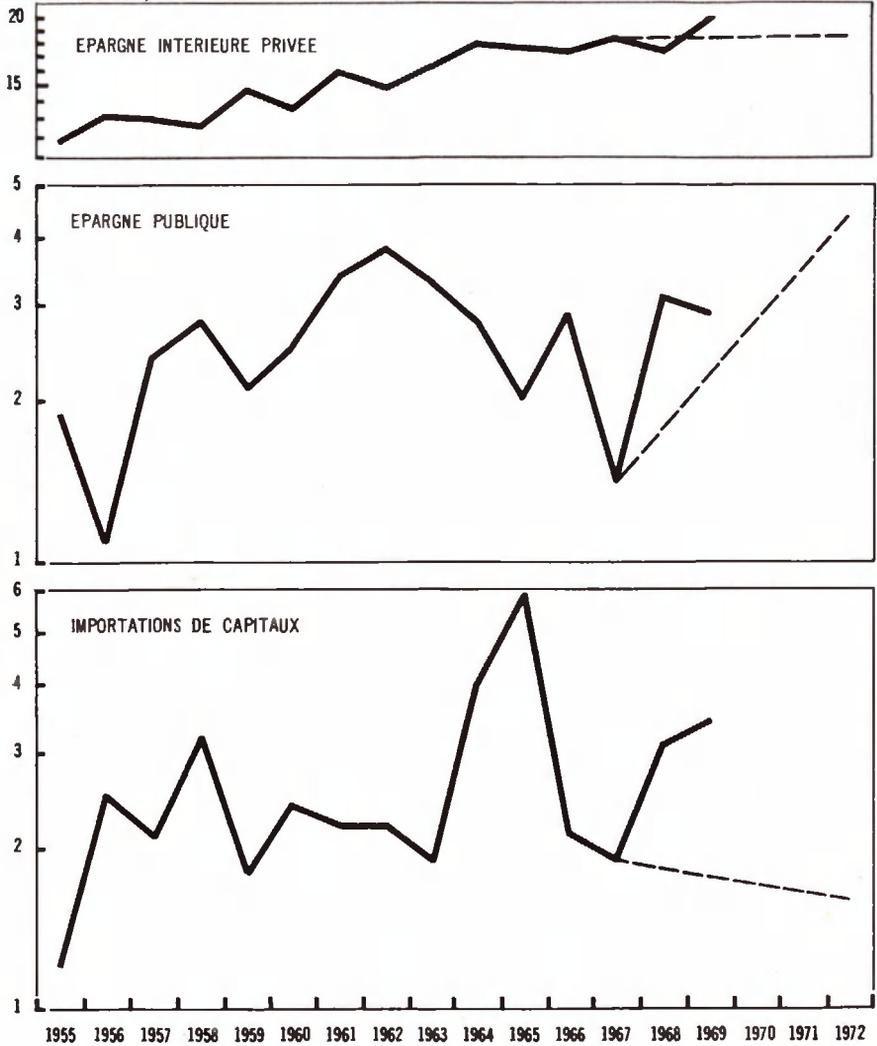
Pour accroître l'épargne publique conformément aux prévisions du Plan, les Autorités grecques ont l'intention de s'employer essentiellement à freiner les dépenses publiques courantes. L'espoir de voir pratiquement se stabiliser

12 En 1967, l'investissement fixe et la formation de stocks représentaient 22,8 % du P.N.B. en Grèce — soit une proportion à peu près du même ordre qu'en Espagne, nettement plus faible qu'en Yougoslavie mais plus élevée qu'au Portugal et en Turquie.

Graphique 11 EPARGNE INTERIEURE ET IMPORTATIONS DE CAPITAUX
OBJECTIFS DU PLAN ET TENDANCES PASSEES

Echelle semi-log.

En % du PNB aux prix du marché

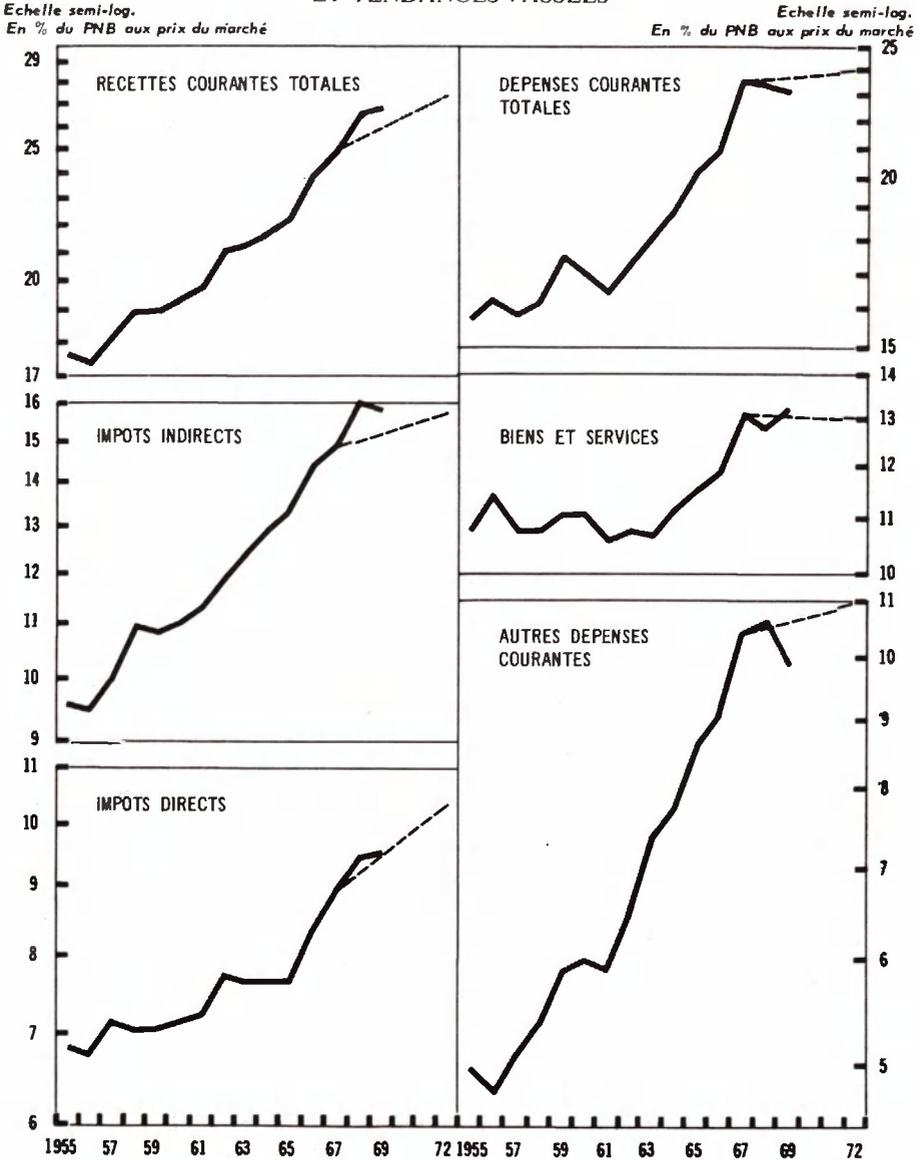


Sources: Comptes Nationaux (1950-1968). OCDE; Plan de Développement Économique (1968-1972) de la Grèce. Ministère de la Coordination, renseignements communiqués directement à l'OCDE.

la part de ces dépenses dans le PNB nominal, alors que cette part accusait jusqu'à présent une très nette tendance à augmenter, se fonde peut-être en partie sur les hypothèses retenues par le Plan en matière de prix. Celui-ci suppose en effet que la hausse de l'indice des prix dérivé des dépenses

publiques courantes se ralentira plus sensiblement que celle de l'indice dérivé du PNB. Mais il prévoit aussi que des mesures devront être prises simultanément pour assurer une plus grande stabilité du rapport des

Graphique 12 RECETTES ET DEPENSES PUBLIQUES - OBJECTIFS DU PLAN ET TENDANCES PASSES



Sources: Statistiques et Comptes Nationaux de l'OCDE, et Plan de Développement Economique (1968-1972) de la Grèce.

dépenses publiques courantes au PNB. Le Plan souligne notamment la nécessité d'enrayer l'accroissement de l'effectif des fonctionnaires et de supprimer les subventions non rentables. Quant aux recettes publiques courantes, elles devraient, selon le Plan, suivre une progression à peu près conforme à leur tendance passée, mais la part des impôts directs devrait augmenter un peu aux dépens de celle des impôts indirects. Une refonte assez poussée du système fiscal est prévue : son objet sera surtout de simplifier le système de fiscalité indirecte actuel, complexe et administrativement coûteux, en le remplaçant partiellement par une taxe à la valeur ajoutée. Mais, pour accroître la part de l'impôt direct dans le total des recettes publiques courantes, les Autorités grecques comptent essentiellement sur la mise en œuvre de procédures de recouvrement plus efficaces, domaine où des progrès ont déjà été accomplis. De fait, elles n'envisagent pas dans le proche avenir, d'accroître la progressivité, relativement faible, de cet impôt, ni d'en élargir l'assiette. On peut cependant espérer que la réforme fiscale projetée contribuera à créer un climat qui permettra d'envisager la possibilité de procéder, dans un avenir pas trop lointain, à une réforme plus profonde de la fiscalité, insistant davantage sur des impôts directs plus progressifs. Une telle réforme, d'une part, servirait la justice sociale (une répartition plus équitable de la charge fiscale est l'un des objectifs explicites du Plan) et, d'autre part, permettrait d'accroître l'efficacité des automatismes budgétaires en même temps qu'elle faciliterait les interventions délibérées pour assurer la régulation de la demande.

D'après les estimations provisoires couvrant les trois premières années du Plan, il semble que les Autorités grecques aient réussi à mettre fin à la tendance antérieure des dépenses courantes, aussi bien sur les biens et services que sur les autres chapitres. Mais la lutte contre l'évasion fiscale n'a semble-t-il guère eu pour effet que d'empêcher la part des impôts directs de continuer à fléchir dans le total des recettes fiscales. A moins d'une nouvelle et nette amélioration dans les méthodes de recouvrement, ou d'une modification des taux des impôts directs, il est fort possible que les impôts indirects ne recommencent à fournir une proportion croissante des recettes fiscales totales.

Ainsi que le montre le tableau 12, les auteurs du Plan espèrent voir augmenter sensiblement la part de l'épargne privée acheminée par le canal des institutions financières intérieures et du marché des capitaux. On peut en effet constater que, selon leurs prévisions, la fraction de l'épargne des particuliers affectée à la construction de logements, qui ne représentait pas loin de la moitié en 1967, devrait être ramenée à environ un tiers à la fin de la période couverte par le Plan. Les Autorités grecques comptent aussi que les entreprises privées consacreront une proportion de leur épargne beaucoup plus forte que par le passé à des investissements financiers (près d'un tiers en 1972 contre 5 % en 1967). Cela implique que dans leurs investissements les entreprises réduisent fortement la part de l'autofinancement au profit des crédits bancaires et, dans une moindre mesure, des emprunts sur le marché des capitaux. Cependant, même si l'on prévoit que les dimensions du marché des capitaux doubleront au cours de la période du Plan, et que les trois-cinquièmes des fonds supplémentaires acheminés par son canal au cours de cette période iront aux entreprises privées, ce marché ne

Tableau 12 EPARGNE ET FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT
HYPOTHESES ET OBJECTIFS DU PLAN

Milliards de drachmes

	Secteur public		Entreprises privées		Particuliers		Ensemble des secteurs	
	1967	1972	1967	1972	1967	1972	1967	1972
	1 Epargne	4.1	13.4	11.3	18.0	31.3	52.6	46.7
2 Investie hors du secteur d'origine	1.0	1.8	0.6	5.6	16.9	34.2	18.5	41.6
3 Investie dans le secteur d'origine ¹	3.1	11.6	10.7	12.4	14.4	18.4	28.2	42.4
4 Emprunts sur le marché des capitaux	2.5	3.5	—	1.5	—	—	2.5	5.0
5 Crédit bancaire et emprunts sur le marché monétaire	7.5	12.1	7.5	17.2	1.0	7.3	16.0	36.6
6 Importations de capitaux	2.4	3.2	3.6	4.9	—	—	6.0	8.1
7 Investissements totaux (3-6)	15.5	30.4	21.8	36.0	15.4 ¹	25.7 ¹	52.7	92.1

1 Couvre essentiellement la construction de logements dans le cas de l'épargne des particuliers.

Source : Plan de Développement Economique de la Grèce, 1968-1972.

restera encore qu'une source d'importance limitée pour le financement des investissements privés.

Pour favoriser les changements souhaités dans la structure de l'épargne et le mode de financement des investissements, les Autorités grecques ont porté leurs efforts sur trois domaines principaux. D'abord, elles ont pris diverses mesures visant à stimuler l'activité du marché des capitaux¹³. En second lieu, par une réforme du système bancaire, déjà partiellement mise en œuvre avant l'entrée en vigueur du Plan, elles s'efforcent d'améliorer le rôle des banques dans la distribution des fonds d'investissement. Enfin elles ont institué — ou prorogé — diverses mesures d'incitation fiscales et financières, en vue d'orienter l'épargne vers les formes d'investissements souhaitées. Les données dont on dispose ne permettent pas d'apprécier exactement l'incidence que ces mesures ont eue sur la structure de l'épargne et du financement des investissements, mais certains indicateurs partiels laissent penser qu'elles n'ont pas produit tous les résultats escomptés. En 1970, les émissions sur le marché des capitaux se retrouvaient à peine au niveau qu'elles atteignaient avant la mise en œuvre du Plan et nettement au-dessous du niveau de la première année d'application du Plan. Bien loin d'augmenter, la part du secteur privé a au contraire fortement diminué (graphique 6). La construction de logements est restée l'une des formes de placement privilégiées de l'épargne privée, et il est même fort possible que, pendant un temps, elle absorbe une fraction beaucoup plus forte de cette épargne que dans la période précédant immédiatement le Plan. D'un autre côté, l'accroissement relativement rapide des dépôts bancaires à terme et

13 Parmi les mesures prises récemment pour améliorer le fonctionnement du marché des capitaux, figurent notamment la réorganisation et la modernisation du marché des assurances privées et de la bourse d'Athènes, ainsi que l'adoption d'une législation réglementant le fonctionnement des sociétés d'investissement et des fonds mutuels de placement en Grèce.

d'épargne par rapport aux dépôts à vue indique peut-être que, par ailleurs, la préférence traditionnelle pour la liquidité a légèrement diminué.

S'agissant des importations de capitaux, il s'est révélé difficile d'obtenir le type de financement extérieur escompté par le Plan. Dès le début des années 50, des dispositions législatives relativement favorables avaient été prises à l'égard des capitaux étrangers investis en Grèce. Les investisseurs étrangers avaient aussi bénéficié, sur un pied d'égalité avec les investisseurs nationaux, des subventions publiques et des avantages fiscaux spéciaux institués en 1967-1968 pour encourager les investissements industriels. Plus récemment, les dispositions régissant le rapatriement des capitaux étrangers et du revenu de ces capitaux ont été assouplies, et les efforts visant à mieux informer les investisseurs étrangers des possibilités d'investissement en Grèce ont été intensifiés. Néanmoins, les étrangers ont continué d'hésiter à investir en Grèce des capitaux participant aux risques des entreprises. En raison de la difficulté d'attirer des capitaux étrangers de cette catégorie et du fait que la Grèce s'est trouvée coupée de certaines sources extérieures offrant des capitaux à long terme à des conditions libérales, force a été de recourir largement aux crédits de fournisseurs et aux emprunts publics à court et à moyen terme aux conditions du marché. De plus, le compte des opérations courantes ayant tendu à se dégrader, au lieu de s'améliorer comme le Plan le prévoyait, les entrées de capitaux ont été relativement importantes. Pour toutes ces raisons, le service de la dette représentera une lourde charge pour la Grèce au cours des prochaines années : en 1972, il pourrait correspondre à environ 5 % du total des exportations de biens et services prévues par le Plan. Cependant, certaines raisons permettent d'espérer une légère amélioration de la situation à cet égard. D'abord, le volume global des importations de capitaux nécessaires au financement du déficit de la balance courante n'augmentera peut-être pas au même rythme que ces dernières années si, comme l'escomptent les prévisions officielles, ce déficit continue à avoir tendance à se stabiliser. Ensuite, la reprise des négociations en vue de l'obtention de prêts à des conditions libérales et le fait que certains de ces prêts ont déjà été consentis ne manqueront sans doute pas d'avoir une influence notable sur la structure des importations de capitaux. Enfin, on peut escompter que l'accroissement des demandes agréées en vertu de la loi régissant les investissements directs étrangers entraînera progressivement une augmentation des entrées de capitaux participant aux risques des entreprises. Dans un avenir moins immédiat, les accords négociés avec les groupes Onassis et Niarchos devraient largement contribuer à améliorer la structure des importations de capitaux.

V CONCLUSIONS

D'une façon générale, on peut considérer qu'au cours des deux dernières années, l'économie grecque a évolué de façon favorable. Il a été possible de maintenir un rythme d'expansion assez élevé tout en assurant une stabilité relative des coûts et des prix. Grâce à la vigueur de l'activité économique à l'étranger et au développement de la capacité de production permis par d'importants investissements en Grèce, les exportations de marchandises et

les recettes au titre de la plupart des catégories de transactions invisibles ont accusé une forte reprise. Malgré l'accélération des importations et bien que certains autres facteurs aient provoqué une très forte détérioration du compte des opérations courantes en 1969, la balance des paiements a eu tendance à se stabiliser l'année dernière.

Les perspectives pour 1971 ne font pas apparaître de changement marqué dans les tendances de l'économie intérieure et de la balance des paiements. On peut raisonnablement espérer que l'activité économique continuera de progresser à un rythme assez satisfaisant et, comme les pressions extérieures sur les prix intérieurs devraient s'atténuer quelque peu, la tendance à une accélération de la hausse des prix qui s'est manifestée l'année dernière pourrait se renverser. Les perspectives d'essor moins rapide de l'économie des principaux partenaires commerciaux de la Grèce annoncent peut-être un certain tassement des exportations et des recettes invisibles, notamment en ce qui concerne les envois de fonds des travailleurs émigrés. Toutefois, en l'absence d'influences particulières (importants investissements dans les transports aériens, par exemple), l'accroissement des importations pourrait aussi se modérer, de sorte que la balance des opérations courantes ne se dégraderait pas davantage. En outre, certaines raisons permettent d'espérer une certaine amélioration de la structure du compte des opérations en capital.

Cependant, on relève dans l'évolution de ces deux dernières années, certains autres aspects moins favorables, qui touchent les perspectives à court terme et l'orientation de la politique économique. On peut se demander si le taux d'expansion économique est suffisant pour assurer le plein emploi des ressources disponibles. Au moment où s'est amorcée la présente phase d'expansion, le plein emploi n'était pas réalisé et il n'est pas certain que l'activité ait permis de réduire largement la part des ressources inemployées ; les statistiques disponibles ne permettent pas d'en estimer l'importance actuelle avec précision. Cependant, près de la moitié de la population active totale est encore occupée dans l'agriculture, dont la production ne représente que le cinquième environ du PIB total. D'autre part, la population active non agricole compte encore 2 1/2 % de chômeurs inscrits. Etant donné l'importance de l'effectif des chômeurs et des travailleurs sous-employés, il faudra évidemment longtemps pour résorber cet excédent de main-d'œuvre. Les progrès réalisés dans ce domaine au cours de ces dernières années ont été largement facilités par l'ampleur de la demande de travailleurs grecs à l'étranger, et les perspectives sont nettement moins favorables pour l'année à venir.

On peut aussi se faire une idée du problème que pose une certaine marge de ressources inemployées en notant que d'après le Plan de développement 1968-1972, la capacité de production nouvelle ne pouvait être pleinement utilisée, que si le rythme de croissance des investissements fixes ne dépassait pas sensiblement celui du PNB. En fait, au cours des trois premières années de la période couverte par le Plan, les investissements fixes ont progressé en moyenne deux fois plus vite que le PNB qu'on y comprenne ou non les investissements non productifs tels que la construction de logements. Ainsi, la marge de capacité de production inutilisée se serait plutôt accrue que réduite ces dernières années.

D'autre part, la physionomie de la demande au cours de ces dernières années a été fortement influencée par la politique économique adoptée par les pouvoirs publics. La stratégie choisie pour encourager une reprise de la demande en 1968 a consisté dans une large mesure à stimuler la construction privée. Ce choix était apparemment raisonnable, puisque cette activité a une incidence relativement forte sur l'emploi mais ne se répercute guère sur les importations. Cependant, l'essor ainsi provoqué dans la construction privée a surtout touché les logements destinés à des titulaires de revenus élevés, et la construction de logements a absorbé une part considérable des crédits bancaires et des diverses formes d'épargne disponibles. Une politique plus souple des investissements publics — qui n'ont pas beaucoup progressé jusqu'à 1969 — aurait peut-être permis de faire un meilleur usage d'une épargne intérieure assez peu abondante, tout en obtenant à peu près les mêmes résultats du point de vue de l'emploi et de la balance des paiements.

La croissance des investissements fixes privés s'est notablement ralentie l'année dernière par rapport aux niveaux exceptionnels atteints en 1968 et en 1969, et les Autorités grecques ne prévoient pas qu'elle augmentera beaucoup cette année. Le gouvernement n'avait pourtant durci sa politique qu'à l'égard de la construction de logements et de la distribution — secteurs qui ne contribuent tout au plus que modérément aux progrès de la productivité et aux améliorations structurelles. Sa politique est restée inchangée à l'égard des investissements fixes productifs, qui semblent avoir continué de progresser rapidement bien que sans doute moins vite qu'en 1969. Il se peut en effet qu'ils aient subi un certain ralentissement par suite des prévisions moins optimistes des chefs d'entreprises et du fait que, d'un point de vue technique, il était difficile d'affecter des fonds à l'investissement au même rythme que les années précédentes. En tout état de cause, il n'est pas certain qu'en infléchissant dans un sens plus favorable les dispositions déjà libérales visant les investissements fixes productifs on pourrait accélérer de façon sensible leur rythme de croissance actuel, déjà relativement élevé. Les investissements fixes publics ont aussi augmenté à un rythme soutenu l'an dernier, mais là encore, l'expansion ne semble pas pouvoir se poursuivre sans limite à cause des obstacles d'ordre technique qui empêchent les ministères d'absorber un volume plus important de fonds à investir.

Dans ces conditions, et pour souhaitable que puisse être une progression plus rapide du volume des investissements productifs, il semble qu'il ne faille guère s'attendre à ce qu'on puisse les renforcer davantage à brève échéance. Dès lors, et bien que les estimations officielles provisoires accusent une reprise du taux d'expansion de la consommation privée l'an dernier, il y aurait peut-être lieu de fournir à celle-ci certains encouragements, s'il se révélait nécessaire d'assouplir la politique économique pour maintenir un taux d'expansion suffisant.

On ne saurait décider s'il y a lieu d'assouplir certaines mesures économiques ni, le cas échéant, dans quelle mesure il est possible de le faire, sans tenir compte de contraintes évidentes qui imposent la prudence. En particulier, l'avenir dépendra dans une large mesure de l'évolution de la balance des paiements au cours de l'année 1971 et des perspectives qui se dessineront pour le secteur extérieur. L'évolution de la balance des opérations courantes en 1971 reste évidemment incertaine puisqu'il est difficile de pré-

voir le cours des événements à l'étranger, mais elle ne se présente pas sous un jour défavorable. Bien qu'élevé, le déficit paraît n'avoir augmenté que modérément l'année dernière et il y a des chances pour que cette tendance se maintienne cette année. D'autre part, et peut-être est-ce là un point aussi important, certains indices sérieux permettent d'escompter une amélioration de la structure de la balance des opérations en capital. Les exigences de la balance des paiements sembleraient donc laisser une certaine marge de souplesse pour encourager la demande intérieure, mais il faudra de toute évidence suivre de près et coordonner l'évolution dans ces deux domaines.

Indépendamment de l'évolution récente de la demande intérieure, les progrès dans la voie de la transformation structurelle de l'économie n'ont pas été tout à fait satisfaisants. Les efforts déployés pour favoriser les changements souhaitables ont sans doute abouti à certains résultats spectaculaires — notamment en ce qui concerne la diversification des exportations — mais ils sont loin d'avoir eu le même succès dans tous les domaines, en particulier dans celui du développement régional, dont l'importance est capitale pour la Grèce. Il s'est révélé difficile d'opérer une large décentralisation du développement industriel, la production agricole a été très inférieure aux objectifs du Plan et la transformation structurelle de l'agriculture n'a pas non plus répondu à l'attente des pouvoirs publics. La réduction des inégalités régionales de revenu et de niveau de vie, exigerait semble-t-il qu'on intensifie les efforts pour améliorer la productivité de l'agriculture et modifier la structure de la production agricole. Parallèlement, on devrait aussi s'efforcer de diversifier l'activité économique des provinces et d'attirer plus d'industries vers d'autres régions que Salonique, l'agglomération athénienne et ses environs.

En ce qui concerne la structure de l'épargne et du financement de l'investissement, des progrès accomplis ces dernières années ont amélioré le dispositif institutionnel, mais il reste encore beaucoup à faire. Sans doute faut-il du temps pour modifier les habitudes d'épargne, mais les changements d'orientation de l'épargne privée, de la construction de logements vers d'autres placements à relativement long terme, valeurs mobilières, notamment, ont certainement été retardés pendant un certain temps par les mesures libérales prises en faveur de la construction de logements. L'essor ainsi provoqué dans cette branche d'activité a été l'un des facteurs qui ont fait obstacle aux efforts visant à développer le marché des capitaux. Un autre facteur, qui limite l'offre de placements, est le peu d'empressement des entreprises privées grecques à se procurer des fonds sur le marché financier par émission d'obligations ou d'actions. C'est en partie pour cette raison que la contribution du marché au financement des investissements privés ne s'est pas accrue comme les auteurs du Plan l'avaient espéré. Il faudra évidemment du temps pour surmonter les obstacles qui résultent de ce comportement, mais les progrès seront forcément lents tant que le marché restera étroit et que l'Etat y aura largement recours. Le problème tient non seulement à la dimension du marché mais aussi aux difficultés que rencontrent les entreprises privées, qui pour se procurer des fonds doivent soutenir la concurrence des émissions publiques. L'écart entre le rendement des obligations publiques et privées, compte tenu du régime fiscal applicable aux intérêts, a cessé d'être considérable, mais les emprunteurs privés ne

sont guère en mesure de rivaliser avec l'Etat lorsque les émissions publiques, comme cela s'est produit, attirent le souscripteur en lui offrant des lots nets d'impôt ou l'exonération des droits de succession (voir Annexe I)¹⁴.

Pour que le marché financier se développe conformément aux objectifs du Plan, il semblerait donc nécessaire d'intensifier l'effort d'épargne publique. Les buts visés en matière de compression des dépenses publiques courantes sont déjà ambitieux, mais il serait peut-être possible de prendre des mesures complémentaires portant sur les recettes. Il est nécessaire d'améliorer la fiscalité indirecte et l'on met au point actuellement un vaste projet de réforme en ce domaine visant d'une part à réduire le poids considérable des droits et taxes sur les importations, qui représentent environ les deux cinquièmes du total des recettes d'impôts indirects, et d'autre part, à simplifier l'ensemble du régime. En matière de fiscalité directe, des dispositions ont déjà été prises pour améliorer le rendement du système de recouvrement. Il faut espérer que ces mesures pourrnt, le moment venu, créer une situation favorable à la poursuite d'une action dans ce sens. En Grèce, les impôts directs n'absorbent à l'heure actuelle que le dixième environ du PIB, contre au moins 20 % dans la plupart des pays Membres développés. Le barème de l'impôt sur le revenu n'y a pas encore une forte progressivité, le revenu agricole n'y est pas imposé, la propriété immobilière est soumise, en général, à une fiscalité légère et les droits de succession sont relativement faibles. En agissant dans ces divers domaines, lorsque la situation le permettra, les pouvoirs publics contribueraient à assurer comme le demande le Plan une répartition plus équitable de la charge fiscale, non seulement en redistribuant cette charge entre les différentes classes de revenus, mais aussi en la répartissant plus équitablement entre les revenus déclarés et non déclarés. En outre, une fiscalité directe plus progressive et dotée d'une large assiette ouvrirait des perspectives plus étendues à la mise en œuvre d'une politique budgétaire active de régulation de la demande à court terme et permettrait ainsi d'alléger le rôle trop lourd qui incombe à la politique monétaire à cet égard.

Si donc la Grèce a bien réussi, ces dernières années, tout à la fois à atteindre un taux d'expansion relativement élevé, à maintenir une stabilité raisonnable des prix et à progresser dans son entreprise difficile et de longue haleine de transformation structurelle, il lui faut encore accélérer ses progrès dans plusieurs domaines importants. A cet effet, elle devra procéder à un ajustement progressif de ses mesures de politique économique, tant structurelles que conjoncturelles, de manière à poursuivre ses progrès dans la voie tracée par le Plan de développement 1968-1972, et à pouvoir se fixer des objectifs encore plus ambitieux pour l'avenir.

14 L'Etat s'est abstenu d'émettre des obligations indexées afin, semble-t-il, de réserver ce marché au secteur privé.

Annexe I

CHRONOLOGIE DES MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE

PAGE BLANCHE

CHRONOLOGIE DES MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE

1969

Janvier Les avoirs que les banques commerciales doivent obligatoirement détenir sous forme d'effets publics sont portés de 27 à 28 % du total des dépôts à vue et d'épargne (ce taux avait été porté de 26 à 27 % en juillet 1968).

Février Le taux d'escompte est relevé de 5 à 5½ %.

Mars L'allocation de 200 dollars par voyage à l'étranger, qui était auparavant accordée pour un nombre indéterminé de voyages, n'est plus accordée que pour un maximum de trois voyages par an.

Les banques sont autorisées à accorder des crédits pour l'achat de navires naviguant sous pavillon grec.

Le plafond des avances que la Banque Centrale peut consentir sur les recettes attendues au titre d'emprunts ou d'aide, pour financer les dépenses budgétaires de l'administration centrale, est relevé de 0,5 à 1,2 milliard de drachmes.

Juin Le plafond des crédits que les banques commerciales peuvent consentir à la construction est ramené de 50 à 40 % du coût total de la construction.

Les droits de timbre frappant la plupart des catégories d'importations, qui s'établissaient entre 1 et 2 %, sont portés à des taux allant de 2 à 5 %, de manière à s'aligner sur les droits de timbre frappant les produits nationaux, qui avaient été majorés en 1967.

Les porteurs étrangers sont autorisés à rapatrier en totalité les intérêts et le produit du remboursement des obligations du Gouvernement grec, lorsque celles-ci ont été achetées au moment de l'émission.

Juillet Le taux d'escompte est porté à 6 %.

Le plafond fixé aux avances sur actions est abaissé de 70 % de la valeur courante des titres à 50 % de leur valeur moyenne au cours des cinq mois précédents, et le montant maximal de ces avances par personne est réduit de 4 à 2 millions de drachmes. La durée de ces prêts est ramenée de 9 à 3 mois, avec une pro-

longation possible de 3 mois, et leur taux d'intérêt est relevé de $8\frac{1}{2}$ à $9\frac{1}{2}$ %. Le plafond des avances sur obligations d'Etat est abaissé de 100 à 70 % de la valeur des obligations.

Août Les coefficients des réserves obligatoires des banques commerciales sont relevés, notamment le montant des dépôts non rémunérés que ces banques sont tenues de constituer auprès de la Banque Centrale pour les crédits accordés au commerce intérieur et aux importations, est porté de 30 à 35 %. La Banque Centrale cesse d'escompter les effets représentatifs de crédits à la construction de logements.

Septembre Les avoirs que les banques doivent obligatoirement détenir en bons du Trésor et en obligations d'Etat sont portés de 28 à $29\frac{1}{2}$ % du total des dépôts à vue et des dépôts d'épargne.

La durée maximale des crédits bancaires à l'importation est ramenée à deux mois.

Le plafond des avances sur actions est abaissé de 50 à 30 % de la valeur moyenne des titres au cours des cinq mois précédents. Le taux d'escompte est relevé à $6\frac{1}{2}$ %.

Le plafond des crédits bancaires au commerce intérieur est abaissé, et le taux d'intérêt perçu sur ces crédits est majoré.

Octobre Les taux d'intérêt versés sur les comptes détenus auprès des banques nationales par des Grecs travaillant à l'étranger (y compris les marins de commerce) sont relevés de $1/4$ de point pour être portés à $3\frac{3}{4}$ %. Le droit d'ouvrir des comptes de ce genre est étendu à de nouvelles catégories de personnes et des dispositions plus attrayantes sont instituées en ce qui concerne leur utilisation.

Le système d'augmentations saisonnières des dépôts rémunérés ($3\frac{1}{2}$ % p.a.) que les banques sont tenues de constituer auprès de la Banque Centrale, est remis en vigueur jusqu'à la fin de janvier 1970; ces augmentations représentent en pourcentage des dépôts à vue et d'épargne: 1 % pour octobre, 2 % pour novembre, 3 % pour décembre et 4 % pour janvier 1970.

La taxe de transfert sur les investissements immobiliers effectués par des résidents grecs à l'étranger est réduite sous certaines conditions (y compris pour les marins de commerce).

Novembre L'Etat lance un emprunt à lots de 2 milliards de drachmes, portant intérêt à $6\frac{1}{2}$ % et bénéficiant de l'exemption des droits de succession ainsi que de l'exonération fiscale pour les intérêts et les lots encaissés.

Décembre Pour les crédits à court terme accordés par les banques aux entreprises commerciales, le montant maximal de chaque opération est ramené de 3 à $1\frac{1}{2}$ million de drachmes.

1970

Janvier Les taux d'intérêt perçus par les banques sur les avances au commerce intérieur et à l'importation, aux entreprises de transports maritimes, aux entreprises de construction, ainsi que sur les prêts gagés sur titres, sont majorés d'environ 1 %. L'allocation de 200 dollars pour les voyages à l'étranger n'est plus accordée que pour un seul voyage par an.

Février Les avoirs que les banques doivent obligatoirement détenir en effets publics sont portés de 29½ à 31½ % du total des dépôts à vue et d'épargne.

Mars Pour un certain nombre d'importations, la période de blocage des dépôts préalables est portée de 2 à 4 mois.

Avril Les taux d'intérêt versés sur les dépôts en devises constitués en vertu de la Loi 0 2687/53 sont majorés d'un point. Les conditions d'accès des importateurs aux crédits de fournisseurs sont assouplies pour les importations de biens d'équipement et de matières premières industrielles.

La liste des biens de consommation assujettis au régime des dépôts préalables à l'importation est allongée.

Mai Le taux des dépôts préalables à l'importation est réduit pour certaines catégories de produits.

En application de l'Accord d'association conclu avec la CEE, les droits de douane sont abaissés pour une large gamme de produits industriels importés des pays de la CEE, cette réduction étant de 5 % lorsqu'il existe une production locale, et de 10 % dans les autres cas. La différence entre les droits de douane perçus par la Grèce sur les importations en provenance des pays non membres de la CEE et le tarif extérieur de la CEE est réduite de 30 %.

Juillet Les formalités d'exportation sont simplifiées pour un certain nombre de produits, en particulier le visa est supprimé pour les factures d'expédition ne dépassant pas 3 000 dollars.

Août Les avoirs que les banques commerciales doivent obligatoirement détenir en effets publics sont portés de 31,5 % à 34,5 % du total des dépôts à vue et d'épargne.

Pour la première fois, les fonds de placement et les sociétés d'investissement sont autorisés à opérer en Grèce.

Les dispositions visant à assurer des crédits à bon marché pour le financement des exportations de produits manufacturés, et la production de ces produits pour l'exportation, sont modifiées : à compter du 1er janvier 1971, le taux d'intérêt perçu sur ces crédits variera en raison inverse de la valeur ajoutée en Grèce, et non en fonction de la valeur totale des exportations.

- Octobre* Les pouvoirs publics annoncent leur intention d'établir un nouveau Code Commercial, remplaçant le système de la Police des prix par des dispositions plus libérales. L'Etat lance un emprunt de 2,2 milliards de drachmes (aux mêmes conditions que l'emprunt de novembre 1969).
- Novembre* Les banques sont autorisées à accorder des crédits pour la construction de logements à certaines nouvelles catégories d'emprunteurs.

Grèce

Annexe II

EVOLUTION DES EXPORTATIONS

PAGE BLANCHE

EVOLUTION DES EXPORTATIONS

1 Depuis quelques années, les exportations de la Grèce progressent rapidement. De 1960-61 à 1968-69, elles ont augmenté en moyenne de 11,6 % par an, malgré le fort recul enregistré par les exportations agricoles à la suite de la mauvaise récolte de 1968. Ce taux dépasse légèrement celui qui a été réalisé au cours de la même période par l'ensemble des autres pays moins développés d'Europe méridionale (10,9 %) ou par la zone de l'OCDE (9,5 %). Bien que les exportations grecques soient assez fortement tributaires des produits agricoles et que les aléas des récoltes aient donné à leur évolution un profil assez irrégulier, leur tendance a été nettement ascendante pendant la plus grande partie de la période considérée.

2 La Grèce est le seul des pays moins développés d'Europe méridionale qui ait passé un accord d'association avec la CEE¹. Il n'est donc pas surprenant qu'elle soit, plus que les autres, davantage tributaire du marché de la CEE que de celui de l'EFTA, et que l'essentiel des changements intervenus dans la répartition géographique de ses exportations durant la dernière décennie ait accentué cet état de choses. La répartition géographique des exportations grecques est relativement favorable : depuis le milieu des

Tableau 1 EXPORTATIONS PAR REGIONS
En pourcentage des exportations totales

	CEE	EFTA	Zone sino-soviétique	Autres marchés
Grèce				
1959	39.5	14.3	16.5	29.8
1964	37.4	13.2	21.0	28.3
1969	45.1	9.2	16.2	29.4
Autres pays d'Europe méridionale ¹				
1959	29.0	19.8	13.3	37.9
1964	31.1	21.1	13.4	34.5
1969	30.2	19.9	12.9	37.0

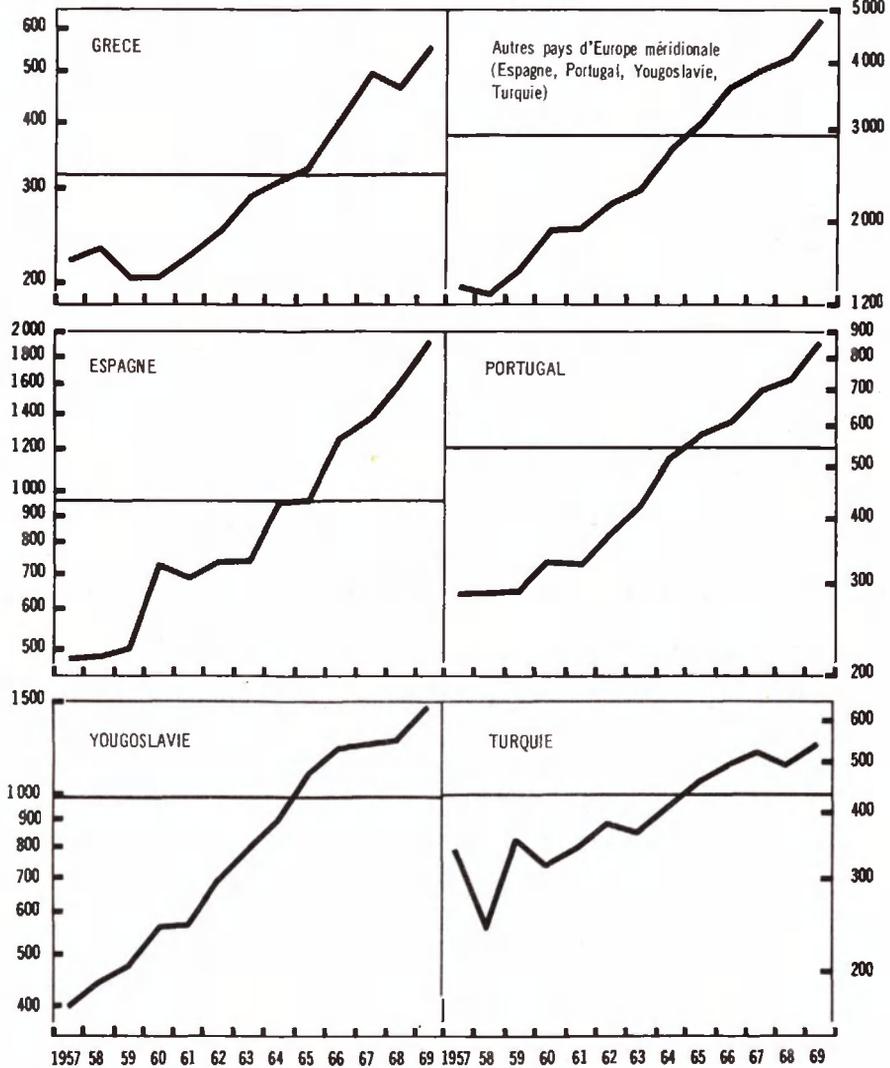
1 Portugal, Espagne, Yougoslavie, Turquie.
Source : Statistiques du Commerce Extérieur, Série A, OCDE.

1 La Yougoslavie, l'Espagne et la Turquie ont conclu des accords commerciaux avec la CEE, et le Portugal est membre de l'EFTA.

Graphique 1 CROISSANCE DES EXPORTATIONS TOTALES

Echelle semi-log.
Millions de dollars

Echelle semi-log.
Millions de dollars



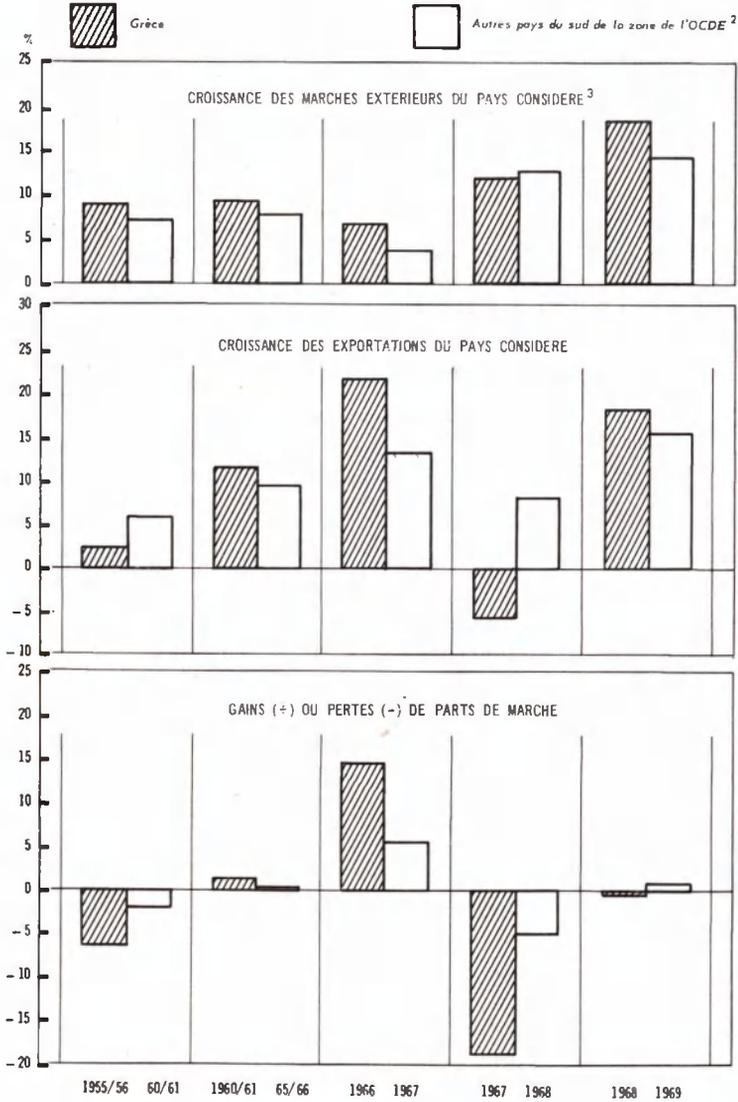
NOTE La ligne horizontale indique la moyenne des années 1964 et 1965.
Source: Statistiques du Commerce Extérieur. Série A. OCDE.

années 50, en effet, les marchés extérieurs de la Grèce ont généralement été un peu plus actifs que ceux des autres pays moins développés d'Europe méridionale, membres de l'OCDE. Mais la composition par produits de ces exportations n'a pas permis à la Grèce de mettre pleinement à profit cet

Grèce

Graphique 2 GAINS OU PERTES DE PARTS SUR LES MARCHES EXTERIEURS¹

Pourcentage annuel de variation



1 Les marchés extérieurs étant seulement définis en fonction de critères géographiques.

2 Espagne, Portugal et Turquie.

3 Croissance qu'auraient enregistrée les exportations d'un pays si celui-ci avait conservé exactement la même part dans les exportations totales de l'OCDE sur chaque marché.

Source: Statistiques du Commerce Extérieur, Série A, OCDE.

avantage. En fait, pour l'ensemble de la période postérieure au milieu des années 50, ses pertes de parts de marché l'ont emporté sur ses gains; mais pour les seules années 60, on enregistre au total un léger gain, et même un gain sensible si l'on fait abstraction de l'année exceptionnellement mauvaise de 1967-68.

3 La répartition par produits des exportations de la Grèce reste relativement défavorable. Bien que ce pays ait développé de façon appréciable ses exportations de produits industriels au cours de ces dernières années, les produits alimentaires et les matières premières agricoles représentent encore plus de la moitié de ses exportations totales. Malgré les progrès spectaculaires de ces dernières années, ses exportations industrielles restent encore beaucoup moins importantes que celles des autres pays moins développés d'Europe méridionale, à l'exception de la Turquie. Toutefois, l'écart entre la Grèce et les autres pays d'Europe méridionale se rétrécit sensiblement : c'est ainsi que pour le Portugal, l'Espagne et la Yougoslavie réunis, le niveau des exportations industrielles par habitant était moins de deux fois plus élevé qu'en Grèce en 1969, alors qu'il était environ cinq fois supérieur en 1964.

Tableau 2 EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS
En pourcentage des exportations totales

	Produits alimentaires et matières premières agricoles	Combustibles, minerais et minéraux	Matières premières transformées et produits semi-finis	Produits finis
	1	2	3	4
Grèce				
1959	85.6	7.3	5.9	1.2
1964	81.8	6.9	8.1	3.2
1969	55.6	8.1	31.7	4.6
Autres pays d'Europe méridionale (a)				
1959	59.3	8.6	22.2	9.8
1964	51.8	6.0	25.1	16.8
1969	37.8	5.9	29.3	26.6

1 : CTCI 0.1.2.4 (sauf 27 et 28)

2 : CTCI 3 + 27 + 28

3 : CTCI 5.6

4 : CTCI 7.8

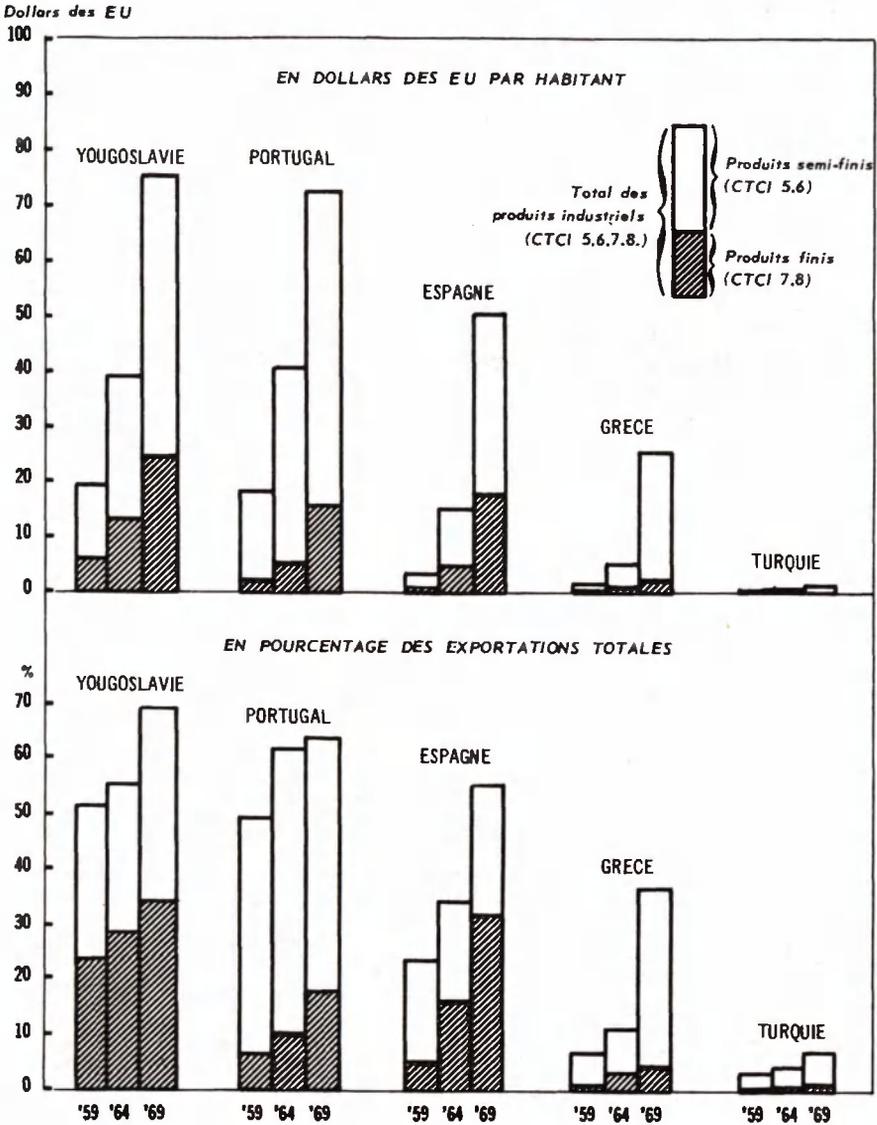
(a) Portugal, Espagne, Yougoslavie, Turquie.

Source : Statistiques du Commerce Extérieur, Série B, OCDE.

4 On n'a pas essayé de faire ici une analyse détaillée de l'incidence que la répartition par produits et par régions des exportations grecques a exercée sur leur évolution. Le Graphique 4 donne toutefois certaines indications et confirme l'impression que leur progression a été gênée par une composition

Grèce

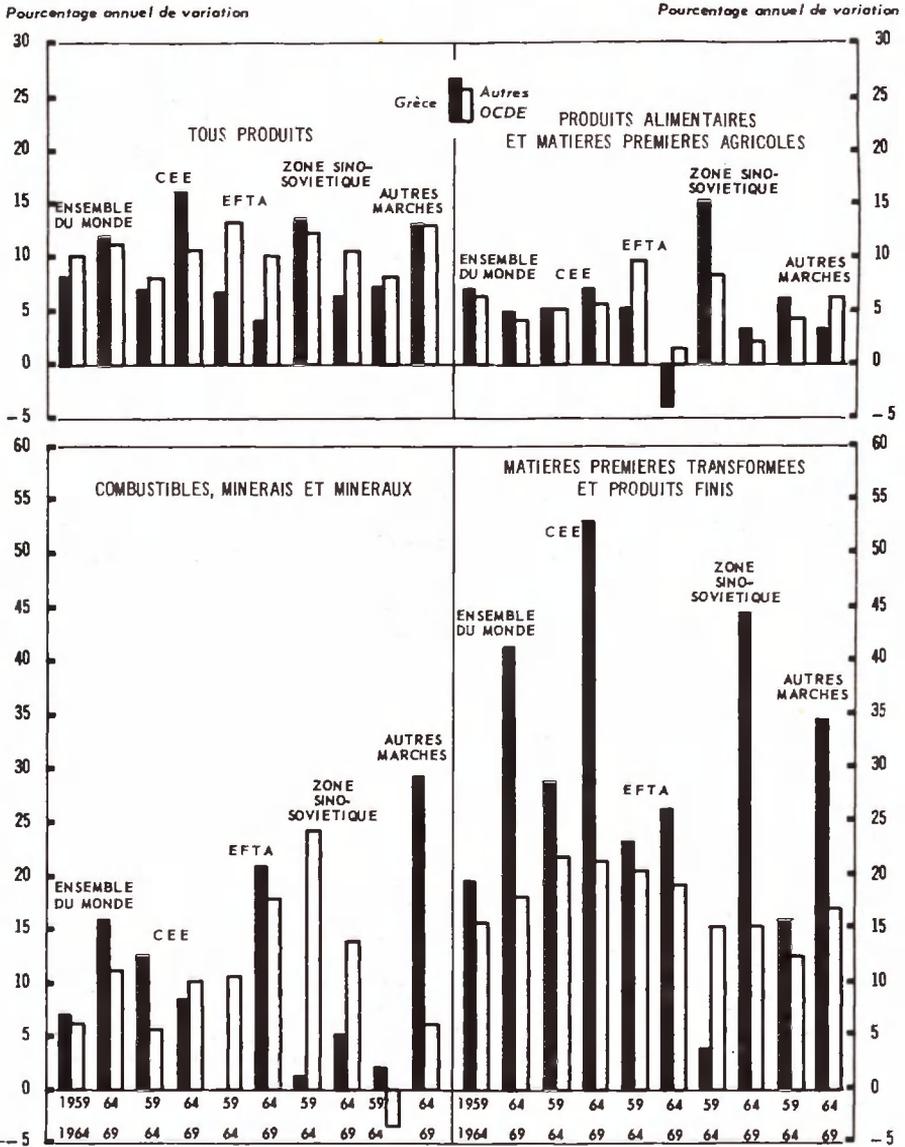
Graphique 3 EXPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS



Source: Statistiques du Commerce Extérieur, Série B, OCDE.

relativement défavorable. On peut, en effet, constater que les exportations totales de la Grèce ont augmenté moins rapidement que celles des autres pays moins développés d'Europe méridionale pendant la période 1959-1964, mais un peu plus vite pendant la période 1964-1969. Néanmoins, durant

Graphique 4 CROISSANCE DES EXPORTATIONS PAR REGIONS ET PAR GROUPES DE PRODUITS



NOTE Les colonnes hachurées se rapportent à la Grèce, et les colonnes blanches à l'ensemble des autres pays moins développés d'Europe méridionale (Portugal, Espagne, Yougoslavie, Turquie pour la période 1964-1969, et ces mêmes pays moins l'Espagne pour la période 1959-1964). Pour les rubriques de la CTIC correspondant aux groupes de produits retenus, voir le tableau 2.

Sources: Statistiques du Commerce Extérieur, Série B, OCDE.

chacune de ces périodes, elles se sont accrues plus vite — et dans certains cas même nettement plus vite — que celles des autres pays pour chacune des trois catégories de produits considérées. Pour les matières premières transformées et les produits industriels, la Grèce vient pratiquement en tête pour chaque groupe de marchés et son avance, bien que fortement influencée par les exportations des catégories 5 et 6 de la CTCI, est particulièrement impressionnante pour la période 1964-69, et pour les produits des catégories 5 à 8 de la CTCI. Pour les produits alimentaires et les matières premières agricoles, la Grèce a gagné du terrain par rapport aux autres pays moins développés d'Europe méridionale sur le marché de la CEE et sur celui de la zone sino-soviétique. En revanche, ses résultats ont été relativement médiocres sur le marché de l'EFTA et, pendant une partie de la période considérée, sur le groupe des « autres marchés » non spécifiés au Graphique 4.

5 Au total, les résultats de la Grèce peuvent être considérés comme tout à fait satisfaisants si l'on tient compte du désavantage inhérent à sa dépendance encore forte à l'égard de ses exportations agricoles traditionnelles. Il lui faut donc poursuivre ses efforts pour modifier aussi bien la répartition de ses exportations entre produits industriels et produits agricoles, que la composition de ses exportations agricoles. Les autorités grecques attachent la plus haute priorité à cet effort de diversification, et il est probable que dans les années à venir, la Grèce progressera encore dans cette voie en lançant sur le marché de nouvelles qualités et de nouveaux types d'exportations agricoles et en développant ses exportations industrielles. Cependant, celles-ci progresseront sans doute à un rythme moins rapide qu'au cours de ces dernières années, car leur croissance se mesurera par rapport à un niveau de départ beaucoup moins bas.

PAGE BLANCHE

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A PRODUIT NATIONAL ET DEPENSE NATIONALE
Milliards de drachmes

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ¹
	<i>Aux prix courants</i>									
Dépenses des consommateurs	79.80	87.40	94.39	103.62	112.52	127.88	140.26	148.41	156.95	169.43
Dépenses courantes de l'Etat	11.76	12.65	13.81	15.06	17.65	20.48	23.26	27.83	29.23	33.25
Militaires	4.70	4.94	5.06	5.28	5.61	6.53	7.42	9.95	11.27	13.27
Civiles	7.06	7.71	8.75	9.78	12.04	13.95	15.84	17.88	17.96	19.98
Formation brute de capital fixe ²	27.54	27.06	27.87	27.20	34.96	40.35	46.89	45.88	60.76	74.80
Variation de stocks	-0.31	4.25	1.62	3.40	5.94	6.57	0.64	2.41	1.37	0.10
Exportations de biens et services	11.92	13.59	15.00	17.58	18.71	20.51	27.32	28.64	28.96	32.60
moins: Importations de biens et services ^{2, 3}	25.05	25.16	25.00	25.76	32.23	38.84	42.24	41.86	49.49	58.00
Produit national brut aux prix du marché	105.65	119.79	127.69	141.10	157.56	176.94	196.13	211.30	227.77	252.20
Produit intérieur brut au coût des facteurs	92.46	104.34	110.39	121.38	135.24	151.67	166.74	178.34	189.50	209.85
Agriculture, sylviculture et pêche	22.85	28.67	28.25	31.47	34.76	38.45	39.94	42.45	39.83	42.67
Industries extractives	1.05	1.08	1.14	1.20	1.43	1.71	2.03	2.05	2.46	2.95
Industries manufacturières	15.68	16.87	18.03	19.88	21.95	24.40	27.69	28.64	30.62	34.13
Construction	6.28	6.65	7.41	7.86	9.45	10.76	11.58	12.00	15.33	17.82
Electricité, gaz et eau	1.35	1.58	1.77	2.05	2.33	2.64	2.99	3.25	3.69	4.27
Transports et communications	6.43	7.34	8.04	8.82	9.54	10.79	12.13	13.10	14.15	16.51
Autres services	38.81	42.16	45.76	50.09	55.78	62.93	70.38	76.85	83.42	91.50
	<i>Aux prix de 1958 (indices, 1963 = 100)</i>									
Dépenses des consommateurs	79.8	86.1	91.7	100.0	106.8	116.8	123.2	130.0	137.9	146.0
Dépenses courantes de l'Etat	89.6	92.4	96.9	100.0	109.6	118.4	124.3	136.8	132.6	145.6
Militaires	100.9	102.9	101.7	100.0	99.8	107.3	112.7	140.4	141.1	162.7
Civiles	82.9	86.1	94.1	100.0	115.5	125.0	131.2	134.6	127.4	135.4
Formation brute de capital fixe ²	110.1	108.0	104.6	100.0	124.6	143.6	165.6	157.7	199.7	239.2
Exportations de biens et services ³	72.4	82.9	91.0	100.0	105.1	115.8	151.5	160.4	163.8	183.4
moins: Importations de biens et services ^{2, 3}	95.3	97.8	98.6	100.0	120.4	145.8	151.9	154.8	179.3	207.6
Produit national brut aux prix du marché	80.3	89.3	92.5	100.0	109.2	117.9	126.5	133.2	142.1	153.2
Produit intérieur brut au coût des facteurs	82.3	90.9	93.0	100.0	108.7	117.0	124.7	130.1	136.4	147.3
Agriculture, sylviculture et pêche	81.8	100.1	92.8	100.0	106.4	109.2	109.3	115.7	106.8	112.2
Industries extractives	88.2	91.1	95.4	100.0	111.8	127.4	139.9	138.0	168.3	192.2
Industries manufacturières	79.9	85.5	90.2	100.0	109.6	119.3	132.8	135.8	145.9	159.3
Construction	85.5	91.4	94.7	100.0	118.5	133.7	142.1	145.8	175.1	199.2
Electricité, gaz et eau	70.6	79.7	87.7	100.0	111.9	124.5	154.3	159.6	184.2	209.4
Transports et communications	77.8	86.2	93.1	100.0	107.6	120.0	135.9	143.0	159.5	180.3
Autres services	84.1	88.6	94.1	100.0	108.3	117.4	124.9	130.4	138.0	146.3

1 Estimations provisoires.

2 Y compris les navires battant pavillon grec.

3 Y compris les revenus de facteurs.

Sources : Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 1950-1968, OCDE; renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau B FORMATION INTERIEURE BRUTE DE CAPITAL FIXE
Aux prix courants, en millions de drachmes

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ¹
Formation brute de capital fixe (navires compris)	27 536	27 056	27 868	27 202	34 957	40 349	46 892	45 876	60 756	74 798
Formation brute de capital fixe (navires exclus)	19 866	21 506	25 128	26 892	33 107	38 625	43 144	43 557	53 499	66 096
Bâtiment	8 823	9 377	11 116	12 279	14 934	16 666	19 063	17 841	25 200	30 292
Logements	5 730	6 158	7 468	8 099	10 011	11 893	13 288	12 092	16 911	20 948
Autres bâtiments	3 093	3 219	3 648	4 180	4 923	4 773	5 775	5 749	8 289	9 344
Autres constructions et ouvrages	5 559	6 156	6 519	6 535	7 317	9 438	9 848	10 632	12 467	14 134
Matériel de transport	1 415	1 688	2 288	2 264	2 971	3 136	5 005	4 590	4 066	6 401
Machines et autres matériels	4 069	4 285	5 205	5 814	7 885	9 385	9 228	10 494	11 769	15 269
Agriculture, élevage et pêche	3 490	3 696	3 481	3 847	4 331	4 808	4 830	5 541	6 451	6 952
Industries extractives	106	147	199	336	362	492	498	625	633	635
Industries manufacturières	2 039	2 588	3 419	3 509	4 660	5 778	5 813	5 461	6 828	7 512
Electricité, gaz, etc.	1 497	1 449	1 962	1 838	2 816	3 477	3 110	4 504	4 959	6 543
Transports et communications ²	3 782	4 233	4 761	4 902	6 344	6 893	9 061	9 055	9 889	13 197
Logements	5 730	6 158	7 468	8 099	10 011	11 893	13 288	12 092	16 911	20 948
Administrations publiques	278	230	227	255	227	147	371	404	325	572
Autres services	2 944	3 005	3 611	4 106	4 356	5 137	6 173	5 875	7 503	9 737
Secteur privé	13 297	13 709	16 665	18 713	23 825	27 949	31 456	30 060	38 485	47 416
Secteur public	6 569	7 797	8 463	8 179	9 282	10 676	11 688	13 497	15 014	18 680

1 Estimations provisoires.

2 Y compris une proportion importante de dépenses de construction.

Sources : Comptes nationaux de la Grèce, Ministère de la Coordination et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau C FORMATION INTERIEURE BRUTE DE CAPITAL FIXE
Millions de drachmes, aux prix de 1958

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ¹
Formation brute de capital fixe (navires compris)	26 528	26 015	25 196	24 085	30 018	34 586	39 882	37 977	48 109	57 615
Formation brute de capital fixe (navires exclus)	19 174	20 630	22 503	23 700	28 450	32 913	36 589	36 092	43 044	51 244
Bâtiment	8 705	9 241	10 261	11 330	13 560	14 763	16 646	15 452	20 240	23 709
Logements	5 646	6 062	6 838	7 355	9 010	10 405	11 465	10 249	13 385	15 995
Autres bâtiments	3 059	3 179	3 423	3 975	4 550	4 358	5 181	5 203	6 855	7 714
Autres constructions et ouvrages	5 444	6 083	6 116	6 085	6 738	8 755	9 027	9 674	10 974	12 091
Matériel de transport	1 397	1 659	2 025	1 811	2 404	2 500	4 255	3 676	3 910	5 340
Machines et autres matériels	3 628	3 647	4 101	4 474	5 748	6 895	6 661	7 290	7 920	10 104
Agriculture, élevage et pêche	3 415	3 601	3 210	3 539	3 898	4 381	4 258	4 818	5 461	5 724
Industries extractives	102	135	166	258	278	357	410	462	465	479
Industries manufacturières	1 759	2 174	2 556	2 620	3 370	4 241	4 150	3 691	4 459	5 073
Electricité, gaz, etc.	1 385	1 343	1 816	1 650	2 314	2 958	2 771	3 806	4 140	4 813
Transports et communications ²	3 711	4 156	4 312	4 203	5 445	5 886	7 887	7 614	8 762	10 947
Logements	5 646	6 062	6 838	7 355	9 010	10 405	11 465	10 249	13 385	15 995
Administrations publiques	275	225	212	240	213	132	337	367	280	473
Autres services	2 881	2 934	3 393	3 835	3 922	4 553	5 311	5 085	6 092	7 740
Secteur privé	12 825	13 146	14 773	16 299	20 289	23 409	26 131	24 302	30 429	36 384
Secteur public	6 349	7 484	7 730	7 401	8 161	9 504	10 458	11 790	12 615	14 860

1 Estimations provisoires.

2 Y compris une proportion importante de dépenses de construction.

Sources : Comptes nationaux de la Grèce, Ministère de la Coordination et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau D REVENU ET DEPENSE DES PARTICULIERS ET DES INSTITUTIONS PRIVEES SANS BUT LUCRATIF

Millions de drachmes, aux prix courants

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ¹	1969 ²
Rémunérations des salariés et appointés	26 600	28 476	31 256	34 024	36 945	40 149	45 421	52 074	58 727	65 309	72 148	
Salaires et traitements	21 802	23 208	25 587	27 802	30 094	32 680	37 125	42 479	47 745	52 616	57 650	
Rémunération des forces armées	3 010	3 242	3 377	3 582	3 799	4 095	4 477	5 007	5 555	6 537	7 782	
Contribution des employeurs à la sécurité sociale	1 788	2 024	2 292	2 640	3 052	3 374	3 819	4 588	5 427	6 156	6 716	
Revenus de la propriété et de l'entreprise	52 029	52 816	55 398	63 961	65 817	73 432	80 748	89 719	96 827	101 216	105 073	
dont: revenus agricoles	22 548	22 419	22 333	28 079	27 589	30 766	33 976	37 567	38 918	41 283	38 585	
Transferts courants de l'Etat	4 873	5 549	5 964	6 763	7 771	9 418	10 880	13 076	14 772	18 706	20 782	22 190
Transferts courants en provenance du reste du monde	2 229	2 658	2 716	3 224	4 173	5 044	5 305	6 208	7 049	6 962	7 181	8 310
Revenus des particuliers et des institutions privées sans but lucratif	85 801	89 497	95 334	107 972	114 706	128 043	142 354	161 077	177 375	192 193	205 184	227 527
moins: impôts directs	6 307	6 617	7 295	8 302	9 401	10 312	11 427	12 874	15 577	18 008	20 543	23 580
total des contributions à la sécurité sociale	3 510	4 017	4 613	5 343	6 354	7 128	7 760	9 267	10 857	12 453	14 040	15 804
autres impôts	2 797	2 600	2 682	2 959	3 047	3 184	3 667	3 607	4 720	5 555	6 503	7 776
Revenu disponible	79 494	82 880	88 039	99 670	105 305	117 731	130 927	148 203	161 798	174 185	184 641	203 947
moins: transferts courants à l'Etat	259	537	476	563	540	505	908	970	984	998	1 354	1 962
Epargne des particuliers et des institutions sans but lucratif	7 056	8 806	7 760	11 708	10 374	13 605	17 495	19 356	20 551	24 782	25 245	32 555
Dépenses des consommateurs en biens et services	72 179	73 537	79 803	87 399	94 391	103 621	112 524	127 877	140 263	148 405	156 948	169 430
Alimentation	31 548	32 776	33 584	36 908	37 866	42 099	45 054	49 977	54 547	57 160	59 377	63 804
Vêtement	8 528	8 446	9 564	10 408	11 403	12 162	14 153	15 846	17 929	19 257	20 836	22 411
Loyers	9 347	9 861	10 671	11 460	12 371	13 128	13 986	15 089	16 668	18 297	20 049	21 921
Biens de consommation durables	3 050	2 869	3 292	3 717	4 154	4 598	5 245	5 721	5 960	6 287	6 550	7 013
Autres biens	9 047	9 564	10 048	10 545	11 178	12 232	13 198	14 730	15 949	17 759	18 776	19 915
Services	10 659	10 021	12 644	14 361	17 419	19 402	20 888	26 514	29 210	29 645	31 360	34 366

1 La somme des chiffres de cette colonne n'est pas égale au total du fait que les chiffres du revenu disponible sont des estimations non révisées tandis que les chiffres de l'épargne et de la dépense des consommateurs sont des estimations révisées.

2 Estimations provisoires.

Sources : Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 1950-1968, OCDE; renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau E PRODUCTION INDUSTRIELLE
Indices, 1959 = 100

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970 ¹
Indice général de la production industrielle		123	136	151	164	190	198	214	239	263
Industries extractives		120	115	119	134	142	146	158	183	212
Industries manufacturières	116	123	137	151	163	187	192	206	229	253
Alimentation, boissons et tabac	105	110	121	131	135	153	148	154	152	164
<i>dont :</i>										
Tabac	97	104	123	144	142	165	142	141	135	148
Alimentation	107	114	119	122	123	134	137	150	154	160
Autres industries manufacturières	122	128	144	160	176	203	213	230	265	294
<i>dont :</i>										
Industrie textile	119	125	136	150	162	177	173	180	201	226
Industrie chimique	126	134	171	197	220	268	312	356	407	445
Industrie pétrolière	104	110	117	120	121	175	223	261	275	
Matériaux de construction	108	116	131	148	171	188	201	206	245	272
Métallurgie de base	144	164	191	279	363	518	576	719	943	1 073
Transformation des métaux	133	147	161	181	212	227	219	245	270	295
Industries exportatrices	96	107	125	147	143	166	136	130	122	
Industries alimentant le marché intérieur	119	125	138	152	167	192	201	219	247	
Industries produisant des biens de consommation	112	118	132	144	154	177	182	194	209	230
Industries produisant des biens d'équipement	131	140	152	176	198	227	235	260	313	354

1 Janvier-novembre

Sources : Bulletin mensuel de statistique ; Service national de la statistique.

Tableau F EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS
 Valeur fob, sur la base des déclarations en douane
 Millions de dollars des Etats-Unis

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Total	203.21	223.34	250.10	290.11	308.56	327.78	405.98	495.21	468.24	553.62
Dennées alimentaires et animaux vivants	50.02	54.39	66.40	69.62	77.34	94.10	128.92	133.19	113.70	128.88
Fruits frais ou en coques	12.09	14.47	18.35	16.02	17.61	23.91	25.98	30.84	30.37	37.52
Fruits secs	30.04	29.23	32.91	38.14	40.83	45.34	46.05	39.17	37.42	45.59
Boissons et tabac	75.43	85.97	75.14	122.46	123.89	119.50	118.73	144.91	108.79	114.75
Tabac brut	72.93	82.90	71.41	118.11	119.28	112.91	111.64	137.33	99.85	102.71
Matières brutes non alimentaires, à l'exception des combustibles	51.25	58.71	74.41	66.02	71.18	64.77	75.86	86.23	88.82	92.79
Coton	19.02	24.30	40.85	31.75	32.00	20.47	27.80	41.74	34.73	30.26
Fer, soufre et autres produits minéraux	17.74	17.56	16.90	16.83	19.13	23.90	26.52	25.34	31.47	37.40
Combustibles minéraux et lubrifiants	0.03	0.01	0.59	0.63	0.52	0.14	3.46	4.78	6.07	5.51
Huiles animales et végétales	4.32	0.23	5.91	3.49	0.52	3.94	6.19	24.02	26.35	10.77
Huiles végétales stables	4.23	0.22	5.03	2.16	0.37	2.20	4.58	19.68	25.98	8.07
Produits chimiques	8.33	8.96	6.16	3.98	5.94	7.06	7.33	15.91	31.65	31.34
Produits manufacturés classés suivant la matière première	8.26	9.79	14.04	16.74	19.40	27.15	50.58	70.82	77.42	144.57
Fer et acier	0.90	1.00	1.10	0.50	0.30	3.00	1.90	5.70	6.40	49.00
Aluminium	0.07	0.22	0.53	0.03	0.66	0.32	14.16	30.74	32.46	37.60
Textiles	2.66	3.34	6.70	5.92	7.63	8.75	14.61	15.64	15.38	23.22
Cuir et produits à base de cuir	2.43	2.90	3.50	6.50	6.20	6.80	8.50	7.90	11.90	17.30
Machines et matériels de transport	1.77	3.17	4.90	4.15	5.74	6.43	7.00	5.63	3.62	6.35
Produits manufacturés divers	1.80	2.11	2.55	3.00	4.04	4.68	7.90	9.73	11.82	18.69
Habillement	0.34	0.30	0.38	0.62	1.13	0.47	2.41	4.58	5.55	8.16
Chaussure	0.01	0.03	0.03	0.08	0.23	0.63	1.14	1.14	1.36	3.80

Source : Annuaire statistique de la Grèce, Service national de la statistique.

Tableau G IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS
 Valeur caf, sur la base des déclarations en douane
 Millions de dollars des Etats-Unis

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Total	702.03	714.08	701.26	804.31	885.09	1 133.74	1 222.86	1 186.29	1 394.36	1 594.16
Total à l'exclusion des navires	514.14	577.45	624.83	735.38	837.55	1 049.90	1 129.54	1 134.13	1 239.89	1 404.46
Dentrées alimentaires et animaux vivants	75.10	88.22	78.88	105.65	124.98	159.50	163.61	168.63	168.05	182.15
Viande	22.85	30.07	26.21	33.18	38.07	67.36	67.47	71.72	77.19	74.10
Boissons et tabac	0.37	0.38	0.48	0.63	0.76	1.03	1.34	1.40	1.82	1.88
Matières brutes non alimentaires, à l'exception des combustibles	65.52	64.62	67.17	84.13	88.05	113.97	133.94	119.41	133.01	155.67
Bois	13.84	14.30	17.16	18.95	21.18	29.70	37.59	35.29	40.47	40.03
Laine, coton, fibres	25.37	25.58	25.23	20.01	35.61	42.46	49.41	41.65	41.15	48.51
Combustibles minéraux et lubrifiants	52.48	51.52	51.16	70.33	61.58	95.47	90.32	94.14	100.50	118.61
Pétrole brut	32.05	31.33	48.68	35.56	28.38	42.48	47.64	58.93	63.98	75.53
Produits pétroliers	15.30	15.73	37.55	27.93	25.74	41.93	32.29	28.80	28.35	32.51
Matières grasses d'origine animale ou végétale	0.91	7.23	2.99	3.58	1.08	10.78	2.20	3.01	1.85	4.52
Produits chimiques	54.25	60.33	69.82	84.42	89.16	102.47	115.27	120.60	125.38	143.18
Produits médicamenteux	13.22	13.62	15.63	17.00	20.57	24.34	29.43	32.95	38.05	43.06
Produits manufacturés classés suivant la matière première	124.07	133.40	144.27	148.70	176.13	216.08	224.23	220.98	228.96	264.89
Textiles	28.73	27.09	28.40	32.45	35.98	43.01	48.55	49.78	47.37	51.52
Machines et matériels de transport	312.11	289.66	264.76	281.33	312.20	398.45	450.79	414.26	588.48	675.59
Navires et embarcations	187.89	136.63	76.43	68.93	47.54	83.84	93.32	52.16	154.47	189.70
Aéronefs	8.33	1.28	1.59	2.12	2.83	2.99	35.55	8.38	28.65	61.60
Véhicules automobiles routiers	25.97	34.66	40.94	47.70	61.62	62.30	80.31	80.90	76.84	88.50
Autres machines et matériels	89.92	117.09	145.80	162.58	200.21	249.32	241.61	272.82	328.52	335.79

Source : Annuaire statistique de la Grèce, Service national de la statistique.

Tableau H COMMERCE EXTERIEUR PAR ZONES
Millions de dollars des Etats-Unis

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
<i>Exportations fob</i>									
Total OCDE	139.2	159.6	198.0	207.6	206.4	241.2	330.0	332.4	374.4
OCDE Europe	106.8	139.2	141.6	160.8	169.2	194.4	252.0	276.0	312.0
CEE	68.4	88.8	94.8	115.2	122.4	144.0	200.4	222.0	249.6
Allemagne	42.0	44.4	56.4	66.0	74.4	80.4	78.0	91.2	110.4
France	10.8	13.2	10.8	16.8	16.8	24.0	45.6	33.6	37.2
Italie	7.2	21.6	14.4	18.0	16.8	20.4	49.2	62.4	54.0
Autres pays européens de l'OCDE	38.4	50.4	46.8	45.6	46.8	50.4	51.6	54.0	62.4
Royaume-Uni	18.0	24.0	22.8	22.8	25.2	24.0	25.2	19.2	25.2
Amérique du Nord	33.6	20.4	56.4	45.6	32.4	44.4	68.4	49.2	57.6
Pays du bloc sino-soviétique	52.8	50.4	57.6	64.8	74.4	98.4	90.0	72.0	90.0
Autres pays	30.0	38.4	34.8	37.2	51.6	68.4	85.2	70.8	93.6
Total des exportations	223.2	248.4	290.4	308.4	327.6	405.6	495.6	468.0	553.2
<i>Importations caf</i>									
Total OCDE	558.0	552.0	597.6	691.2	848.4	946.8	903.6	1 069.2	1 246.8
OCDE Europe	420.0	468.0	502.8	565.2	703.2	758.4	764.4	886.8	970.8
CEE	272.4	303.6	320.4	374.4	469.2	504.0	526.8	607.2	668.4
Allemagne	128.4	133.2	146.4	175.2	195.6	211.2	224.4	256.8	307.2
Italie	46.8	54.0	60.0	72.0	103.2	122.4	122.4	144.0	142.8
Autres pays européens de l'OCDE	147.6	164.4	182.4	190.8	234.0	254.4	237.6	279.6	302.4
Royaume-Uni	75.6	84.0	84.0	94.8	103.2	120.0	109.2	134.4	142.8
Amérique du Nord	92.4	73.2	91.2	109.2	120.0	140.4	106.8	116.4	165.6
Pays du bloc sino-soviétique	50.4	55.2	68.4	73.2	102.0	100.8	91.2	111.6	97.2
Autres pays	151.2	104.4	141.6	138.0	208.8	223.2	224.4	277.2	360.0
Total des importations	714.0	700.8	804.0	885.6	1 134.0	1 222.8	1 186.8	1 392.0	1 593.6

Source : Commerce total par pays, Statistiques du commerce extérieur, série A, OCDE.

Tableau I RECETTES ET DEPENSES DE L'ETAT
 Dans l'optique des comptes nationaux
 Millions de drachmes

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ¹
ETAT										
<i>Recettes courantes</i>	21 090	24 402	27 498	30 750	35 218	40 496	47 951	53 968	62 130	68 700
<i>dont: Contributions à la sécurité sociale</i>	4 613	5 343	6 354	7 128	7 760	9 267	10 857	12 453	14 040	15 804
Autres impôts directs	3 037	3 422	3 577	3 725	4 378	4 330	5 548	6 498	7 487	8 691
Impôts indirects	11 592	13 570	15 160	17 542	20 288	23 591	28 251	31 465	36 321	39 843
<i>Dépenses courantes</i>	18 485	20 352	22 609	26 048	30 792	36 897	42 235	50 997	55 037	59 600
<i>dont: Biens et services</i>	11 758	12 652	13 810	15 062	17 650	20 479	23 257	27 826	29 227	33 247
Subventions et transferts	6 441	7 335	8 317	10 269	12 337	15 184	17 694	21 697	24 044	24 849
<i>Epargne nette</i>	2 605	4 050	4 889	4 702	4 426	3 599	5 716	2 971	7 093	9 120
<i>dont: Administration centrale</i>	1 341	1 737	2 161	2 143	1 569	494	2 558	964	2 838	2 472
Sécurité sociale	549	1 365	1 484	890	1 005	1 266	1 440	219	1 661	3 157
Collectivités locales	340	335	814	828	836	795	703	721	823	} 3 491
Organismes publics et comptes extra-budgétaires	375	613	430	841	1 016	1 044	1 015	1 067	1 771	
ADMINISTRATION CENTRALE										
<i>Recettes courantes</i>	13 570	15 060	16 505	18 561	21 694	24 696	29 791	33 189	39 107	42 494
Impôts directs	2 391	2 728	2 880	3 117	3 760	3 632	4 813	5 656	6 647	7 517
Impôts indirects	10 199	11 346	12 390	14 345	16 490	19 309	23 462	26 132	30 822	33 615
Autres recettes	980	986	1 235	1 099	1 440	1 755	1 516	1 401	1 638	1 362
<i>Dépenses courantes</i>	12 229	13 323	14 344	16 418	20 125	24 202	27 233	32 225	36 269	40 022
Biens et services	9 288	9 798	10 434	11 333	13 456	15 602	17 705	21 542	22 882	26 646
Dépenses militaires	4 703	4 940	5 064	5 284	5 614	6 534	7 422	9 951	11 269	13 272
Dépenses civiles	4 585	4 858	5 370	6 049	7 842	9 068	10 283	11 591	11 613	13 374
Intérêts de la dette publique	286	365	482	717	805	1 234	1 784	1 474	1 766	2 092
Transferts et subventions	2 655	3 160	3 428	4 368	5 864	7 366	8 244	9 209	11 621	11 284
<i>Epargne nette</i>	1 341	1 737	2 161	2 143	1 569	494	2 558	964	2 838	2 472

¹ Estimations provisoires.

Sources : Comptes nationaux des pays de l'OCDE, OCDE et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau J DISPONIBILITES MONETAIRES ET CREDIT BANCAIRE

Millions de drachmes, en fin de période

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Novembre	
											1969	1970
Monnaie	15 526	17 831	20 502	23 615	28 181	32 335	35 859	43 417	45 241	48 972	45 132	49 546
Billets et monnaie divisionnaire												
en circulation	10 505	12 178	14 362	16 802	20 160	23 278	26 099	33 446	33 094	35 441	32 084	34 764
Dépôts à vue	5 021	5 653	6 141	6 813	8 021	9 057	9 761	9 972	12 147	13 531	13 048	14 782
Secteur privé	5 313	3 522	4 095	4 528	5 224	5 803	6 048	6 064	7 446	8 256	7 999	9 275
Collectivités publiques	1 511	1 865	1 823	2 023	2 615	3 022	2 938	3 337	4 041	4 615	4 440	5 007
Entreprises publiques	198	266	223	263	182	232	775	571	660	661	610	507
Quasi-monnaie	17 675	21 664	27 597	33 847	38 249	41 878	51 319	56 152	71 281	87 100	84 822	103 834
Dépôts d'épargne	10 835	12 869	15 521	19 837	22 766	25 320	31 892	35 144	46 648	56 014	53 218	65 595
Dépôts à terme	1 262	1 691	3 872	5 380	4 995	4 975	5 913	7 010	8 966	12 267	11 718	15 362
Secteur privé	1 137	1 479	3 050	4 015	4 122	4 504	5 701	6 762	8 629	11 785	11 321	14 862
Collectivités publiques	125	212	827	1 365	873	471	212	248	337	482	397	500
Autres dépôts	5 578	7 104	8 204	8 630	10 488	11 583	13 514	13 998	15 667	18 819	19 886	22 877
Total des disponibilités monétaires et quasi monétaires	33 201	39 495	48 099	57 462	66 430	74 213	87 178	99 569	116 522	136 072	129 954	156 380
Total du crédit bancaire par secteurs emprunteurs:	29 234	32 635	37 947	45 400	52 632	59 264	68 717	79 434	91 823	111 004	108 822	130 793
Secteur privé	26 133	28 990	33 414	39 762	45 416	49 777	56 643	67 492	76 039	92 424	90 956	110 608
Agriculture	7 833	8 692	8 897	10 095	11 358	12 737	13 814	15 248	13 489	15 025	14 752	17 239
Industries manufacturière et extractive	10 911	12 146	14 151	16 705	19 132	20 765	24 220	29 090	33 781	40 117	39 038	47 302
dont:												
Court et moyen termes	7 749	8 567	9 866	11 771	13 139	14 545	17 174	21 061	24 671	28 918	28 139	33 608
Long terme	3 162	3 578	4 286	4 933	5 993	6 221	7 046	8 030	9 110	11 200	10 899	13 694
Commerce	4 283	4 482	6 136	7 689	8 381	8 717	9 625	10 279	11 185	13 277	13 586	14 821
Logement	1 348	1 541	1 787	2 086	2 671	3 234	4 213	6 012	9 742	14 040	13 962	17 439
Autres	1 759	2 130	2 444	3 187	3 874	4 324	4 771	6 863	7 842	9 966	9 619	13 807
Secteur public	3 101	3 645	4 533	5 638	7 216	9 487	12 074	11 942	15 784	18 580	17 867	20 185
Entreprises publiques	1 019	1 299	1 514	2 671	3 088	3 360	4 200	4 834	5 906	7 379	6 883	8 666
Collectivités publiques	1 182	1 518	1 864	2 146	2 394	2 660	3 042	3 694	5 050	6 136	5 855	6 751
Organismes d'achat de l'Etat	900	828	1 155	821	1 734	3 467	4 832	3 414	4 828	5 065	5 129	4 768
Par organismes prêteurs:												
Banque de Grèce	9 949	11 275	11 614	13 242	15 325	18 571	21 968	25 488	31 893	36 238	35 031	40 826
Banques commerciales	11 436	12 802	16 065	20 854	23 316	24 468	28 463	33 505	39 345	46 371	45 592	55 964
Institutions de crédit spécialisées	6 809	7 628	9 438	10 610	13 310	15 667	17 619	19 612	19 630	27 408	27 231	32 942
Organismes publics	1 040	930	830	694	681	558	667	829	955	987	968	1 061

Source : Bulletin mensuel de statistique, Banque de Grèce.

LA MESURE DE LA PRODUCTION EN TERMES RÉELS

par
T.P. HILL

Cette étude analyse les méthodes utilisées pour estimer le Produit Intérieur Brut en termes réels, examine l'importance possible des marges d'erreurs — qui n'apparaissent pas négligeables — susceptibles d'affecter cette estimation et s'efforce d'isoler les sources d'erreur. On y trouve aussi des données inédites sur les taux de croissance de 46 branches d'activités dans 11 pays.

Février 1971 120 pages F 20 FS 17,50 DM 13,60 \$ 4,50 £ 1,50
(11 70 03 2)

Tableau J DISPONIBILITES MONETAIRES ET CREDIT BANCAIRE
Millions de drachmes, en fin de période

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Novembre	
											1969	1970
Monnaie	15 526	17 831	20 502	23 615	28 181	32 335	35 859	43 417	45 241	48 972	45 132	49 546
Billets et monnaie divisionnaire en circulation	10 505	12 178	14 362	16 802	20 160	23 278	26 099	33 446	33 094	35 441	32 084	34 764
Dépôts à vue	5 021	5 653	6 141	6 813	8 021	9 057	9 761	9 972	12 147	13 531	13 048	14 782
Secteur privé	5 313	3 522	4 095	4 528	5 224	5 803	6 048	6 064	7 446	8 256	7 999	9 275
Collectivités publiques	1 511	1 865	1 823	2 023	2 615	3 022	2 938	3 337	4 041	4 615	4 440	5 007
Entreprises publiques	198	266	223	263	182	232	775	571	660	661	610	507
Quasi-monnaie	17 675	21 664	27 597	33 847	38 249	41 878	51 319	56 152	71 281	87 100	84 822	103 834
Dépôts d'épargne	10 835	12 869	15 521	19 837	22 766	25 320	31 892	35 144	46 648	56 014	53 218	65 595
Dépôts à terme	1 262	1 691	3 872	5 380	4 995	4 975	5 913	7 010	8 966	12 267	11 718	15 362
Secteur privé	1 137	1 479	3 050	4 015	4 122	4 504	5 701	6 762	8 629	11 785	11 321	14 862
Collectivités publiques	125	212	827	1 365	873	471	212	248	337	482	397	500
Autres dépôts	5 578	7 104	8 204	8 630	10 488	11 583	13 514	13 998	15 667	18 819	19 886	22 877
Total des disponibilités monétaires et quasi monétaires	33 201	39 495	48 099	57 462	66 430	74 213	87 178	99 569	116 522	136 072	129 954	156 380
Total du crédit bancaire par secteurs emprunteurs:	29 234	32 635	37 947	45 400	52 632	59 264	68 717	79 434	91 823	111 004	108 822	130 793
Secteur privé	26 133	28 990	33 414	39 762	45 416	49 777	56 643	67 492	76 039	92 424	90 956	110 608
Agriculture	7 833	8 692	8 897	10 095	11 358	12 737	13 814	15 248	13 489	15 025	14 752	17 239
Industries manufacturière et extractive	10 911	12 146	14 151	16 705	19 132	20 765	24 220	29 090	33 781	40 117	39 038	47 302
dont:												
Court et moyen termes	7 749	8 567	9 866	11 771	13 139	14 545	17 174	21 061	24 671	28 918	28 139	33 608
Long terme	3 162	3 578	4 286	4 933	5 993	6 221	7 046	8 030	9 110	11 200	10 899	13 694
Commerce	4 283	4 482	6 136	7 689	8 381	8 717	9 625	10 279	11 185	13 277	13 586	14 821
Logement	1 348	1 541	1 787	2 086	2 671	3 234	4 213	6 012	9 742	14 040	13 962	17 439
Autres	1 759	2 130	2 444	3 187	3 874	4 324	4 771	6 863	7 842	9 966	9 619	13 807
Secteur public	3 101	3 645	4 533	5 638	7 216	9 487	12 074	11 942	15 784	18 580	17 867	20 185
Entreprises publiques	1 019	1 299	1 514	2 671	3 088	3 360	4 200	4 834	5 906	7 379	6 883	8 666
Collectivités publiques	1 182	1 518	1 864	2 146	2 394	2 660	3 042	3 694	5 050	6 136	5 855	6 751
Organismes d'achat de l'Etat	900	828	1 155	821	1 734	3 467	4 832	3 414	4 828	5 065	5 129	4 768
Par organismes prêteurs:												
Banque de Grèce	9 949	11 275	11 614	13 242	15 325	18 571	21 968	25 488	31 893	36 238	35 031	40 826
Banques commerciales	11 436	12 802	16 065	20 854	23 316	24 468	28 463	33 505	39 345	46 371	45 592	55 964
Institutions de crédit spécialisées	6 809	7 628	9 438	10 610	13 310	15 667	17 619	19 612	19 630	27 408	27 231	32 942
Organismes publics	1 040	930	830	694	681	558	667	829	955	987	968	1 061

Source : Bulletin mensuel de statistique, Banque de Grèce.

OECD SALES AGENTS

DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINE

Libreria de las Naciones
Alsina 500, BUENOS AIRES.

AUSTRALIA - AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty, Ltd.,
178 Collins Street, MELBOURNE 3000.

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1.
Sub-Agent: GRAZ: Buchhandlung Jos.A.Kienreich, Sackstrasse 6.

BELGIUM - BELGIQUE

Librairie des Sciences
Coudenberg 76-78 B 1000 BRUXELLES 1.

BRAZIL - BRESIL

Mestre Jou S.A.,
Rua Guaipá 518, SAO PAULO 10.
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE JANEIRO GB.

CANADA

Information Canada
OTTAWA.

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Boghandel, Ltd., Nørregade 6
KOBENHAVN K.

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 2,
HELSINKI.

FORMOSA - FORMOSE

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.
P.O.B. 83, TAIPEI,
TAIWAN.

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE
2, rue André-Pascal, 75-PARIS (16^e)
Principaux sous-dépôtaires :
75-PARIS : Presses Universitaires de France,
49, bd Saint-Michel (5^e)
Sciences Politiques (Lib.),
30, rue Saint-Guillaume (7^e)
13-AIX-EN-PROVENCE :
Librairie de l'Université.
38-GRENOBLE : Arthaud.
67-STRASBOURG : Berger-Levrault.
31-TOULOUSE : Privat.

GERMANY - ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag G.m.b.H.
Postfach 9380, 53 BONN.
Sub-Agents : BERLIN 62 : Elwert et Meurer.
HAMBURG : Reuter-Klöckner und in den
massgebenden Buchhandlungen Deutschlands.

GREECE - GRECE

Librairie Kauffmann, 28, rue du Stade,
ATHENES 132.
Librairie Internationale Jean Mihalopoulos et
Fils, 75, rue Hermou, B.P. 73, THESSALONIKI

ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónason and Co., h.f., Hafnarstræti 9,
P.O.B. 1131. REYKJAVIK.

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co. :
NEW DELHI, Scindia House.
CALCUTTA, 17 Park Street.

IRELAND - IRLANDE

Eason and Son, 40-41 Lower O'Connell Street,
P.O.B. 42, DUBLIN 1.

ISRAEL

Emmanuel Brown,
35 Allenby Road, and 48 Nahlath Benjamin St.,
TEL-AVIV.

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni :
Via Lamarmora 45, 50 121 FIRENZE.
Sous-dépôtaires :
Libreria Hoepli 5, 20 121 MILANO.
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO.
La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre
assicurata dalle migliori librerie nelle città
più importanti.

JAPAN - JAPON

Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO 103,
P.O.B. 5050, Tokyo International 100-31.

LEBANON - LIBAN

Redico
Immeuble Edison, Rue Bliss, B.P. 5641.
BEYROUTH.

LUXEMBOURG

Librairie Paul Bruck, 22, Grand'Rue,
LUXEMBOURG.

MALTA - MALTE

Labour Book Shop, Workers' Memorial
Building, Old Bakery Street, VALETTA.

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

W.P. Van Stockum
Buitenhof 36, DEN HAAG.
Sub-Agents : AMSTERDAM C : Scheltema
and Holkema, N.V., Rokin 74-76,
ROTTERDAM : De Wester Boekhandel,
Nieuwe Binnenweg 331.

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

Government Printing Office,
Mulgrave Street (Private Bag), WELLINGTON
and Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344)
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721)
HAMILTON (P.O.B. 857)
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

NORWAY - NORVEGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Kørl Johansgate 41/43, OSLO 1.

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-
Azam, LAHORE 3.

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70 LISBOA.

SPAIN - ESPAGNE

Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID 1.
Libreria Bastinos de José Bosch, Pelayo 52,
BARCELONA 1.

SWEDEN - SUEDE

Fritzes, Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6, rue Grenus, GENÈVE 11
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE, ZURICH.

TURKEY - TURQUIE

Librarie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu
ISTANBUL et 12 Ziya Gökalp Caddesi,
ANKARA.

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569, LONDON
S.E.1.

Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF,
BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave, N.W.
WASHINGTON, D.C. 20006.
Tel. : (202)298-8755.

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52,
Edificio Galipan, CARACAS.

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,
BEOGRAD.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, 75-Paris (16^e)

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to
OECD, Publications Office, 2, rue André-Pascal, 75-Paris (16^e)

PUBLICATIONS DE L'OCDE
2, rue André-Pascal, Paris-XVI^e
Dépôt légal n° 2.166. 1971.
N° 28.696



IMPRIMÉ EN FRANCE

PUBLICATIONS STATISTIQUES

du département des affaires économiques et statistiques

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Cette publication mensuelle, qui tire parti des techniques les plus modernes de présentation statistique sous la forme de tableaux et de graphiques, est destinée à fournir une vue instantanée de l'évolution économique la plus récente des pays de l'O.C.D.E., ainsi qu'un ensemble de statistiques internationales illustrant la situation économique de la zone O.C.D.E. au cours des dernières années.

Les indicateurs retenus couvrent la comptabilité nationale, la production industrielle, les livraisons, stocks et commandes, la construction, les ventes au détail, la main-d'œuvre, les salaires, les prix, les finances intérieures et extérieures, les taux d'intérêt, les échanges et paiements. Des suppléments trimestriels contiennent des précisions sur les prix de détail et la production industrielle.

BULLETINS STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR : SÉRIES A, B et C

La **Série A - Commerce total par pays** (trimestrielle) donne une vue d'ensemble du commerce total des pays de l'O.C.D.E. (sans ventilation par produits) décomposé par pays et zones d'origine et de destination.

Les tableaux comportent une nomenclature géographique normalisée, et couvrent les quatre dernières années, les douze derniers trimestres et les seize derniers mois disponibles. Ils sont mis à jour par un supplément mensuel dans l'intervalle de deux parutions trimestrielles.

La **Série B - Échanges par produits, Tableaux analytiques** (trimestrielle) est destinée à l'analyse générale de la structure des échanges des pays de l'O.C.D.E., individuellement et par groupes, selon les principales catégories de produits et les zones et pays partenaires les plus importants.

Les catégories de produits, aussi bien que les pays et zones partenaires, suivent des nomenclatures normalisées, mais seuls les éléments significatifs apparaissent. La série paraît en six fascicules, dont chacun comprend les données relatives à plusieurs pays, dans l'ordre de leur réception.

La **Série C - Échanges par produits, Résumé par marchés** (semestrielle) fournit des informations détaillées sur les échanges des pays de l'O.C.D.E. par principaux produits et pays partenaires. La série paraît en trois volumes, couvrant respectivement les échanges par principales catégories de produits (valeurs seules) et les échanges par groupes, sous-groupes et positions de la C.T.C.I. (quantités et valeurs, un volume consacré aux exportations et un aux importations).

Les chiffres sont regroupés sous forme de tableaux synoptiques rassemblant les pays qui constituent le marché d'un produit déterminé, en tant que débouchés ou fournisseurs, aussi bien au sein de la zone O.C.D.E. que dans les transactions entre celle-ci et le reste du monde.

ANNUAIRES STATISTIQUES

Les **Statistiques rétrospectives** (paraissant tous les deux ans) rassemblent en deux volumes des chiffres trimestriels et mensuels couvrant la dernière décennie, pour toutes les séries contenues respectivement dans les *Principaux Indicateurs Économiques* et leur supplément *Production industrielle*. Les deux volumes contiennent en outre des chiffres annuels pour une période plus longue, ainsi qu'un choix de taux de variation. Dans l'intervalle de deux parutions, ils sont tenus à jour par des suppléments encartés dans les *Principaux Indicateurs Économiques*.

Comptes Nationaux des pays de l'O.C.D.E. (annuel) contient, pour chaque pays de l'O.C.D.E. et pour les groupes importants de pays Membres, les principaux agrégats de la comptabilité nationale, présentés sous une forme normalisée pour la dernière décennie (parfois une période plus longue).

En outre, des tableaux supplémentaires présentent diverses mesures analytiques, telles que des triangles de croissance, des indices de prix et de volume, et le rapport de certaines composantes aux agrégats correspondants.

Statistiques de la population active (annuel) donne, à partir de données normalisées, une vue d'ensemble de l'évolution de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les pays de l'O.C.D.E. au cours de la dernière décennie.

Les chiffres publiés concernent, en particulier, la population totale, les composantes de l'évolution démographique, la répartition par âge, la population active totale et civile, le chômage, ainsi que l'emploi (total et ventilé par branche d'activité et situation professionnelle, ainsi que par branche d'industrie dans le cas des salariés).

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 3,60 FS 3 \$ 0,80 5/6 DM 2,80

Abonnement pour la série F 54 FS 43,20 \$ 11,80 £ 4 2s. DM 35,70

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique la plus récente dans l'ensemble de la zone OCDE et, au moyen d'une série de prévisions quantitatives intégrées, évaluent les perspectives. En supplément, cette publication contient fréquemment des études spéciales destinées à faciliter l'interprétation des tendances économiques.